14-18 : massacre en Lorraine

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15396 – 7 F — JEUDI 28 JUILLET 1994 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Après les attentats de Buenos-Aires, Panama et Londres

Israël réclame une action internationale «contre le terrorisme islamiste»

Itzhak Rabin a réclamé, mercredi 27 juillet, «une action internationale contre le terrorisme islamiste» et a proclamé l'état d'urgence dans les représentations d'Israël à l'étranger. Cette déclaration fait suite à la série d'attentats commis ces derniers jours à Buenos-Aires, à Panama et à Londres. Le premier ministre israélien a mis en cause «le rôle des Syriens» ainsi que «les chiites libanais du Hezbollah pro-iranien et les Palestiniens du Djihad islamique et du Hamas».



Lire nos informations pages 3 et 4

Les ennemis de la paix

LA haine et le fanatisme n'ont pas dit leur dernier mot au Proche-Orient. Chaque nouveau pas sur le chemin de la paix, chaque poignée de mains entre les ennemis d'hier, sont autants d'actes sacrilèges aux yeux de ceux qui ont juré de tout faire pour empêcher que les fils d'Abraham vivent, un jour, réconciliés.

Ces ennemis jurés de la paix ont déclenché une nouvelle campagne de terreur, avec son cortège d'attentats dont les images semblent surgies d'un vieux film.

L'ATTAQUE à la voiture piégée contre un centre juif communautaire, qui fit quatre-vingt-seize morts à Buenos-Aires le 18 juillet; la destruction en vol au Panama – le lendemain – d'un avion transportant un groupe d'hommes d'affaires juifs et qui coûta la vie à vingt et une personnes; les deux attentats anti-israélien et anti-juif de mardi à Londres : les cibles de cette nouvelle série noire, les méthodes mises en œuvre par les poseurs de bombes, font converger les soupçons sur les groupes extrémistes islamistes, et, à l'arrière-plan, sur leur parrain et bailleur de fonds, l'Iran.

Cette internationale terroriste nouvelle manière dispose d'un large réseau de «cellules dormantes» prêtes à agir à la demande, d'un ensemble de complicités abusant de la protection diplomatique, de nombreux camps d'entraînement, notamment dans le sud du Liban, en Iran et au Pakistan. Agissant ou non avec une relative autonomie, ces unités terroristes ont pour «ciment» idéologique une aversion tenace envers l'Occident, méprisé pour sa «décadence», et le projet d'instaurer une kyrielle de républiques islamiques à travers le monde musulman.

LE régime de Téhéran a toujours nié – sans convaincre personne – en porter la moindre responsabilité. La folie meurtrière de leurs émules sert la cause des mollahs iraniens, farouchement hostiles non seulement à toute négociation israélo-arabe, mais à l'existence même de l'État juif.

Le terrorisme islamiste appelle une double réponse : policière et politique. La première est devenue moins simple. Il est sans doute plus difficile d'infiltrer les réseaux fondamentalistes que ceux des terroristes palestiniens d'autrefois. La coopération internationale antiterroriste est un travail patient, sans cesse renouvelé.

Politiquement, la ligne de conduite des dirigeants israéliens et arabes est toute tracée : poursuivre, courageusement, le processus de paix entamé depuis les accords de Washington de septembre 1993 afin de marginaliser encore plus ses ennemis. Une série d'attentats, si meurtriers soient-ils, ne suffiront pas à tuer l'espérance.

Un feu vert sous conditions de Bruxelles

Air France va recevoir 20 milliards de francs

La Commission européenne devait autoriser, mercredi 27 juillet, la recapitalisation d'Air France par l'Etat français à hauteur de 20 milliards de francs. Ce feu vert de Bruxelles est assorti de conditions prévoyant l'engagement du gouvernement à privatiser la compagnie nationale française et la limitation de son développement sur le marché européen. Cette dotation – qui doit être la dernière – sera étalée sur trois ans en fonction de l'avancement du plan de redressement.

La Commission européenne devait autoriser, mercredi 27 juillet, sur proposition du commissaire chargé des transports, Marcelino Oreja, l'augmentation de capital d'Air France à hauteur de 20 milliards de francs par l'Etat français. Ce feu vert fait suite à un débat long et difficile, certains, comme le commissaire britannique Leon Brittan, jugeant la recapitalisation trop généreuse et les conditions mises par Bruxelles pas assez sévères.

L'aide, qui sera la dernière autorisée, est soumise principalement à l'engagement de la privatisation d'Air France, à une limitation de son développement dans l'Union européenne ainsi qu'à la création d'un holding qui coiffera la compagnie nationale et sa filiale Air Inter. Ces dispositions, présentées comme *«très sévères»* par M. Oreja, reprennent le plan de restructuration d'Air France et ne divergent pas de ce qui est imposé à d'autres compagnies européennes dans les mêmes circonstances. Elles prévoient que *«le processus de privatisation soit engagé lorsque la situation économique et financière sera rétablie en conformité avec le plan et en tenant compte de la situation des marchés financiers»*.

La Commission ne donne donc pas de date butoir et il faudra probablement attendre 1996, date présumée du retour à l'équilibre d'Air France, pour que la privatisation redevienne d'actualité. Pour éviter tout transfert de l'aide consentie à la compagnie nationale vers sa filiale Air Inter, Bruxelles prévoit la création d'un holding avant la fin de l'année, *«qui détiendra principalement une participation majoritaire»* dans les deux compagnies. L'Etat s'y était déjà engagé et un décret paru au journal officiel du mercredi 27 juillet annonce la création de ce holding.

MARTINE LARONCHE

Lire la suite page 16

Les squats de Paris

«Non-assistance à personne à loger»...

«Une occupation contraire à la loi, mais dictée par l'état de nécessité...» Dans un arrêt du 17 septembre 1993, la cour d'appel de Paris instaurait cette notion de squat *«par nécessité»* à propos de vingt-trois familles africaines sans logis, expulsées, à la demande de la mairie de Paris, d'une maison maternelle de l'avenue René-Coty. Depuis, les «victimes» de squatters y regardent à deux fois avant de crier au scandale, et c'est là une attitude nouvelle.

Victimes entre guillemets, car l'on n'évoque pas ici l'inadmissible préjudice causé au petit propriétaire (ou locataire) qui, après une absence, retrouve son appartement forcé et occupé par des fumeurs de crack. Il sera plutôt question des institutions, des grosses sociétés ou des organismes publics et privés qui, au mépris de toutes les règles sociales, laissent vides, pendant des mois, voire des années, des immeubles parfois entiers. Dans l'attente, le plus souvent, d'une bonne opération immobilière et sans considération pour ceux que la crise économique, le chômage et un cumul de handicaps ont jetés à la rue.

MICHEL CASTAING

Lire la suite page 8

Heurts meurtriers au Burundi

Près de deux cents personnes ont été tuées ces derniers jours, au Burundi, victimes de violences entre Hutus et Tutsis, a annoncé, mercredi 27 juillet, la radio de Bujumbura. Les heurts se sont produits dans le district de Mbuye, dans le nord-ouest du pays, où deux camps avaient été créés pour les personnes déplacées. La ville de Mbuye a été complètement vidée de ses habitants et les autorités locales sont *«soit débordées par la situation, soit en fuite»*.

Mandat de détention contre le frère de Silvio Berlusconi

Un mandat de détention préventive a été émis, mercredi 27 juillet à Milan, à l'encontre de Paolo Berlusconi, le frère cadet du président du conseil italien. Paolo Berlusconi est soupçonné d'avoir ordonné le versement de pots-de-vin à des officiers de la Garde des finances, à l'occasion de contrôles fiscaux dans plusieurs sociétés du groupe Fininvest dont son frère est propriétaire. Ce dernier s'en est pris avec virulence, mardi, aux juges, qu'il accuse d'abus de pouvoir.

page 7

Les inquiétudes du bâtonnier de Paris

Inquiet des dérives et de ce qu'il nomme les *«égarements»* de la justice, le bâtonnier de Paris, fait rarissime, prend la parole. Il lance un appel à la raison, estimant que la justice, qui *«s'est engagée sur une voie périlleuse»*, doit retrouver le respect de principes élémentaires, à l'abri des passions.

page 8

Des «casques bleus» pris au piège en Bosnie

A Sarajevo, les soldats de l'ONU, de plus en plus exposés, attendent la tempête

SARAJEVO

de notre correspondant

L'adjudant Philippe Rouch lance un dernier regard au volet blanc dont plusieurs lamelles ont mystérieusement disparu. La nuit tombe, les «casques bleus» français du poste Victor s'apprêtent à rejoindre leurs lits de fortune. *«Nous avons repéré ce tireur depuis plusieurs jours. Il est embusqué, soit derrière le volet, soit plus loin, derrière le mur. Vous voyez, il a retiré trois briques dans l'angle de la maison.»*

La bâtisse de brique rouge occupée par les soldats serbes surplombe la rivière Miljacka, qui traverse Sarajevo. L'adjudant Rouch et ses hommes sont chargés de contrôler le pont Vrbanja, lieu d'intenses combats durant près de deux ans. Un pont sur lequel le premier Bosniaque s'est écroulé, le 4 avril 1992, premier signe d'une guerre qui ne veut pas finir. *«Depuis quelques jours,* raconte Phillippe Rouch, *nous assistons à un regain de tension, mais nous ne nous sentons pas particulièrement visés.»* Le poste Victor n'a pas été récemment attaqué, contrairement à beaucoup d'autres points de contrôle de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU).

Le tireur, embusqué derrière ses briques rouges, se contente pour l'instant de harceler les combattants bosniaques tapis de l'autre côté de la rivière. L'adjudant Rouch a, en quelque sorte, de la chance. Car, à l'état-major de la FORPRONU, l'inquiétude grandit. *«La tension est croissante,* constate le colonel Philippe Coiffet. *Tous nos convois, sans exception, sont bloqués.» «Et nous devenons des cibles régulières. La FORPRONU encaisse de plus en plus de tirs directs»*, poursuit le chef d'état-major adjoint de la FORPRONU en Bosnie. Chaque jour, les incidents se multiplient, et chacun ici craint une escalade de la violence après le 30 juillet, si le «groupe de contact» international (Etats-Unis, Russie, France, Allemagne et Royaume-Uni) prend effectivement des sanctions à l'encontre des Serbes de Bosnie.

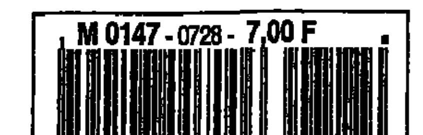
Ceux-ci n'auront toutefois pas attendu la décision des grandes puissances pour franchir un échelon supplémentaire dans les «sanctions» qu'ils infligent à la FORPRONU. Mardi 26 juillet, les Serbes ont encore resserré l'étau autour de Sarajevo. Dans une lettre adressée à l'ONU, leur chef, Radovan Karadzic, annonce son intention de suspendre l'utilisation des routes qui traversent l'aéroport. Il coupe ainsi le dernier lien entre Sarajevo et le monde extérieur, interdisant à la capitale bosniaque de se ravitailler. La FORPRONU n'a pu que se soumettre aux conditions serbes, annonçant la fermeture de cette voie vitale, car les «casques bleus» *«ne peuvent plus en garantir la sécurité»*.

Lundi 25 juillet, le pont aérien vers Sarajevo avait cependant pu reprendre. Lors d'une rencontre avec l'état-major de la Force de protection des Nations unies, des officiers serbes avaient promis que leurs soldats *«ne tireraient pas sur les avions»*, sans reconnaître toutefois être les auteurs des tirs qui ont atteint cinq appareils en fin de semaine dernière. Mais seuls quelques avions militaires se sont posés, le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) maintenant sa décision de suspendre les vols. Aucune aide humanitaire ne parvient donc plus en ville, et les responsables du HCR ne cachent pas qu'ils attendent, eux aussi, de *«prendre la température»*, le 30 juillet, avant de reprendre leurs activités. Les Serbes ont ainsi une nouvelle fois démontré qu'ils étaient en mesure de paralyser la FORPRONU. Claire Grimes, porte-parole des «casques bleus» en Bosnie, a d'ailleurs annoncé que les Serbes avaient *«prévenu la FORPRONU qu'ils allaient lui rendre la vie plus difficile après le 30 juillet»*, en cas de nouvelles sanctions internationales.

Cela se traduirait par une situation aussi catastrophique que celle qu'avait dû affronter la FORPRONU, il y a trois mois, lors des bombardements de l'OTAN à Gorazde : aéroport de nouveau fermé, routes bouclées, «casques bleus» isolés sur tout le territoire serbe. L'adjudant Rouch soupire. A trente-quatre ans, il a servi au Liban ainsi que dans plusieurs pays d'Afrique. A Sarajevo, tous ses repères ont changé.

RÉMY OURDAN

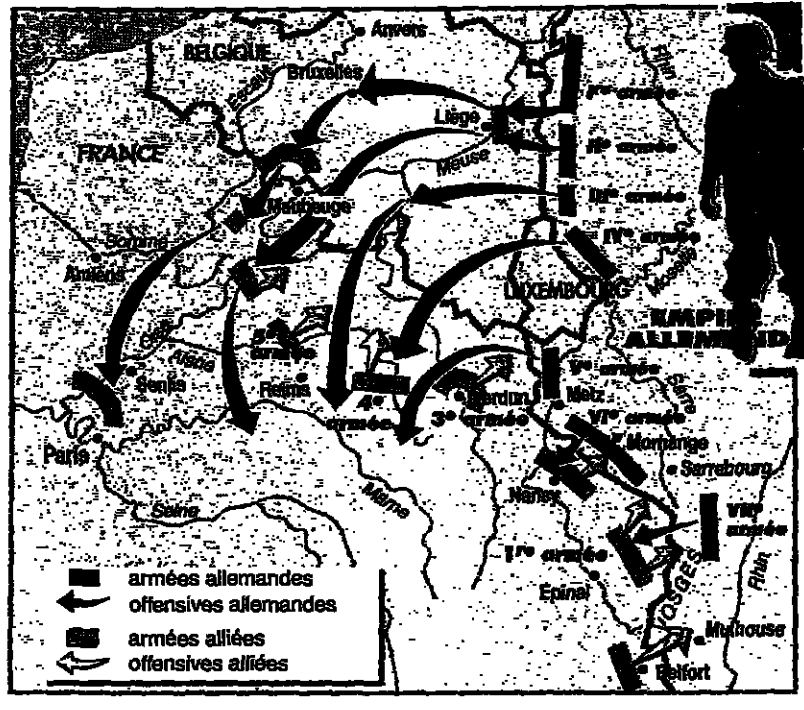
Lire la suite et nos informations page 7



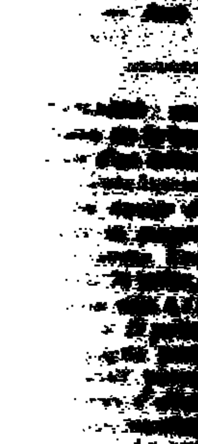
A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).



Sur le front ouest, qui s'étend vite de l'Alsace à la Picardie, les premières semaines de la guerre sont une série de duels. Duel de généraux : von Moltke (à gauche), Joffre (à droite) ; duel de plans : plan Schlieffen pour l'Allemagne, plan XVII pour la France ; duel de références : Hannibal pour von Moltke, Napoléon pour Joffre. (Photos Roger-Viollet.)







9. *Lorraine sanglante*

En théorie, un conflit militaire qui, un jour ou l'autre, opposerait la France et l'Allemagne devait être avant tout offensif. Et bref. Mais lorsque commencent les hostilités la réalité en dispose autrement : désastres alliés initiaux, inaptitude des Allemands à conclure ensuite lors du formidable choc frontal de la bataille de la Marne. La Grande Guerre ne fait que commencer. La Longue Guerre.

LE samedi 1er août 1914, dans toutes les communes de France, l'ordre de mobilisation avait été placardé. Dans les jours suivants, 3 600 000 hommes y avaient répondu, dont environ 1 300 000 combattants dans l'immédiat. En quelques jours, l'Europe s'était couverte d'hommes en armes, comme cela ne s'était jamais vu dans l'histoire humaine : 1 500 000 combattants pour l'Allemagne, 1 300 000 pour la Russie, 1 100 000 pour l'Autriche-Hongrie, sans compter les Britanniques encore peu nombreux, 300 000 Serbes, les Belges...

Moins de trois semaines plus tard, entre le 20 et le 23 août, 40 000 Français morts jonchaient le sol du nord de la Lorraine. Vingt-sept mille avaient été tués le seul samedi 22 août, « *le jour le plus sanglant de notre histoire* », d'après Henry Contamine. Ces dizaines de milliers de jeunes gens sacrifiés ne l'avaient pas été à la victoire. L'offensive menée en Lorraine s'était soldée par une grave défaite. Comment en était-on arrivé là ?

Pour les états-majors allemand et français, leur devoir, qu'une guerre fût prévisible ou non, était de la préparer. Les plans d'opérations n'avaient pas été faits une fois pour toutes, mais ils n'avaient cessé d'être modifiés, transformés, améliorés.

Le général Joffre mit beaucoup de temps à prendre conscience de l'immense danger

Le rapprochement entre la France et la Russie à la fin du siècle précédent avait conduit le commandement allemand à envisager une guerre éventuelle sur deux fronts. Le général von Schlieffen, chef d'état-major de l'armée allemande de 1891 à 1906, avait définitivement mis au point son plan en 1905. Du côté français, le dernier plan avait été peaufiné en 1913 par le général Joffre.

Sur le plan théorique, généraux allemands et généraux français avaient à peu près la même conception : une guerre devait être offensive. Pour les uns comme pour les autres, il était évident que les masses d'hommes que la mobilisation générale mettrait à leur disposition ne pourraient être utilisées de façon efficace sur la seule frontière de Lorraine. Le relief et l'importance des fortifications rendaient malaisé d'y mener une offensive. La lecture de la carte donnait une indication sans ambiguïté.

Pour trouver l'espace suffisant, il fallait passer par la Belgique. Toutefois, la violation de la neutralité belge aurait pour effet immédiat de provoquer la colère britannique. Pour l'Allemagne, c'était grave, mais elle pouvait espérer finir la guerre avant que l'Angleterre puisse intervenir de façon efficace.

Pour les Français, qui étaient sinon les alliés de la Grande-Bretagne, du moins leurs partenaires dans la Triple Entente, c'était impossible. C'est ce que Raymond Poincaré, président du conseil en 1912, fit savoir au général Joffre. Le chef d'état-major français dut s'incliner.

Il ne voulait pas pour autant renoncer à l'offensive. Il ne pouvait se contenter de s'établir dans une position défensive en attendant l'assaut allemand. Deux raisons étaient primordiales. Outre que l'idée de la défensive était rejetée avec horreur – souvenir de 1870 – par la plupart des généraux, le prédécesseur du général Joffre, le général Michel, avait été acculé à la démission parce qu'il était « défensif » et considérait justement que le mieux était de s'installer le long de la frontière belge.

Originalité des plans des futurs adversaires : dans un premier temps au moins, ils feraient porter leur principal effort dans deux secteurs différents, donnant ainsi l'impression de s'éviter.

Le général von Schlieffen était un grand admirateur d'Hannibal, et tout particulièrement de la bataille de Cannes. Il était convaincu qu'une bataille se gagnait par les ailes. Dans le cas présent, il prévoyait qu'en raison de la lenteur de leur mobilisation il suffirait pour contenir les Russes de forces peu nombreuses, et que la plus grande partie de l'armée allemande pourrait être utilisée à l'ouest, à condition de vaincre rapidement, en six semaines, avait-il calculé.

Le gros de l'armée allemande opérerait un vaste mouvement tournant à travers la Belgique, puis, après avoir longé la vallée de l'Oise, contournerait Paris et prendrait l'armée française dans un vaste filet qui se refermerait dans la région de la Haute-Seine. Le successeur de Schlieffen, le général von Moltke, le neveu du vainqueur de 1870, avait conservé le plan de son prédécesseur en l'atténuant. Craignant une forte attaque française en Alsace-Lorraine, il avait renforcé son aile gauche, au détriment de l'aile marchante, l'aile droite.

Le plan français, le plan XVII, avait comme caractéristique de ne tenir à peu près aucun compte du plan allemand, que le commandement connaissait. Très imbu d'idées napoléoniennes, admirateur de la manœuvre d'Austerlitz, le général Joffre entendait enfoncer le centre allemand avant de se rabattre sur les ailes. Il avait prévu une double offensive en Lorraine, à droite entre Vosges et Moselle, à gauche entre Verdun et Metz.

Ce plan avait sa logique : le commandement français pouvait escompter disposer d'une grosse supériorité numérique au centre, pendant que le gros de l'armée allemande serait en Belgique.

Avant même que la guerre fût déclarée, dès le 2 août, les troupes allemandes pénétrèrent au Luxembourg et en Belgique, et commencèrent leur gigantesque mouvement tournant. Les choses ne se passèrent pas exactement comme il avait été prévu : soulevés d'indignation, les Belges ne se contentèrent pas « *de faire la haie* » pour regarder passer les troupes allemandes, dont la progression fut retardée. Le dernier fort de Liège ne se rendit que le 17 août. Il n'empêche : le 20 août, Bruxelles était occupée et le 2 septembre les avant-gardes de l'armée de von Kluck atteignaient Senlis, à 50 kilomètres de Notre-Dame. Les soldats allemands avaient parcouru 40 kilomètres par jour, tout en combattant...

Malgré les avertissements du général Lanrezac, commandant l'aile gauche de l'armée française, le général Joffre n'avait pris que très lentement conscience du formidable danger. Quelques moyens supplémentaires avaient tout de même été envoyés à cette aile gauche, renforcée aussi par le débarquement des premières troupes anglaises, mais Joffre n'avait pas pour autant renoncé à son plan : le 19 août, les 1re et 2e armées, commandées respectivement par le général Dubail et le général de Castelnau, attaquaient à l'est de la Moselle en direction de Sarrebourg et de Morhange, mais dès le lendemain une contre-offensive allemande les rejetait vers Nancy.

Le 22 août, la 3e armée (général Ruffey) et la 4e armée (général de Langle de Cary) passent à l'attaque en direction des Ardennes, à l'ouest de la Moselle, mais elles sont aussi immédiatement rejetées. La défaite dans cette bataille d'Arlon-Virton était d'autant plus grave que c'est là où Joffre avait espéré réaliser sa manœuvre napoléonienne : éventrer l'armée adverse. Austerlitz était manqué.

Comment peut-on expliquer ces défaites aussi rapides que surprenantes, accompagnées d'un véritable bain de sang, d'autant que ces deux grandes attaques s'étaient subdivisées en une série de batailles limitées, où partout, à peu près sans exception, les Français eurent le dessous ?

Les explications sont simples et elles viennent de loin. Il faut remonter au grand débat sur la loi de trois ans qui avait eu lieu en 1913. A la suite de violentes controverses qui avaient schématiquement opposé la gauche au centre et à la droite, la durée du service militaire avait été portée de deux à trois années. Beaucoup d'arguments avaient été échangés, mais l'un d'entre eux avait été essentiel. Seules les troupes d'actives comptaient réellement pour le commandement français. On ne pouvait pas faire la guerre, croyait-il, avec des troupes de réserve. D'où les erreurs de calculs du général Joffre – il y revient plusieurs fois dans ses *Mémoires*. Il était persuadé que les Allemands n'utiliseraient pas, du moins pas tout de suite, leurs troupes de réserves.

Seuls les Allemands étaient préparés à se protéger de la puissance du feu

Dans ces conditions et par manque d'effectifs, avait calculé Joffre, ils seraient dans l'impossibilité de mener, en même temps, leur grande offensive à travers la Belgique et de faire face aux assauts français en Lorraine.

Erreur funeste : le commandement allemand ne faisait pas de différence entre ses troupes d'active et ses troupes de réserve. De sorte que l'aile marchante allemande disposa d'une supériorité de trois contre un (Schlieffen aurait voulu qu'elle fût de sept contre un...) et qu'en Lorraine, si l'attaque menée par de Langle de Cary et Ruffey avait disposé d'une légère supériorité numérique, les armées de Dubail et de Castelnau furent surclassées par le nombre.

Cela n'explique pas tout cependant : pourquoi les meilleures troupes françaises s'étaient-elles fait étriller de cette façon en Lorraine ? Les deux armées avaient le culte de l'offensive, mais les Allemands avaient conscience de la puissance du feu : leurs soldats avaient été préparés, aussitôt qu'ils s'arrêtaient, à se livrer à des travaux de terrassement, les soldats français, non, sauf sur le papier.

Du côté français, l'esprit d'offensive était considéré comme suppléant à tout. Tous les officiers supérieurs n'en étaient pas convaincus ; le général Lanrezac chantonnait : « *Attaquons, attaquons, comme... la lune* » ; le colonel Pétain, un des grands spécialistes de tactique, était réservé, telle était même la raison de son départ en retraite prévu pour 1914 sans qu'il fût devenu général.

Pour être bien vu, il fallait être offensif à tout-va. Les conférences du colonel de Grandmaison en 1911 étaient devenues la bible de l'armée : « [Il faut cultiver] *avec passion, avec exagération, et jusque dans les détails infimes de l'instruction, tout ce qui porte – si peu que ce soit – la marque de l'esprit offensif* ». Il parlait stratégie et non tactique, paraît-il. On n'avait pas dû le comprendre.

Le futur général de Gaulle, jeune officier alors, a eu dans *le Fil de l'épée*, qu'il publia en 1932, des propos sanglants sur les « *principes métaphysiques* » qui inspiraient alors le commandement et qui furent responsables de véritables massacres.

Les troupes lancées à l'attaque dans des conditions irréfléchies avaient été stupéfiées par l'instantanéité des pertes et leur impuissance à riposter.

Le pantalon rouge que portaient encore les soldats français a souvent été mis en cause. Dans la pratique, auraient-ils été habillés de couleurs moins voyantes, le résultat n'aurait guère été différent. L'armée française était toutefois la seule à ne pas avoir adopté une tenue mieux adaptée à la guerre moderne.

Assez paradoxalement, dans ces armées tout entières vouées à l'offensive, les fantassins portaient un paquetage de 30 kilos, mais c'était vrai aussi des fantassins allemands...

Même s'il lui fallut encore quelques jours pour s'en convaincre, le 20 août, le général Joffre savait que le plan XVII était caduc. Hannibal semblait l'emporter sur Napoléon. Sur toute la ligne, l'armée française, vaincue dans la « bataille des frontières », reculait.

Toutefois, la leçon avait porté. Plus question de faire des différences entres les divisions de réserve et les divisions d'active. Tandis que les effectifs de l'armée allemande avaient fondu – les pertes avaient aussi été considérables, les lignes de communications étaient étirées, des troupes avaient été laissées en arrière pour faire le siège des forteresses (Anvers, Maubeuge), des divisions de renfort avaient été envoyées sur le front oriental, on avait négligé de faire venir des dépôts de nouveaux soldats pour remplacer les morts –, les troupes françaises avaient été renforcées par l'appel aux soldats des dépôts. Plus de 100 000 hommes en quelques jours.

Lorsque les deux armées, cessant de combattre parallèlement l'une à l'autre, se firent face dans le gigantesque choc frontal que fut la bataille de la Marne, 750 000 fantassins allemands seulement tentèrent d'enfoncer le front tenu par plus d'un million de fantassins franco-britanniques. Ils échouèrent et durent à leur tour battre en retraite. Parmi les causes de la victoire de la Marne, la supériorité numérique des soldats alliés fut en définitive primordiale.

A la fin de l'année 1914, l'armée française comptait déjà trois cent mille morts. Cinq mois plus tôt, seuls les pessimistes croyaient que la guerre durerait jusqu'à Noël. Elle ne faisait que commencer, et déjà, tant en France qu'en Allemagne, toute une élite intellectuelle avait été fauchée.

Jean-Jacques Becker
Historial de la Grande Guerre

LIRE

- Henry Contamine, *9 septembre 1914, la victoire de la Marne*, Collection « Trente journées qui ont fait la France », Gallimard, 1970
- Général Gambiez et colonel Suire, *Histoire de la première guerre mondiale (1914-1918)*, t. I, Fayard, 1968
- Maréchal Joffre, *Mémoires*, Plon, 1932
- Charles de Gaulle, *Le Fil de l'épée*, Berger-Levrault, 1932
- Gerd Krumeich, *Armaments and Politics in France on the Eve of the First World War*, Berg Publishers, Oxford, 1984

PROCHAIN ÉPISODE : LA MORT DES ÉCRIVAINS



glante

Deux attentats à la bombe ont visé des cibles juive et israélienne à Londres

LONDRES

correspondance

Cinq personnes ont été légèrement blessées dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27 juillet par l'explosion d'une voiture piégée devant le siège d'une organisation juive au nord de Londres. La veille, un autre attentat à la bombe avait eu lieu contre l'ambassade d'Israel dans la capitale britannique, faisant quatorze blessés, dont un dans un état grave, et des dégâts matériels importants.

Le deuxième attentat à la voiture piégée visait le siège du Joint Israel Appeal, une organisation de collecte de fonds au profit de l'Etat juif située à Finchley, un quartier où vit une importante communauté juive.

Mardi midi, une première voiture piégée avait explosé à proximité de l'ambassade d'Israel, située dans un des quartiers de l'ouest de la capitale, habité par des diplomates, près du palais royal de Kensington. Un garde de sécurité de l'ambassade d'Israël avait interpellé une femme – *« de type proche-oriental, et âgée d'une cinquantaine d'années »*, selon la police – qui se trouvait à bord d'une Audi 100 grise, en stationnement devant un bloc d'appartements jouxtant l'ambassade et le consulat. La conductrice avait aussitôt pris la fuite. Deux ou trois minutes plus tard, le véhicule, qui contenait une bombe d'au moins 10 kilos, explosait. L'appartement de la princesse Margaret, sœur de la reine, a été endommagé par des débris.

Lors d'une conférence de presse, le commandant David Tucker, chef de la brigade antiterroriste de Scotland Yard, a déclaré que l'attentat contre l'ambassade d'Israël marquait *« le retour du terrorisme proche-oriental dans les rues de Londres »*. Israël s'est déclaré convaincu de la responsabilité du Hezbollah, également responsable, selon lui, de l'attentat de Buenos-Aires, le 18 juillet, qui avait fait quatre-vingt-seize morts.

Les cibles choisies, de même que les lieux concourent à montrer que les auteurs des attentats cherchaient à donner le plus grand retentissement possible à leur forfait, dans la foulée de la déclaration israélo-jordanienne signé le 25 juillet à Washington *(le Monde du 27 juillet)*. Avec deux chaînes de télévision, le service arabe de la BBC et au moins quatre quotidiens, Londres est considéré comme la capitale médiatique du monde arabe.

Les responsables de la communauté juive ont demandé un renforcement de la protection policière des lieux de culte et des centres communautaires. *« Le gouvernement britannique doit interdire les organisations terroristes comme le Hamas et le Hezbollah »*, a insisté David Jenner, vice-président du Joint Israel Appeal.

MARC ROCHE

Le roi Hussein et M. Rabin sont déterminés à poursuivre le processus de paix

Le roi Hussein et Itzhak Rabin ont affirmé, mardi 26 octobre, qu'ils étaient déterminés à poursuivre le processus de paix, en dépit des tentatives de sabotage, tel l'attentat de Londres, qu'Itzhak Rabin a imputé aux extrémistes islamistes.

WASHINGTON

de notre correspondant

L'attentat de Londres est venu occulter, mardi 26 juillet, les bonnes paroles échangées devant le Congrès par le roi Hussein de Jordanie et le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, pour la deuxième et dernière journée de leur sommet de Washington.

Au lendemain de la signature d'un document scellant la *« fin de l'état de belligérance »* entre eux, tout s'est passé comme si l'actualité était venue leur rappeler que certains s'opposaient à la tendance générale à la normalisation des relations entre Israël et ses voisins. Ce type de violence a souvent accompagné chaque étape du rapprochement arabo-israélien. Sans vouloir encore se prononcer sur les responsables de l'opération contre l'ambassade israélienne en Grande-Bretagne, M. Rabin a dénoncé *« la guerre totale »* que mène la mouvance islamiste radicale aux négociations en cours entre l'Etat juif et l'OLP, la Jordanie, voire la Syrie.

Il a assuré que le Hezbollah libanais, dont *« l'Iran est le patron »*, était l'un des principaux bras armés de cette mouvance, laquelle a développé, selon lui, *« une infrastructure terroriste à travers le monde »*. Ce sont ses membres qui auraient récemment frappé en Thaïlande, à Buenos-Aires (en Argentine), au Panama, et, peut-être, encore à Londres, a poursuivi le premier minisre. *« Il n'y a aucun doute dans mon esprit*, a-t-il confié, *nous sommes confrontés à une vague d'extrémisme islamique »*, dont les militants entendent faire *« dérailler le processus en cours »*. Lors d'une conférence de presse tenue avec le roi Hussein, il a évoqué, à demi-mots, la situation dans la région sud du Liban, pour dire qu'Israël ne cherchait pas à garder *« un seul pouce de territoire libanais »*.

Mais l'Etat juif continuera à contrôler une bande de terrain dans cette région du Liban, tant que les forces armées de ce pays ne seront pas en mesure d'empêcher les infiltrations – notamment du Hezbollah – de l'autre côté de la frontière. Dressant un constat, qui ne facilitera sans doute pas le règlement du conflit israélo-syrien, M. Rabin a affirmé que le Hezbollah était très actif dans le sud du Liban, où il serait appuyé par des « Gardiens de la révolution » iraniens et où il disposerait *« d'armes lourdes venues de Téhéran via la Syrie »*.

Car si *« l'Iran est le patron du Hezbollah »*, a martelé M. Rabin, Damas est, de son côté, *« en mesure de limiter les activités »* de ce mouvement de militants chiites libanais. Seulement, a regretté le premier ministre, la Syrie *« n'use que très partiellement de ce pouvoir »*. Le souverain hachémite, confronté chez lui à une autre forme d'islamisme militant, a dénoncé *« les ennemis de l'espoir »* et estimé que la meilleure manière de lutter contre eux était pour Israël et ses interlocuteurs arabes de poursuivre dans le chemin de la négociation.

Autant de propos qui tranchaient avec l'optimisme lyrique de la veille, lors de la signature de la « Déclaration de Washington », et qui soulignaient que la réalité proche-orientale est souvent fort éloignée de l'atmosphère sereine d'une cérémonie dans les jardins fleuris de la Maison-Blanche. Pour la deuxième journée de leur premier sommet public, le roi Hussein et M. Rabin s'étaient, cette fois, rendus devant le Congrès qui, réuni en session extraordinaire, leur fit un accueil triomphal.

L'ovation du Congrès

Applaudissements, sifflements approbateurs, « bravos » ont fusé de tous les bancs quand les deux hommes sont venus s'installer, côte à côte, sur le podium faisant face à l'hémicycle. Tout le gouvernement américain était là, et les neuf membres de la Cour suprême. Le souverain jordanien jouait une partie de sa visite, puisqu'aussi bien il a pris le risque de ce rapprochement avec Israël – qui a dû déplaire aussi bien à l'OLP qu'à la Syrie – et de ce sommet de Washington avec M. Rabin pour retrouver les bonnes grâces de l'Amérique. Il les avait perdues au moment de la guerre menée par les Etats-Unis pour chasser l'Irak du Koweit, ayant alors choisi de prendre, politiquement, le parti du président Saddam Hussein.

Cela lui permit peut-être d'éviter chez lui de graves troubles, mais lui valut aussi la rancœur, tenace, de l'Arabie saoudite et la mauvaise humeur, relative, du Congrès américain, où le « lobby » israélien est très actif. Or, confronté à une difficile situation économique, le roi Hussein a besoin de la bonne volonté du Congrès pour obtenir l'effacement de sa dette vis-à-vis des Etats-Unis (qui serait de 700 à 950 millions de dollars, selon différentes estimations).

Souvent ému, au bord des larmes, il a conclu une adresse de plus de vingt minutes par ces mots : *« Je suis venu devant vous comme un soldat qui ne veut porter les armes que pour défendre son pays* (il veut des armements américains sophistiqués), *comme un homme qui comprend les peurs de ses voisins et qui ne demande qu'à vivre en paix avec eux, enfin comme un homme qui souhaite affirmer dans son pays la démocratie, le pluralisme politique et les droits de l'Homme »* (référence qui est toujours de bon effet devant le Congrès). A en juger par l'ovation qui lui a été faite, le roi devrait, dorénavant, trouver à Washington des législateurs de nouveau attentifs à ses besoins.

M. Rabin n'était pas moins ému. A 72 ans, visage marqué, voix rocailleuse, l'ancien chef d'état-major de la guerre de 1967 a chaleureusement salué le *« courage »* de ce deuxième chef d'Etat arabe, après l'Egyptien Sadate, venu faire la paix avec Israël – même si un traité de paix en bonne et due forme entre les deux pays devrait dépendre des progrès réalisés dans les négociations israélo-syriennes et israélo-palestiniennes. Loin du lyrisme de la veille, M. Rabin a observé : *« Il y a beaucoup de travail devant nous .»* A son tour, il a conclu son adresse au Congrès en évoquant son passé de soldat : *« Moi, militaire portant le matricule 30743, général à la retraite des forces armées israéliennes, je me considère aujourd'hui comme le soldat d'une armée au service de la paix .»*

ALAIN FRACHON

L'attentat contre l'Association mutuelle israélite argentine

Trois suspects ont été arrêtés à Buenos-Aires

Une Iranienne en possession d'un passeport falsifié a été arrêtée à l'aéroport international d'Ezeiza, près de Buenos-Aires, et deux autres suspects interpellés dans le cadre de l'enquête sur le sanglant attentat commis le 18 juillet contre l'Association mutuelle israélite argentine (AMIA) dans la capitale argentine. L'enquête *« avance rapidement, nous avons de bonnes pistes »*, a affirmé le président argentin Carlos Menem, en annonçant à la radio, mardi 26 juillet, l'arrestation de l'un des deux hommes, présenté comme le propriétaire du véhicule qui aurait servi lors de l'attentat. Selon un général israélien qui a pris part aux opérations de sauvetage, le conducteur, dont l'identité – comme celle des autres suspects – n'a pas été révélée, serait mort au volant d'une camionnette Renault transportant près de cinquante kilos d'explosifs.

Les sauveteurs ont retiré lundi vingt-sept cadavres des décombres des locaux de l'AMIA, ce qui porte à quatre-vingt seize morts le bilan de cet attentat. Les responsables de la communauté juive, qui disposent d'une liste des personnes disparues, estiment que le bilan définitif pourrait dépasser la centaine.

Le juge fédéral Juan José Galeano, chargé de l'enquête, est rentré lundi de Caracas où, selon les journaux locaux, il a interrogé un ancien diplomate iranien qui disposerait d'informations utiles à cette enquête et à celle sur l'attentat à la bombe commis en 1992 contre l'ambassade israélienne à Buenos-Aires. Argentins et Israéliens continuent de suspecter l'Iran et le Hezbollah, groupe libanais pro-iranien, d'avoir commandité les deux attaques. – *(AFP, Reuter.)*

PANAMA : confirmation de la thèse de la bombe dans l'explosion d'un avion. – S'appuyant sur les conclusions *« définitives »* d'une équipe d'enquêteurs américains et panaméens, le président Guillermo Endara a confirmé, mardi 26 juillet, à Panama, qu'une bombe était à l'origine de l'explosion, le 19 juillet, d'un avion de la compagnie panaméenne Alas. Les dix-neuf passagers, dont douze hommes d'affaires juifs, ainsi que les deux membres de l'équipage ont été tués. Le corps de l'auteur présumé de l'attentat, un Libanais du nom de Lya Jamal, a été retrouvé parmi les débris de l'avion, qui a explosé en vol quelques minutes après avoir décollé du port de Colon. – *(AFP, Reuter.)*

CLÉS/ *Les précédents londoniens*

L'explosion d'une voiture piégée, qui a visé mardi 26 juillet à Londres l'ambassade d'Israël, est le quatrième attentat anti-israélien depuis douze ans dans la capitale britannique :

■ **3 juin 1982** : l'ambassadeur d'Israël à Londres, Shlomo Argov, est grièvement blessé devant l'hôtel Dorchester. L'attentat est revendiqué par le groupe palestinien d'Abou Nidal, dissident du Fatah. C'est à la suite de cet attentat qu'a eu lieu l'invasion israélienne du Liban.

■ **6 juin 1985** : attentat à la bombe contre une agence de voyages israélienne dans le nord-ouest de Londres. Importants dégâts, mais pas de blessés.

■ **17 avril 1986** : la police déjoue un attentat à la bombe contre un avion de la compagnie israélienne El Al. La bombe avait été trouvée par les services de sécurité de la compagnie dans le double fond d'un sac de voyage d'une femme d'origine irlandaise. Elle avait été placée, sans que la jeune femme soit au courant, par un ami arabe, dont elle était enceinte. L'avion d'El Al devait transporter 400 personnes.

■ **26 juillet 1994** : une voiture piégée explose près de l'ambassade d'Israël à Londres, faisant 15 blessés. – *(AFP.)*

POINT DE VUE

Une perte irréparable

par Itzhok Niborski

L'INSTITUTION qui vient d'être l'objet de l'attentat du 18 juillet est la plus importante de la communauté juive, non seulement de l'Argentine, mais de toute l'Amérique latine. L'Association mutuelle israélite argentine (AMIA) regroupe quarante mille familles, soit la plus grande partie des familles juives de Buenos-Aires (deux cent mille âmes environ), et salarie au moins deux cents personnes. Ses locaux abritaient aussi la Fédération des communautés juives argentines, qui s'apprêtait à fêter cette année son centième anniversaire.

A ses débuts, elle s'est consacrée à la gestion des cimetières, qui ne sont pas, en Argentine, le monopole des villes, mais peuvent appartenir à des associations privées. Dès les années 30, son champ d'activité s'est diversifié : soutien à l'éducation juive, religieuse et laïque, aide sociale, soutien à la presse et à l'édition, activités culturelles. A la fin des années 40, elle a fait construire un bâtiment important à la mesure de ses activités, dans le centre commercial de la ville, au 633 de la rue Pasteur. C'est ce bâtiment qui vient d'être soufflé, et l'on peut craindre que rien ne puisse être récupéré.

Depuis les années 50, cet immeuble est le cœur d'une vie juive originale. En effet, la communauté de Buenos-Aires est la seule à pratiquer une démocratie totale : ses représentants sont élus tous les trois ans par un scrutin qui associe réellement tous ses membres et permet une cohabitation entre religieux et laïques. Mais c'est aussi le cœur d'une vie intellectuelle importante, se manifestant notamment par l'édition. Dans ce bâtiment de cinq étages, l'un avait été dévolu au YIVO, l'institut de recherche sur le judaïsme. Sa bibliothèque comportait une centaine de milliers de livres, périodiques rares, documents, en yiddish, en hébreu et en espagnol principalement. La perte est irréparable.

Il faut bien mesurer la tragédie qui frappe aujourd'hui le judaïsme argentin. Au-delà des pertes humaines et matérielles, c'est la communauté qui est décapitée. Le service social ne pourra plus assurer les aides indispensables pour la survie de plusieurs milliers d'assistés ; les fichiers qui permettaient les contacts entre les membres de la communauté n'existent plus. La crise économique avait déjà opéré des coupes claires dans l'aide aux écoles juives. Qu'en sera-t-il désormais ? Mais c'est aussi un type bien particulier de judaïsme qui est ici frappé. L'AMIA était l'aboutissement d'une longue histoire dont le judaïsme séculier avait constitué le ciment communautaire, chose exceptionnelle dans le judaïsme mondial.

▶ **Itzhok Niborski, ancien fonctionnaire de l'AMIA, est maître de conférences à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO).**

DANS LA PRESSE

Le terrorisme contre la paix

Financial Times (Julian Ozanne et David Horovitz) : « Les officiels israéliens estiment que l'attentat londonien est lié à celui de Buenos-Aires intervenu la semaine dernière. (...) Ils pensent que même si la plupart des groupes terroristes sont indépendants, ils sont liés par une philosophie religieuse commune qui les amène à lutter contre un Occident décadent dans le but d'établir des républiques islamiques au travers du monde musulman. Ces groupes sont opposés au processus de paix au Moyent-Orient, aux dirigeants arabes modérés, et souhaitent voir l'Etat d'Israël détruit. »

Libération (Jacques Amalric) : « Comment ne pas établir un lien entre ce forfait et la prestation à laquelle se prêtaient au même moment, à Washington, le roi de Jordanie et Yitzhak Rabin ? Comment ne pas se rappeler l'attentat commis, le 18 juillet, contre un centre communautaire juif de Buenos-Aires et qui a fait près d'une centaine de victimes ? (...) Ce qui s'est passé les 18 et 26 juillet, à Buenos-Aires et à Londres, peut se passer demain à Paris. »

La Montagne : « Il y avait du bonheur dans la poignée de main échangée lundi entre le roi Hussein de Jordanie et le premier ministre israélien, Yitzhak Rabin, sur la pelouse de la Maison Blanche. (...) Mais l'attentat qui a ensanglanté les abords de l'ambassade d'Israël en Grande-Bretagne est venu rappeler brutalement, hier, que le chemin de la paix au Proche-Orient, après quarante-six ans d'affrontement entre l'Etat hébreu et ses voisins arabes, s'apparente toujours à un parcours d'obstacles. »

Jérusalem, ville convoitée

La Croix (François d'Alançon) : « L'OLP refuse de limiter la question de Jérusalem à un simple problème de « gestion des lieux saints islamiques ». (...) Si l'on ajoute à cela la vieille rivalité entre les monarchies hachémite et saoudienne pour le gardiennage des lieux saints de La Mecque, Médine et Jérusalem, sans oublier les prétentions dans ce domaine du roi du Maroc, la bataille pour la ville sainte se complique avantageusement pour favoriser les desseins israéliens. »

InfoMatin (Sylvaine Frézel) : « Jérusalem, la question la plus épineuse du contentieux israélo-arabe, est aussi l'un des sujets de friction entre l'OLP et le roi Hussein de Jordanie. La première voudrait faire de la partie orientale de la ville la capitale d'un futur Etat palestinien. Le second est le gardien des lieux saints de l'islam dans la cité, une prérogative à laquelle il n'a jamais renoncé. (...) Certains spécialistes estiment que ce ne sont pas les clés de Jérusalem qui motivent le « petit roi », mais l'assurance que personne d'autre ne les aura.

Le Figaro (Pierre Rousselin) : « Les Palestiniens de l'OLP (...) font valoir que l'accord signé le 13 septembre 1993 avec Israël stipulait que les négociations sur le statut définitif des territoires occupés, et sur Jérusalem, se dérouleraient entre Israéliens et Palestiniens. Venu brouiller les cartes, voilà que le roi Hussein apparaîtrait comme un « troisième larron » bien embarrassant pour l'OLP.

Le Hamas propose d'échanger le corps d'un soldat israélien contre des dirigeants intégristes

Pour la première fois, le Mouvement de la résistance islamique palestinien Hamas a proposé, mardi 26 juillet, de restituer le corps d'un soldat israélien, Ilan Saadon, enlevé en 1989 puis tué, en échange de la libération de son chef spirituel, Ahmed Yassine, et d'autres dirigeants intégristes détenus par Israël.

Dans un communiqué signé de sa branche armée, le groupe Ezzedine-el-Qassam, le Hamas a donné aux autorités israéliennes jusqu'à vendredi soir pour faire connaître leur accord. Un porte-parole militaire israélien s'est refusé à tout commentaire. Le chef de l'OLP Yasser Arafat, avait demandé le 1er juillet, au premier jour de son retour dans la bande de Gaza, la libération de Cheikh Yassine. Des responsables israéliens, notamment le ministre des affaires étrangères Shimon Peres, n'ont pas exclu *a priori* une telle libération mais ont réclamé en contrepartie que Cheikh Yassine aide à découvrir le corps du soldat enlevé et prenne position pour *« l'arrêt du terrorisme »*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Dans la « déclaration de Washington »

La petite phrase sur Jérusalem a scandalisé les Palestiniens

Le « rôle historique » à Jérusalem attribué à la Jordanie dans la déclaration israélo-jordanienne signée lundi 25 juillet à Washington a scandalisé les Palestiniens qui réclament des explications.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les stratèges diplomatiques à la petite semaine applaudiront la manœuvre. Ceux qui voient plus loin s'en inquiéteront peut-être. Le fait est que le passage relatif à l'avenir de Jérusalem dans la déclaration israélo-jordanienne de Washington, a déclenché, vingt-quatre heures seulement après sa signature, une très sérieuse zizanie entre Jordaniens et Palestiniens.

De sa petite villa de bord de mer à Gaza, Yasser Arafat, affirmait-on dans son entourage, ne décolère plus. Objet du délit, cette petite phrase concernant la *« haute priorité au rôle historique »* qu'Israël s'engage à accorder à la Jordanie quand viendra le temps – à partir de l'été 1996 – de négocier le statut permanent de la ville trois fois sainte (*le Monde* du 27 juillet).

Soucieux de ne pas envenimer outre mesure la situation, mais sans retirer un mot de la déclaration conjointe officielle qui fait foi, le roi Hussein a bien tenté, mardi à Washington, de corriger un peu le tir. Il a rappelé que *« la souveraineté sur les Lieux saints de Jérusalem appartient à Dieu et à Dieu seul »* et souligné que *« la souveraineté religieuse* (sur les sites en cause) *devrait être accordée aux croyants »* des trois grandes religions monothéistes, chrétiens, juifs et musulmans.

« Ainsi, a poursuivi le monarque hachémite, *Jérusalem deviendra le symbole de la paix, l'incarnation de ce qu'elle devra être pour les Palestiniens et les Israéliens, lorsque leur négociation déterminera le statut final de la Jérusalem-Est arabe. »* On pouvait voir dans cette déclaration un double message.

A tous ses auditeurs, et peut-être à Itzhak Rabin en particulier, qui a rappelé plus d'une demi-douzaine de fois mardi dans son discours devant le Congrès qu'il venait de Jérusalem, qu'il repartait à Jérusalem et que celle-ci était bien *« la capitale d'Israël et le cœur du peuple juif »*, le souverain jordanien rappelait l'existence d'une *« Jérusalem arabe »* – laquelle fut conquise en 1967 et unilatéralement annexée en 1980 – et que son sort définitif reste à négocier.

Aux Palestiniens, qui sont les seuls Arabes cités pour en déterminer l'avenir avec Israël, le roi signifiait qu'il n'a pas, pour l'instant, de revendication territoriale à faire valoir sur la ville proprement dite. Même si les cent cinquante mille Palestiniens qui résident dans la partie orientale de la sainte cité ont conservé, faute de mieux et dans leur immense majorité, leurs passeports et laissez-passer jordaniens, le roi Hussein se satisfait de la double approche mise au point avec son partenaire israélien. *« Lorsqu'il s'agit de Jérusalem,* a résumé M. Rabin, *l'important est de bien séparer les problèmes religieux des questions politiques. »*

Comment séparer le religieux du politique

C'est précisément cette séparation qui inquiète non seulement Yasser Arafat mais, pour une fois ensemble dans la dénonciation, toutes les factions palestiniennes, du Hamas islamique au FPLP marxiste. Mardi, le chef de l'Autorité palestinienne pour les enclaves autonomes de Gaza et de Jéricho, s'est saisi de son téléphone et a appelé tous azimuts.

Le roi Hassan II du Maroc en sa qualité de président du « comité Al Qods » (« la Sainte », c'est-à-dire Jérusalem en arabe), puis le ministre égyptien des affaires étrangères, Amr Moussa, enfin un ministre saoudien, le prince Sultan Ben Abdel Aziz, illustre représentant d'une monarchie qui, justement, dispute à Hussein de Jordanie son rôle de gardien des Lieux saints islamiques à Jérusalem.

Ensuite, plus prompts à dénoncer les tentatives qu'à mettre en place une stratégie pour les déjouer – les Palestiniens de Jérusalem-Est attendent notamment depuis des années de voir ce que fait l'OLP pour contrer ce qu'ils appellent *« la judaïsation forcée »* de leurs quartiers –, Yasser Arafat a saisi le bureau de la Ligue arabe au Caire.

On ignorait mercredi matin ce que tous ces appels à l'aide avaient donné, mais Nabil Abourdeina, le conseiller de presse du chef de l'Autorité autonome, ne se gênait plus pour *« mettre en garde contre les tentatives de diviser les Arabes »* et appeler à la *« préservation des bonnes relations entre Jordaniens et Palestiniens. »*

Si, comme le disait Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP, toute cette affaire se résumait à *« une tentative israélienne d'enfoncer un coin entre les parties arabes »*, l'objectif semble atteint au-delà de toute espérance. Dans la coulisse, les choses s'enveniment déjà. *« Le roi Hussein,* confie un haut responsable de l'OLP qui tient à l'anonymat, *a virtuellement reconnu la souveraineté israélienne sur Jérusalem-Est et affaibli notre position pour les négociations futures. »*

« Israël, précise Mahdi Abdoul Hadi, un politologue palestinien, *a joué des craintes jordaniennes. Tandis qu'Arafat se noie dans les détails de Gaza-Jéricho, l'Etat hébreu a saisi l'opportunité pour faire entrer le roi Hussein dans le jeu. »* Et tout bousculer dans son sens. A la vérité, cette vision à peine machiavélique des choses, Israël usant de main de maître de la carte jordanienne pour contrer Arafat, les Palestiniens ne sont pas les seuls à l'avoir. Mardi matin, le *Jerusalem Post* ne citait-il pas *« un haut responsable gouvernemental »* qui se félicitait ainsi de l'accord avec la Jordanie ? *« Désormais, quand la Jordanie refusera de marcher avec nous, on ira avec l'OLP. Et quand les Palestiniens nous feront des problèmes, on marchera avec Hussein... »*

PATRICE CLAUDE

Critiques de Tripoli, Téhéran et Beyrouth

La déclaration de Washington signée lundi 25 juillet par le roi Hussein et Itzhak Rabin (*le Monde* du 26 juillet) annonçant notamment de la fin de l'état de belligérance entre les deux pays, a été diversement accueillie à travers le monde. Si l'écrasante majorité des gouvernements s'en réjouit, la Libye, l'Iran et le Liban l'ont franchement critiquée.

« C'est un nouveau pas vers la liquidation de la cause palestinienne », a commenté, mercredi 27 juillet, le ministère libyen de l'unité arabe dans un communiqué. *« Cet accord contredit la charte de l'ONU qui n'autorise pas la consécration de l'occupation des territoires par la force »*, a ajouté le ministère.

La déclaration de Washington est *« un accord de capitulation »*, a estimé de son côté la radio d'Etat iranienne qui juge scandaleux que le roi Hussein ait *« serré la main du premier ministre du régime sioniste, pendant que le peuple libanais était sous les bombes de l'aviation israélienne »*.

Sur un mode plus modéré mais quand même critique, le président libanais a reproché à la Jordanie d'avoir fait faux bond à *« la coordination arabe »*. *« Les dettes d'un Etat ne peuvent servir de prétexte pour justifier l'arrêt de cette coordination »*, a estimé Elias Hraoui dans un entretien avec la BBC.

Alors que la plupart des pays arabes continuaient mercredi d'observer le silence, le ministre syrien des affaires étrangères Farouk El Chareh s'est borné à déclarer à Paris que la paix, pour être *« stable »* devait inclure la Syrie. Et à Damas, le quotidien *Techrine* a fait valoir qu'*« adopter des solutions séparées, quelles qu'en soient les justifications, affaiblit et oblige à se soumettre aux conditions d'Israël »*.

Pour la Ligue arabe, la déclaration israélo-jordanienne est un *« développement important sur la voie d'une paix juste et durable »*. Le secrétaire général de l'ONU s'en est *« réjoui »* et l'Union européenne s'en est *« vivement félicitée »*. Pour le Vatican enfin, qui vient d'établir des relations diplomatiques aussi bien avec Israël qu'avec la Jordanie, ce document est la preuve *« que l'on peut parvenir à la paix, à la condition que l'on rejette la spirale néfaste des représailles et de la vengeance »*. – (*AFP, Reuter.*)

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Prétoria est embarrassé par la mise en cause des services secrets israéliens

En accusant Israël d'avoir traité les Palestiniens comme le régime de l'apartheid avait traité les Noirs, le ministre de la défense, Joe Modise, a déclenché une levée de boucliers en même temps qu'une mise au point du gouvernement de Pretoria. Celui-ci est bien embarrassé par une polémique où s'enchevêtrent l'histoire des relations « spéciales » qu'entretinrent pendant longtemps les deux pays et les initiatives des services secrets israéliens, le Mossad.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Une série d'assassinats dont les victimes étaient toutes, peu ou prou, liées à la production et à la vente de produits chimiques et d'armes vers le Proche-Orient, est à l'origine des propos controversés de Joe Modise. La police soupçonne le Mossad d'être l'auteur de quatre meurtres, commis entre novembre 1991 et juin 1994.

Le corps d'Alan Kidger fut retrouvé en novembre 1991, découpé en morceaux dans le coffre de sa voiture, abandonnée à Soweto. Ingénieur chimiste, il aurait servi d'intermédiaire dans la vente, au Proche-Orient, de composés susceptibles d'aider à la fabrication d'armes nucléaires. Un autre ingénieur chimiste, Wynand Van Wik, fut torturé à mort et son corps découvert, le 23 avril 1993, dans une chambre d'hôtel de Seapoint, près du Cap. Trevor Carter, qui travaillait pour une compagnie de produits chimiques de Johannesburg, fut assassiné, le 9 mars 1994, d'une balle dans la tête. Quant à Don Lange, intermédiaire jamais en retard d'une bonne affaire, surtout en matière d'armes, dont la mort remonte au mois de juin dernier, il fut retrouvé asphyxié dans sa maison des environs de Durban.

Plusieurs éléments, dont le contenu des agendas des victimes, donnent à penser que trois d'entre elles se connaissaient, voire auraient collaboré dans la vente de produits chimiques à l'Irak. Selon le *Week End Star*, qui multiplie les révélations, la police se pencherait sur deux nouveaux assassinats suspects.

Cet hebdomadaire affirme que les quatres hommes auraient été tués par le Mossad, soucieux d'empêcher l'Irak d'acquérir des produits sensibles pouvant servir à son industrie nucléaire. Cette thèse, que l'ambassadeur d'Israël à Pretoria, Alon Liel, a catégoriquement niée, comme il se doit, est partagée par ceux qui se souviennent d'une affaire analogue, survenue il y a quelques années à Paris, où le corps d'un physicien atomiste égyptien travaillant pour les Irakiens avait été retrouvé dans la chambre d'un grand hôtel de la capitale, vraisemblablement « éliminé » par le Mossad.

Gaffe politique

Ce qui n'était qu'un roman d'espionnage est devenu une affaire politique embarrassante, notamment après que l'enquête se fut déplacée en Grande-Bretagne, où un officier supérieur de la police sud-africaine est allé interroger la famille de l'une des victimes. Faisant sienne la thèse qui accuse le Mossad, M. Modise a affirmé, le 13 juillet, que son pays allait revoir les *« relations spéciales »* qu'il entretenait avec Jérusalem.

« Israël était l'un des principaux partenaires de ce pays, a-t-il souligné, *celui qui a violé le plus les sanctions, y compris en matière d'embargo militaire. Politiquement,* [les anciens dirigeants et leurs homologues israéliens] *étaient tous plus ou moins sur le même bateau. Ce que les Israéliens ont fait aux Palestiniens n'est pas très différent de ce que l'Afrique du Sud a fait subir à ses propres habitants* [noirs].»

Ces propos, proférés après qu'officiels sud-africains et israéliens se furent longuement rencontrés pour tenter d'arranger les choses, ont suscité de vigoureuses protestations, notamment de la part des responsables de la puissante fédération sioniste sud-africaine. De son lit d'hôpital, où il venait de subir une opération de la cataracte, Nelson Mandela a jugé les déclarations de Joe Modise *« malheureuses »* tandis que le chef de la diplomatie, Alfred Nzo, assurait que le ministre de la défense n'avait pas dit ce que tout le monde avait cru entendre. *« Nous avons de bonnes relations avec Israël »*, ajoutait-il, affirmant que *« la haute présence »* du président israélien, Ezer Weizman, à l'investiture de M. Mandela *« exprimait parfaitement l'état des relations entre les deux pays »*.

Au-delà de la gaffe politique de M. Modise – habitué du genre, le ministre avait déjà tenté, en juin, de faire censurer un journal (*le Monde* du 15 juin) –, les enquêtes sur les morts mystérieuses continuent. S'il est probable que l'implication des services secrets d'Israël ne sera jamais prouvée, l'accumulation des indices pourrait avoir un effet équivalent à une mise en cause. Même si, cette fois, il est à peu près certain qu'aucun ministre ne commentera le fait en public.

GEORGES MARION

Au cours d'une visite dans trois pays africains

M. Balladur veut observer les effets de la dévaluation du franc CFA

Accompagné d'Edmond Alphandéry et de Michel Roussin, respectivement ministres de l'économie et de la coopération, Edouard Balladur a entrepris, mercredi 27 juillet, sur fond de drame rwandais, un voyage en Afrique qui doit le conduire successivement au Sénégal, en Côte-d'Ivoire et au Gabon. Le premier ministre entend délivrer un message de confiance à des pays qui traversent une passe difficile et démontrer que Paris a toujours une politique africaine.

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, M. Balladur s'est défendu de faire ce voyage dans la perspective de l'élection présidentielle de 1995. *« Fallait-il donc que je m'interdise d'aller en Afrique, ce qui aurait permis de prétendre que je m'en désintéressais ? »*, s'interroge-t-il. Evoquant la dévaluation du franc CFA, il s'est présenté comme *« celui qui a décidé d'aider les Africains à prendre la décision courageuse de la dévaluation et de faire un effort exceptionnel en leur faveur »*. Il considère donc normal d'aller observer, six mois après, *« les résultats »* de cette politique et de *« rendre hommage aux Africains pour le courage dont ils ont fait preuve »*.

EN BREF

ALGÉRIE : crainte d'attentats contre des Américains. – L'ambassade américaine en Algérie a fait savoir, mardi 26 juillet à Alger, dans une note diffusée par le secrétariat d'Etat, avoir reçu des *« informations qui indiquent qu'un attentat ou un enlèvement d'Américains est peut-être en préparation »*. Estimant que *« de telles menaces doivent être prises au sérieux »*, l'ambassade a recommandé aux ressortissants américains, présents en Algérie, *« la plus grande prudence »*. – (*Reuter.*)

BANGLADESH : violents affrontements entre étudiants et islamistes. –De violents affrontements entre étudiants et militants islamistes ont fait entre deux et quatre morts et plus d'une centaine de blessés, mardi 26 juillet, dans le port de Chittagong. L'organisation antifondamentaliste, Unité des étudiants de tous les partis (APSU) avait appelé à la grève générale et à une contre-manifestation sur les lieux où devait avoir lieu un rassemblement du parti islamiste Jamaat-e-Islami. – (AP, Reuter, AFP.)

GAMBIE : le lieutenant Yaya Jammeh devient chef de l'Etat. –Le lieutenant Yaya Jammeh, président du Conseil provisoire des forces armées qui a pris le pouvoir, est devenu chef de l'Etat. Il a annoncé lui-même sa nomination à la radio, mardi 26 juillet, en même temps que la formation d'un nouveau gouvernement de quatorze membres : sept militaires et sept civils dont trois femmes. Le ministre des finances et des affaires économiques du précédent gouvernement, Bakary Darbo, a été reconduit dans ses fonctions. Le nouveau président a, en outre, annoncé la réouverture, mercredi 27 juillet, de toutes les frontières. – (AFP.)

KAZAKHSTAN : signature d'un accord avec l'AIEA. – Le premier ministre kazakh, Sergueï Terechenko, a signé, mardi 26 juillet à Alma-Ata, un accord avec le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Hans Blix, stipulant que les centrales nucléaires du pays seront exclusivement utilisées à des fins civiles. L'AIEA veillera à ce que le pays se conforme au traité de non-prolifération nucléaire, qu'il a signé en décembre 1993. Elle soutiendra le Kazakhstan pour le développement de nouveaux réacteurs et procédera à la désinfection du site de Semipalatinsk, contaminé par des essais nucléaires militaires. – (*UPI.*)

PAKISTAN : Amnesty International dénonce l'utilisation « abusive » des lois anti-blasphème. – Amnesty International a dénoncé, mercredi 27 juillet, l'usage « abusif » des lois contre le blasphème au Pakistan, où elles serviraient à couvrir des persécutions d'ordre religieux. Selon l'organisation, les minorités religieuses ou les musulmans non conformistes sont victimes d'arrestations arbitraires, de procès injustes et parfois d'assassinats. Amnesty soupçonne aussi certains membres du clergé musulman de faire pression sur les juges pour que les personnes accusées de blasphème soient pendues. – (*AFP.*)

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : expulsion de deux écologistes autrichiens. – Deux écologistes autrichiens participant au blocus de la centrale nucléaire de Temelin (sud de la Bohême) ont été expulsés du pays, lundi 25 juillet, a indiqué la police. Un manifestant britannique a été déclaré *persona non grata* pour trois ans. L'achèvement de la construction de cette centrale, dont l'une des deux tranches est équipée d'un réacteur d'origine soviétique, est au centre d'une vive polémique entre Prague et Vienne, l'Autriche réclamant sa fermeture pour des raisons de sécurité. – (*AFP.*)

SAHARA OCCIDENTAL : le Front Polisario proteste après les mesures d'amnistie « sélectives » prises par Hassan II. – Dans un communiqué rendu public, lundi 25 juillet, à Paris, la représentation du Front Polisario en France a protesté contre le fait que les récentes grâces décidées par Hassan II n'aient pas bénéficié *« aux centaines de femmes et d'hommes sahraouis, jetés massivement dans les prisons marocaines, la plupart du temps secrètes, et ce depuis 1975 »*. A son avis, cette *« mesure très sélective »* est *« en totale contradiction avec les dispositions du plan de paix des Nations unies pour le Sahara occidental »*.

SOMALIE : le personnel civil étranger de l'ONU évacué d'une ville après des pillages. – L'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM) a évacué, mardi 26 juillet, son personnel civil étranger de Belet-Uen, dans le centre du pays, après le pillage de sa base par des hommes armés. Ce retrait avait été précédé de heurts entre partisans et adversaires du chef de guerre Mohamed Farah Aïdid. Le personnel civil étranger de l'ONUSOM avait été évacué, lundi 25 juillet, de Bossaso, dans le Nord-Est, en raison de l'insécurité. – (*Reuter.*)

SRI-LANKA : l'opposition s'accorde sur une candidate au poste de premier ministre. – L'Alliance du peuple, coalition de huit partis d'opposition, a désigné, mardi 26 juillet, Chandrika Kumaranatunga comme candidate au poste de premier ministre en vue des élections législatives du 16 août. Elle a été préférée à sa mère, Sirimavo Bandaranaïke, qui fut déjà deux fois premier ministre. De son côté, le Parti national uni (UNP), au pouvoir, a publié mardi un manifeste en faveur de la poursuite du régime présidentiel, mettant fin aux rumeurs d'instauration d'un système de type parlementaire. – (UPI, AP)

VENEZUELA : l'ancien président Carlos Andres Perez est sorti de prison. –La Cour suprême du Venezuela a accordé, mardi 26 juillet, une mise aux arrêts domiciliaires à l'ancien président Carlos Andres Perez, qui a quitté la prison d'El Junquito où il était incarcéré depuis le 18 mai. Agé de soixante et onze ans, M. Perez a bénéficié d'une loi qui prévoit que les détenus de plus de soixante-dix ans peuvent effectuer leur détention à leur domicile. Il est accusé d'avoir détourné 17 millions de dollars en 1989. – (AFP.)

Le Monde

Édité par la SARL le Monde
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre,
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

AFRIQUE

RWANDA

Le nouveau gouvernement autorise les organisations humanitaires à circuler librement

Le président zaïrois Mobutu a accepté, mardi 26 juillet, de *« désarmer les militaires rwandais réfugiés »* dans son pays. Selon le communiqué publié à l'île Maurice après des entretiens avec le nouveau président du Rwanda, Pasteur Bizimungu, *« le Zaïre ne permettra pas que son territoire soit utilisé comme terrain d'attaque »* et *« accepte de faciliter le retour des réfugiés »*.

Les organisations humanitaires et les agences des Nations unies peuvent désormais utiliser l'aéroport de Kigali et circuler librement sur les routes, *« sans guide ni escorte »*, a annoncé mardi la radio rwandaise, confirmant la volonté affichée par les autorités de voir l'aide internationale distribuée à partir du Rwanda plutôt que des pays limitrophes.

Quelques heures auparavant, le secrétaire général adjoint de l'ONU pour les opérations d'urgence, Peter Hansen, avait estimé, à l'issue d'un entretien avec le vice-président et ministre de la défense, Paul Kagame, que Kigali avait de *« fortes raisons »* de devenir *« le centre des opérations »* d'assistance humanitaire au Rwanda. Cela devrait être chose faite très rapidement, comme en témoigne l'annonce, mardi à Washington, de l'arrivée, *« dans quelques jours »*, d'un premier groupe de soldats américains à Kigali.

Ce premier contingent – un millier d'hommes, indique-t-on officieusement – est censé établir une *« base logistique »* et, *« si nécessaire, une unité de protection »*, dans la capitale rwandaise, a précisé le général John Sheehan. Les troupes américaines qui, jusqu'à présent, opéraient uniquement depuis le Zaïre et l'Ouganda, devraient installer des stations de secours sur les routes allant vers la frontière zaïroise, afin de fournir un aide médicale et des vivres aux réfugiés rentrant chez eux. L'objectif est d'inciter le plus grand nombre de ceux qui ont fui vers Goma à revenir chez eux.

Ce déploiement spectaculaire, baptisé « Support Hope » (« Soutenir l'espoir »), n'est pas sans rappeler l'opération « Restore Hope » lancée, il y a deux ans, en Somalie. Mais il n'est *« pas dans l'intention* [des Américains] *d'établir une sorte de base de combat »* en territoire rwandais, a prévenu le général Sheehan. Les troupes américaines n'en sont pas moins *« prêtes à rester »* jusqu'à ce que Kigali soit en mesure d'assurer le retour de ses ressortissants. En outre, il n'est pas exclu que les Etats-Unis reprennent leurs largages de vivres et de matériel, dès lors qu'un arrangement serait trouvé avec le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

Washington souhaite une « large coalition »

Quatorze avions américains transportant des vivres et du matériel ont décollé, entre lundi après-midi et mardi matin, d'une base militaire près de Francfort. Dix appareils de transport C-141 Starlifter et quatre C-5 Galaxy ont quitté l'Allemagne en direction de Goma (Zaïre) et d'Entebbe (Ouganda), quartiergénéral provisoire du pont aérien américain. Les deux Galaxy envoyés au Zaïre sont arrivés mardi à Goma avec des stations d'épuration d'eau de taille moyenne.

A Kigali, le premier ministre, Faustin Twagiramungu, a publiquement conveuu mardi que des troupes américaines pourraient stationner au Rwanda, *« si c'est pour une assistance humanitaire »*. Il devrait accueillir, vendredi 29 juillet le secrétaire d'État adjoint pour les affaires africaines, George Moose. Ce dernier a précisé mardi devant le Congrès que les Etats-Unis espéraient *« obtenir des garanties supplémentaires »* selon lesquelles le nouveau gouvernement s'appuiera sur une *« large coalition »*.

De son côté, le général Jack Nix, commandant l'opération américaine d'aide au Rwanda, a eu mardi à Entebbe un entretien avec le général canadien Roméo Dallaire, commandant la Mission de l'ONU pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), afin d'étudier les modalités de l'opération « Support Hope », qui devrait prendre le relais de l'opération française « Turquoise ».

A la veille de son départ en Afrique, le premier ministre français, Edouard Balladur, a confirmé, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, publié jeudi 28 juillet, que les troupes françaises entameront *« un retrait partiel, avant la fin du mois de juillet »*, la date du 22 août marquant, comme prévu, *« la fin de* [la] *mission »* française au Rwanda. – *(AFP, Reuter.)*

Forte mobilisation en France en faveur des réfugiés

Les associations humanitaires ont enregistré une augmentation des dons en faveur du Rwanda, notamment depuis le début de l'épidémie de choléra à Goma. La Croix-Rouge française signale un *« très bon taux de réponse »* à l'appel à la générosité lancé la semaine dernière. Selon son président, Pierre Consigny, plusieurs milliers de chèques sont parvenus à l'organisation, dont certains d'un montant allant jusqu'à 1 million de francs. L'appel de la Croix-Rouge avait reçu le soutien du CNPF.

Au siège de Médecins sans frontières, une quarantaine de bénévoles ont dû être recrutés pour répondre au téléphone et dépouiller le courrier. Plus de 1 500 lettres et 6 000 appels téléphoniques ont été reçus depuis jeudi 21 juillet. 330 médecins – dont 45 % répondaient au critère de disponibilité de trois mois exigé par MSF – se sont proposés pour partir soigner les Hutus cholériques de Goma et les trois premiers volontaires ont quitté Paris dimanche 24 juillet. 220 infirmières se sont également portées candidates ainsi que 400 personnes sans qualification médicale. La campagne précédente lancée par MSF, une pétition appelant à une intervention internationale pour arrêter le génocide, avait recueilli quelque 40 000 signatures.

A l'Action internationale contre la faim (AICF), la campagne est jugée comme l'une des plus mobilisatrices, pratiquement à égalité avec le Kurdistan ou la Somalie. 5 millions de francs ont été recueillis en un mois et demi et 1 700 lettres reçues lundi 25 juillet. L'association estime cependant avoir besoin de 10 millions à 15 millions de francs.

A Médecins du monde, la campagne a permis de recueillir 6,9 millions de francs depuis le mois d'avril, ce que le responsable du service« donateurs », Philippe Lévêque, estime *« un chiffre honnête mais pas encore extraordinaire »* (cependant, à titre de comparaison, la famine au (sud-Soudan) n'a suscité que 99 400 F de dons en 1993). Le « record historique » a été battu le 23 juin, veille du début de l'opération « Turquoise », avec 15 000 chèques contre 4 000 par jour en moyenne toutes missions confondues, mais la moitié des dons répondaient à la campagne lancée parallèlement par l'organisation en faveur des exclus français privés de vacances.

Selon le responsable de Médecins du monde, c'est la première fois que des entreprises se mobilisent autant pour une cause à l'étranger. Les associations estiment encore insuffisante la générosité, d'autant que, comme le dit Philippe Lévêque, il faut *« faire des réserves pour l'après, pour dans deux ans, quand le conflit ne sera toujours pas fini et la médiatisation réduite à zéro »*.

C. Ls.

Les maires de France se mobilisent pour le Rwanda. – L'Association des maires de France (AMF) et l'Association française pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (AFSEA) lancent une collecte de fonds auprès des maires pour venir en aide aux réfugiés rwandais. Elle permettra, d'une part, d'acheter et d'acheminer des médicaments et de la nourriture, et, d'autre part, de construire et de faire fonctionner des villages d'accueil pour les enfants au Cameroun et au Zaïre. Les dons peuvent parvenir à l'AFSEA, 28, place Saint-Georges, 75009 Paris, CCP 7 273 99. G.

Une deuxième catastrophe est redoutée dans la zone française

Au sud-ouest du Rwanda, dans la « zone humanitaire sûre » instaurée par les troupes françaises, où vivent 1,6 million de personnes déplacées, une deuxième catastrophe humanitaire menace, ont annoncé, lundi 25 juillet, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et les responsables français de l'opération « Turquoise ». La catastrophe risque de pousser la population à l'exode alors qu'à Goma, au Zaïre, où se sont réfugiés plus d'un million de Rwandais, l'épidémie de choléra continue de tuer.

GOMA (Zaïre)

de notre envoyé spécial

« Les gens ne donnent de l'argent que quand ils ont vu ça, ces cadavres, à la télévision. Les gouvernements ne donnent rien tant qu'ils ne sont pas sous la pression. » Pour Alison Campbell, un responsable de l'organisation humanitaire CARE, le drame humain qui se joue dans la région de Goma n'aurait pu être évité, à moins de refaire le monde et l'humanité. Soulignant qu'elles fonctionnent sans stocks ni réserves financières, les organisations humanitaires parlent aujourd'hui de 15 000 morts en une semaine, parmi les quelque 1,2 million de réfugiés ayant fui le Rwanda pour la région de Goma, au Zaïre, devant l'avance du Front patriotique rwandais (FPR). Une hécatombe à relativiser face au demi-million de personnes massacrées au Rwanda depuis le 7 avril par beaucoup de ceux qui sont aujourd'hui réfugiés et décimés par la maladie, la faim ou la soif.

« Les responsables des massacres sont ici. Nous ne souhaitons pas nourrir ces gens-là », dit la responsable d'une organisation humanitaire, qui n'envisage de distribuer l'aide qu'aux femmes et aux enfants. *« Si l'on nourrit tout le monde, si personne n'est jugé, la tragédie se répètera »*, estime ce responsable ayant requis l'anonymat. Est-ce, comme l'affirme un officier français de l'opération « Turquoise », *« parce que les organisations humanitaires disaient ne pas vouloir aider les assassins »* que la catastrophe s'est produite ici ?

Chacun dément vigoureusement, renvoyant les Français aux ambiguïtés de la mission « Turquoise » qui est parfois apparue comme visant à aider le *régime hutu menacé* par l'avancée du FPR. Chacun assure avoir été présent dans la région de Goma mais reconnaît avoir été surpris par le nombre de réfugiés et la rapidité avec laquelle ils sont arrivés. Ce qui a, en fait, pris de court tout le monde, c'est la rapidité de l'avance du FPR ou plutôt le décrochage des anciennes Forces armées rwandaises (FAR).

« Ce sont leurs autorités qui ont dit de fuir, ce sont elles qui sont responsables, juge un responsable humanitaire. *Bien ou mal, les gens ont voté avec leurs pieds*, estime-t-on du côté français. La lutte entre les anciennes et les nouvelles autorités rwandaises sont la principale raison du désastre. Ce combat mortel continue de faire rage : le FPR favorise le rapatriement des réfugiés au Rwanda, vidé de sa population, sans donner de réelles garanties aux candidats au retour ; l'ex-gouvernement, réfugié au Zaïre, pose des conditions inacceptables pour mettre fin à l'exil. Face à cette lutte, qui déplace des millions de personnes et qui coûte des milliers de vies, les organisations humanitaires semblent désarmées.

« Aucune organisation, pas même le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) de l'ONU, n'a le matériel, ni le personnel ni l'argent pour accueillir tant de gens si rapidement dans de telles conditions, explique Alison Campbell. *« Le HCR n'est pas conçu pour une telle catastrophe, pour accueillir plus d'un million de personnes au milieu de nulle part, sur la roche volcanique, sans eau*, affirme Chris Jankovski, l'un des porte-parole du HCR à Goma, venu de Sarajevo.

« Il ne suffit pas d'avoir de la nourriture et de l'eau, il faut une logistique importante, des camions, des communications. Ce qui n'est pas très spectaculaire mais indispensable et prend du temps à mettre en place », note un spécialiste. *« Le HCR travaille avec les gouvernements, la communauté internationale. Nous n'avons pas d'avions. Il faut beaucoup de bureaucratie, de temps pour une opération de cette taille dont l'échelle nous dépasse »*, souligne le porte-parole du HCR.

« On meurt loin des caméras »

Pendant que l'on s'interroge sur les causes de la relative hécatombe de Goma, une nouvelle catastrophe se prépare si personne ne réagit. Le CICR, présent *« sans état d'âme depuis le début »*, soulignent les militaires français, a lancé, lundi 25 juillet, un appel : *« Plus d'un million de Rwandais ont besoin d'aide d'urgence à l'intérieur du pays et sont totalement oubliés*, a-t-il déclaré. *Ces déplacés sont en bien plus mauvaises conditions économiques et nutritionnelles que les régugiés qui ont traversé la frontière. Si les opérations d'aide ne sont pas engagées aussi au Rwanda, un nouvel exode de dimension catastrophique pourrait se produire la semaine prochaine. »*

Au sud-ouest du Rwanda, dans la « zone humanitaire sûre », créée par les soldats français de l'opération « Turquoise », *« on meurt loin des caméras »*, souligne le colonel Schill, responsable des affaires humanitaires de l'opération « Turquoise ». Dans cette zone, *« une catastrophe est en train de se produire à petit feu, plus diluée, dans une plus grande région et plus lentement qu'à Goma*, estime-t-il. *Cette catastrophe va s'amplifier si rien n'est entrepris »*. D'après lui, les livraisons d'aide dans la zone (20 % de la superficie du pays) sont de 4 000 tonnes par mois, ce qui suffit à nourrir 500 000 personnes, alors que la zone abrite 1,6 million de déplacés qui s'ajoutent à une population locale estimée à plus de 3 millions.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

NIGÉRIA : le pasteur Jesse Jackson en mission à Lagos. – Le pasteur américain Jesse Jackson était attendu, mercredi 27 juillet à Lagos, afin d'y remettre un message de Bill Clinton, a annoncé la Maison Blanche. Il a pour mission de transmettre au chef de l'Etat, le général Sani Abacha, *« les inquiétudes personnelles du président* (Clinton) *concernant l'absence de progrès vers la restauration de la démocratie »* et de l'inciter à libérer les opposants récemment arrêtés, notamment Moshood Abiola, qui avait remporté l'élection présidentielle organisée en juin 1993 par le précédent régime militaire. – *(AFP.)*

Un vibrion cholérique qui résiste aux antibiotiques classiques

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué, mardi 26 juillet, à Genève, que la souche responsable de l'épidémie de choléra qui sévit au Rwanda et au Zaïre avait enfin pu être identifiée. A son avis, cette épidémie, déjà responsable dans ces pays de milliers de victimes, est due au germe de l'espèce Vibrio cholerae, sérogroupe 0139 (sérotype Ogawa, biotype El Tor).

Les tests faits en laboratoire ont, depuis peu, démontré que la souche bactérienne identifiée au Rwanda et au Zaïre était très résistante aux antibiotiques (la tétracycline notamment) habituellement proposés dans le traitement curatif du choléra. Selon l'OMS, la furazolidone apparaît aujourd'hui comme l'antibiotique curatif le plus approprié, l'antibiothérapie devant être réservée, d'une manière générale, aux infections les plus graves. Pour le Dr Maria Neira, coordonnateur du groupe spécial de l'OMS sur le choléra, *« les antibiotiques peuvent aider dans cette situation de crise, mais il faut, une fois de plus, souligner que la réhydratation demeure le traitement qui s'impose dans l'immense majorité des cas »*.

L'épidémie qui sévit au Rwanda et au Zaïre, quel que soit son caractère dramatique, n'est donc pas due à un germe d'une pathogénicité hors du commun. La bactérie en cause est celle que l'on tient généralement pour responsable de la « septième pandémie ». Son nom, « El Tor », est celui du camp égyptien de quarantaine du Sinaï où elle fut isolée pour la première fois. Cette pandémie a été identifiée il y a trente ans lorsque la vague épidémique cholérique a amorcé sa propagation en dehors de sa zone habituelle d'endémie. On a ainsi recensé plusieurs épidémies en Asie orientale et au Bangladesh.

« Cette progression irrésistible s'est poursuivie jusqu'en 1966 et, après une accalmie provisoire en 1967 et 1968, la maladie se répandit alors dans plusieurs pays méditerranéens, expliquait-on en 1991 à l'OMS. *En 1970, le choléra a envahi l'Afrique occidentale qui, si l'on excepte quelques poussées à la fin du XIXe siècle, en était toujours demeurée exempte. Pour la première fois depuis le début de la pandémie actuelle, le choléra s'est propagé d'un bond à travers un vaste territoire jusque-là indemne. »*

La toilette rituelle des corps

Les épidémiologistes suivirent alors la diffusion du vibrion cholérique dans différents pays africains selon des parcours quasi identiques, la maladie étant transmise le plus souvent par des pêcheurs et des commerçants. Les rencontres auxquelles donnent lieu, sur le continent africain, les funérailles avec les toilettes rituelles des corps et certaines festivités ont, semble-t-il, joué un rôle important dans la propagation de cette maladie infectieuse qui, dans de nombreuses régions africaines, est depuis devenue endémique (*le Monde* du 12 février 1991). La dramatique émergence épidémique observée aujourd'hui au Rwanda et aux frontières du Zaïre, s'inscrit pleinement dans ce courant de la septième épidémie qui, en 1991, avait durement touché le continent sud-américain. Elle doit donc, à ce titre, être dissociée de l'inquiétante apparition d'un nouveau germe de choléra (sérogroupe 0139) qui, l'an dernier, a touché l'Inde, le Bangladesh, la Thaïlande et la Chine (*le Monde* des 15-16 avril et 18 août 1993).

Pour autant, le sérogroupe identifié en terre rwandaise ne manquera pas de poser problème aux équipes médicales qui entendent mettre en œuvre sur place une thérapie médicamenteuse curative. *« En l'état actuel de la résistance connue du germe en cause et des données épidémiologiques disponibles on ne peut, dans une optique curative, que préconiser la prescription de furazolidone ou d'Intetrix »*, nous a expliqué le Dr Jean-Michel Fournier (unité du choléra et des vibrions de l'Institut Pasteur de Paris).

D'autres spécialistes des maladies infectieuses tropicales soulignent la grande responsabilité des multinationales pharmaceutiques françaises ou étrangères, qui n'ont pas jugé utile, ni rentable de continuer leurs travaux sur la mise au point de médications préventives ou vaccinales face à ce qui apparaît comme un nouveau fléau infectueux aux dimensions internationales.

JEAN-YVES NAU

PAYS BALTES

Les troupes russes quitteront l'Estonie avant le 31 août

Les présidents russe et estonien, Boris Eltsine et Lennart Meri, ont conclu, mardi 26 juillet à Moscou, un accord sur le retrait des quelque 2 500 soldats russes d'Estonie avant le 31 août. L'Estonie est le dernier des trois pays baltes à signer un accord sur le départ des soldats russes.

MOSCOU

de notre correspondant

Au terme de cinq heures d'entretiens *« assez difficiles »*, selon l'euphémisme de Boris Eltsine, le président russe et son homologue estonien, Lennart Meri, sont parvenus, mardi 26 juillet au Kremlin, à débloquer l'épineux dossier du retrait des quelque 2 500 militaires russes encore stationnés en Estonie. Ce sommet avait été organisé à la hâte après l'échec de la dernière session de négociations, il y a une semaine à Helsinki. L'accord de mardi, fruit de la *« sagesse »* des deux présidents selon M. Eltsine, comprend deux documents : un traité portant sur le retrait des troupes russes avant le 31 août, ainsi qu'un accord sur les droits des retraités militaires russes, *« qui seront égaux à ceux des citoyens estoniens »*, comme l'indiquait Boris Eltsine à l'issue des entretiens. Moscou a ainsi obtenu que les deux dossiers soient liés, ce que Tallin avait refusé jusqu'à présent.

Tout au long de ces négociations, les dirigeants russes ont attaché une importance toute particulière au sort des 10 600 retraités de l'ex-armée rouge et de leurs familles installés en Estonie et exigeaient qu'ils bénéficient de *« garanties sociales »*. Si les Estoniens n'étaient pas opposés à des négociations avec la Russie, ils tenaient cependant à ce que cette question soit abordée après le retrait des derniers soldats russes. C'est en effet un thème sensible en Estonie, où l'on considère généralement ces militaires retraités ou démobilisés comme des *« occupants »*. La législation estonienne actuelle accorde tout de même des permis de résidence à ceux qui ont plus de soixante-cinq ans et qui ont pris leur retraite avant le 20 août 1991, date de l'indépendance de l'Estonie. Des conditions que près de la moitié des « retraités » ne remplissent pas. L'Estonie cite, par exemple, le cas de dizaines d'officiers russes âgés de quarante ans à peine, récemment démobilisés, et qui ont servi dans les unités de renseignement ou de parachutistes. Ils constituent un danger potentiel pour la sécurité de l'Etat, estime-t-on à Tallin.

Tête haute

L'accord conclu mardi entre les présidents Eltsine et Meri, et dont la teneur exacte n'est pas encore connue, pourrait donner lieu à des interprétations divergentes. Si la clause d'âge de soixante-cinq ans peut être supprimée, l'Estonie refusera probablement le permis de résidence à quelques centaines de personnes ayant *« porté atteinte à l'indépendance estonienne »*. Mais, sauf revirement de dernière minute, toutes les troupes russes devraient bien avoir quitté l'Estonie au 31 août prochain. En dépit de ses diverses menaces, Moscou ne pouvait probablement pas repousser l'échéance encore de quelques mois. Il s'agissait surtout, comme le souligne, mardi, le quotidien *Sevodnia*, d'obtenir une concession de la part de l'Estonie pour permettre aux soldats russes de quitter le pays la tête haute.

Contrairement à la Lettonie, dont le projet de loi sur la citoyenneté est très discutable, l'Estonie dispose déjà d'une législation complète sur la citoyenneté qui a été jugée conforme aux normes internationales. La Russie a, bien sûr, abondamment dénoncé les *« flagrantes violations des droits de l'homme »* et les traitements *« humiliants »* réservés, selon elle, à la minorité russophone vivant en Estonie (28 % de la population de 1,5 million d'habitants). Mais Moscou n'a guère présenté de cas concrets aux instances internationales compétentes et n'était pas en mesure d'embarrasser Tallin de cette manière.

La Russie ne pouvait pas davantage ignorer les multiples pressions de l'Occident pour le respect des engagements pris sur le retrait complet des troupes des Etats baltes. Reste encore à clarifier le statut de la base de sous-marins de Padilski, ainsi que les deux différends frontaliers, dans les régions de Pskov et de Narva. Moscou a déjà établi un poste-frontière sur un territoire revendiqué par l'Estonie. Ce qui laisse présager d'autres négociations ardues. – *(Intérim.)*

BOSNIE-HERZÉGOVINE

La Russie s'oppose au remplacement des soldats de l'ONU par une force de l'OTAN

Le ministre russe de la défense, Pavel Gratchev, a entrepris, mardi 26 juillet, à Belgrade une mission en faveur du plan de paix des grandes puissances pour la Bosnie, en annonçant d'emblée son opposition au remplacement en ex-Yougoslavie des « casques bleus » par une force de l'OTAN, comme le préconise le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali (*le Monde* du 27 juillet).

La visite de M. Gratchev intervient au lendemain d'une réunion à Moscou des représentants du « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne). Le ministre russe a rencontré le président serbe, Slobodan Milosevic ainsi que le ministre yougoslave de la défense, Pavle Bulatovic, le leader des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, et le commandant de leurs forces armées, le général Ratko Mladic. *« La paix doit s'appuyer sur un plan complet, ce qui sous-entend un plan de paix qui précise, en plus de la carte de découpage, d'autres questions telles la Constitution et la levée des sanctions contre la Yougoslavie »* (Serbie et Monténégro), a estimé M. Milosevic à l'issue de sa rencontre avec M. Gratchev.

D'autre part, le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, a critiqué la position de M. Boutros-Ghali. Le retrait des « casques bleus » équivaudrait, a-t-il dit, *« à une punition pour nous qui essayons de nous défendre »*. C'est une proposition *« assez surprenante car en un sens elle porte préjudice aux décisions du « groupe de contact »*, a-t-il déclaré. – *(AFP.)*

Des « casques bleus » pris au piège



Suite de la première page

« Moi, dit-il, *on m'a appris à faire la guerre. Ici, nos réactions guerrières doivent devenir des réactions diplomatiques. C'est une mission difficile. »*

L'adjudant prend sa tâche à cœur, affiche un sourire décontracté et une réelle envie de remplir en Bosnie le devoir humanitaire qui lui a été fixé.

Mais il ne retient plus ses soupirs lorsque son capitaine lui annonce qu'il va devoir changer de poste. Adieu le pont Vrbanja, adieu « Victor », l'adjudant Rouch et ses trente et un marsouins seront bientôt à Lukavica, à l'ouest de Sarajevo ; une caserne serbe où la FORPRONU veille à ce que les armes lourdes collectées au mois de février restent bien dans les hangars. Une mission impossible si les Serbes décident un jour de récupérer leurs canons. *« Je ferai mon travail,* déclare Philippe Rouch, déterminé. *Mais je ne prendrai pas de risques inconsidérés. Je suis arrivé avec trente et un hommes, et mon objectif principal est de repartir avec tous mes soldats. Je veux aider ceux qui souffrent, et peut-être faire avancer le processus de paix. Mais je ne veux pas que notre sang soit versé ici pour un conflit dont j'ai le sentiment qu'il continuera après notre départ. »*

Le sous-officier fait le tour de Victor ; la soirée a été calme. Seule une roquette antichar a explosé, à l'heure du dîner, dans l'immeuble calciné qui se dresse face au poste français. L'adjudant ne sait pas exactement d'où elle est venue. Les « casques bleus » se préparent à dormir. Trois guetteurs restent en faction, munis de jumelles à infrarouges. Dès l'aube, ils repartiront en patrouille et achèveront de renforcer le poste Victor. Il reste des sacs de terre à remplir, un toit à consolider.

Plantés sur la ligne de front, l'adjudant Rouch, ses hommes et tous les autres « casques bleus » présents à Sarajevo seront les premiers avertis si la tension remonte vraiment. Derrière ses briques rouges, un tireur pourrait alors modifier la direction de son canon. Rouch, s'il est attaqué, ripostera sans états d'âme.

RÉMY OURDAN

ITALIE

Silvio Berlusconi s'en prend au « gouvernement des magistrats »

ROME

de notre correspondant

Le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, a vivement dénoncé, mardi 26 juillet à Rome, *« le gouvernement des magistrats »*, après la mise en cause de responsables de son groupe Fininvest parmi lesquels son frère cadet, Paolo Berlusconi, dans le cadre des enquêtes dites *« Mani pulite »* contre la corruption.

Paolo Berlusconi avait été désigné, lundi, par le responsable des services fiscaux de la Fininvest, Salvatore Sciascia, arrêté la veille, comme l'homme qui autorisait le versement des pots-de-vin à la Garde des finances (la police fiscale). Selon l'avocat de M. Sciascia, ce dernier trouvait dans son coffre-fort les enveloppes préparées à l'intention des fonctionnaires qu'il fallait arroser. Tout au long de la journée de mardi, les avocats de Paolo Berlusconi ont demandé aux magistrats qu'ils interrogent leur client. Mais, fidèles à leur style de travail, les juges de *« Mani pulite »* avaient déjà préparé un mandat d'arrêt contre lui ainsi que contre le directeur administratif de la Fininvest, Alfredo Zuccotti, après une autre perquisition dans les bureaux du groupe. Au total, sept nouveaux mandats d'arrêt devraient être émis contre des entrepreneurs, des experts-comptables et des fonctionnaires de la brigade des finances.

« Une action dévastatrice »

Evoquant cette enquête, mardi soir, lors de la Convention du centre chrétien-démocrate, l'une des composantes de sa majorité, Silvio Berlusconi, n'a pas mâché ses mots : ou bien l'opération *« Mani Pulite » « devient une juste opération de nettoyage »*, ou bien *« le risque est qu'elle se transforme en action dévastatrice pour des pans entiers de la société, de l'économie et des entreprises »*. Dans un discours très dur, le président du conseil a invité les juges à se limiter à faire leur métier. *« S'ils veulent gouverner le pays, décider des lois et assumer la responsabilité de la direction de l'économie, ils doivent obtenir un mandat du peuple souverain »*, a-t-il lancé, estimant que *« tout excès porte un coup dévastateur à la crédibilité des institutions démocratiques »*.

Allant encore plus loin, le président du conseil a dénoncé *« les anciennes forces qui se réfugient sous les toges des procureurs »* parce qu'elles n'acceptent pas le verdict des urnes, accusant la gauche battue aux élections de chercher ainsi sa revanche et la presse de lui faire écho.

Un discours que l'opposition rejette en bloc. Le centriste Mario Segni, leader du pacte referendaire, a déclaré que M. Berlusconi, qui invite les juges à faire leur métier, ferait mieux de se comporter lui-même comme le président du Conseil plutôt que comme le propriétaire de la Fininvest. Parmi les alliés de M. Berlusconi, l'inquiétude était perceptible, même s'ils ont confirmé leur solidarité au sein de la coalition, lors d'une réunion dans la nuit de mardi à mercredi. Cherchant une fois de plus à dédramatiser la situation, le vice-président du Conseil, Giuseppe Tatarella, d'Alliance nationale, n'a rien trouvé de mieux que d'inviter *« Silvio à suivre un cours accéléré chez Mitterrand qui, lui, est un homme d'Etat... »*

SALVATORE ALOÏSE

UKRAINE

Recul des communistes aux élections législatives

Vingt députés seulement ont été élus, dimanche 24 juillet, lors du troisième tour des législatives, a déclaré, lundi, la commission électorale centrale. Les votes du scrutin de dimanche, destiné à pourvoir les 112sièges sur 450 restés vacants après les deux tours en mars et avril, n'ont été déclarés valides que dans 65 circonscriptions où le taux de participation a été supérieur à 50 % des inscrits. De nouvelles consultations seront organisées le 7 août et à l'automne. Ces premiers résultats montrent une stagnation du Parti communiste, qui avait remporté le plus grand nombre de députés (86 sur 338 élus) en avril mais aucun de ses candidats n'a été élu dimanche. Ses représentants ont notamment été battus à Donetsk et Lougansk, deux cités houillères.

L'enjeu de ces élections était précisément de savoir si la gauche pourrait accroître son influence au Parlement au détriment des candidats centristes ou réformistes, sur lesquels compte s'appuyer le nouveau président Leonid Koutchma, élu le 10 juillet. – *(AFP.)*

TURQUIE

La coalition gouvernementale est menacée d'éclatement

ISTANBUL

de notre correspondante

Le remaniement gouvernemental qui avait été annoncé comme imminent, lundi 25 juillet, par le vice-premier ministre Murat Karayalçin, dirigeant du Parti populaire social-démocrate (SHP), a été reporté en raison des controverses qu'il suscite au sein de la coalition au pouvoir à Ankara. Le gouvernement turc offre ces jours-ci un bien curieux spectacle, de moins en moins compréhensible par la population : la liste des nouveaux ministres membres du SHP (parti minoritaire dans la coalition que dirige Mme Tansu Ciller) a été publiée lundi par M. Karayalçin, mais plusieurs titulaires des postes concernés refusent de démissionner.

Au premier rang de ces derniers, Hikmet Cetin, le ministre des affaires étrangères, qui refuse le traitement indigne que veut lui infliger le dirigeant de son parti. La désignation à sa place de Mümtaz Soysal, une personnalité dont les vues sont souvent en contradiction avec la politique du gouvernement, a soulevé de nombreuses protestations, d'autant qu'elle semblait avoir pour seul but d'apaiser l'opposition interne au sein du parti social-démocrate. Hikmet Cetin, qui jouit d'une excellente réputation après trente mois à la tête de la diplomatie turque, a été particulièrement irrité d'apprendre, alors même qu'il se trouvait en visite officielle en France avec le premier ministre, qu'un successeur lui avait été désigné.

Le ministre s'en est remis à la décision du président Demirel, qui aurait le pouvoir constitutionnel de le limoger s'il le jugeait nécessaire. De Téhéran, où il se trouve en ce moment, le chef de l'État a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de faire usage de ce droit pour renvoyer des ministres qui ont servi l'État avec succès. La démission du ministre de la justice, Seyfi Oktay, est également en suspens.

Cet épisode illustre la dégradation d'une scène politique dominée par des querelles personnelles et des conflits d'intérêts, au détriment de l'intérêt national, et met en question la survie de la coalition formée en 1991. Le commentateur Güngör Mengi rappelait dans le quotidien *Sabah* que le nouveau ministre choisi par M. Karayalçin pour diriger la diplomatie, Mümtaz Soysal, s'était lui-même exprimé sur ce sujet avant sa nomination. *« Cette coalition est morte depuis longtemps,* aurait déclaré M. Soysal. *La question est de savoir si elle aura une fin honorable ou mourra sans dignité. »*

NICOLE POPE

Sur les marchés des changes

La lire s'affaiblit

L'affaire des pots-de-vin qui, à travers la Fininvest, touche l'entourage du président du conseil italien, a commencé, mercredi matin 27 juillet, à affaiblir la lire qui s'était depuis quelques jours relativement bien tenue. La monnaie italienne était cotée 1 004 lires pour 1 mark, contre 999, mardi 26 et 993, à la fin de la semaine dernière.

L'affaiblissement de la lire enregistré mercredi matin prélude-t-il à une glissade plus importante ? La dernière baisse de la monnaie italienne avait été provoquée par l'affaire du décret Biondi relatif à la détention préventive en Italie. 1 mark, puisque les variations de la lire par rapport à la monnaie allemande sont les plus significatives, valait mardi 19 juillet, au plus fort de la crise politique, 1 006 lires, soit presque le sommet de 1 009,5 lires atteint début décembre 1993 lors des élections municipales. C'est l'un des plus bas niveaux historiques de la monnaie italienne. Avant la sortie de la lire du système monétaire européen (SME) à la mi-septembre 1992, 1 mark était coté 760 lires.

Depuis quelques jours, cependant, la devise italienne se redressait légèrement. Une accalmie qui s'explique par le retrait du décret Biondi, mais surtout par la hausse du dollar qui pendant quelques jours a induit un relâchement du mark.

Depuis le record de décembre, les cambistes s'attendaient à une remontée progressive de la monnaie italienne qui aurait dû se stabiliser, selon eux, entre 900 et 920 lires pour 1 mark. Mais la fragilité de la coalition qui soutient le gouvernement de Silvio Berlusconi a remis en cause leurs prévisions. Et ils estiment aujourd'hui que l'on peut monter jusqu'à 1 010 voire 1 020 lires pour 1 mark.

Le plus surprenant, dans cette fièvre qui agite les marchés, est l'absence de réaction de la Banque d'Italie. Certes, des rumeurs circulent, selon lesquelles la banque centrale serait intervenue pour soutenir la lire mais cela n'a pas été prouvé. Aucune déclaration officielle n'a été faite pour montrer la détermination des autorités monétaires à calmer le jeu, comme cela arrive fréquemment lorsqu'une devise est attaquée. Jusqu'à présent, la seule mesure prise pour défendre la monnaie a été le relèvement du taux de prise en pension de la banque centrale de 7,6 % début juin à 8,15 % actuellement.

Plus globalement, la faiblesse de la devise italienne, qui perdure malgré le ralentissement de l'inflation, est entretenue par le niveau élevé du déficit budgétaire. Dans le cadre d'un plan de programmation économique pour les trois années à venir (1995-1997), adopté le 21 juillet, le gouvernement a bien prévu de réduire massivement ce déséquilibre. Mais cet objectif reste pour l'instant assez éloigné. Et des doutes subsistent quant aux résultats à attendre de ce programme.

ALAIN PUCHAUD

ESPAGNE : un homme d'affaires assassiné –. Un homme d'affaires espagnol qui avait été accusé par le journal extrémiste basque *Egin* d'être un informateur de la police, José Manuel Olarte, quarante-deux ans, a été assassiné mercredi 27 juillet à Saint-Sébastien, a déclaré la police. Un homme lui a tiré une balle dans la nuque alors qu'il jouait aux cartes dans un restaurant. - *(Reuter.)*

A propos du cas du docteur Garretta et du pouvoir des juges

Le bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris s'inquiète des « égarements » de la justice

Le cas du docteur Michel Garretta, menacé d'être poursuivi deux fois pour les mêmes faits, et les excès de certains juges séduits par une forme de pouvoir conduisent Mᵉ Jean-René Farthouat, bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, à lancer un appel à la raison. Le bâtonnier souhaite que la justice, dont il déplore les dérives et les « égarements », se libère des tentations démagogiques pour retrouver son autorité à l'abri des passions.

Traditionnellement, le bâtonnier en exercice est un homme discret. Si discret que, ces dernières années, les bâtonniers successifs ont parfois essuyé les reproches d'avocats se plaignant d'un silence jugé excessivement prudent, seulement interrompu pour des interventions trop strictement limitées à la défense de la profession. Qu'un bâtonnier descende dans l'arène est donc une chose si rare qu'elle mérite d'être soulignée. D'autant qu'en l'occurrence le bâtonnier Jean-René Farthouat prend la plume pour lancer un cri d'alarme. Un cri qui rappelle aux magistrats qu'il faut savoir « *raison garder* ».

Longtemps, la justice a été accusée d'être une mécanique *lente et froide conduite par* des magistrats enfermés dans leur tour d'ivoire. Mais le juge est sorti de son splendide isolement pour marcher dans la rue, en entendre les bruits, en sentir les odeurs. Devenant enfin un homme, il gagnait à la fois en force et en fragilité. Il n'était plus insensible à la « *clameur* » *dénoncée* par le bâtonnier Farthouat, qui prend à son tour « *le risque de déplaire* » en s'insurgeant contre les nouvelles poursuites menaçant le docteur Garretta, qui purge une peine devenue définitive.

Mais celui qui est à la tête du plus grand barreau de France ne se limite pas à cet exemple. Il voudrait être convaincu que d'autres poursuites dans d'autres affaires ne reposent que sur la loi et la « *vertu* ». Il y a bien longtemps, un haut magistrat employait le même mot pour dire dans une boutade : « *Nous avons un handicap, nous exerçons le seul métier qui porte le nom d'une vertu : la justice.* » En quelques mots était résumée l'exigence pesant sur une *profession* qui ne doit pas être soupçonnée un seul instant de céder à d'autres impératifs que la *justice*.

A l'évidence, Mᵉ Farthouat évoque les poursuites sur le financement des campagnes électorales pour souhaiter que l'honneur des suspects ne soit plus terni prématurément. Il s'élève également contre les gardes à vue « *vexatoires et inutiles* » et fustige *l'incarcération quand elle est* « *un moyen de pression* » et « *une torture psychologique* ». Il fallait que *cela soit dit*, et la dénonciation de telles pratiques est nécessaire. On eût seulement aimé qu'un bâtonnier crie aussi haut et aussi fort pour les gardes à vue « *vexatoires et inutiles* » dont sont victimes chaque jour des centaines d'inconnus qui perdent l'honneur et leur emploi. On eût aimé qu'un bâtonnier s'élève contre l'incarcération utilisée comme moyen de pression envers ceux que l'on soupçonne de délits misérables. Cependant, si la mise en détention de *quelques célébrités* de la finance pouvait, par ses conséquences, faciliter la disparition de ces *usages discutables*, le but serait atteint.

L'ensemble des « *égarements* » dénoncés par *le* bâtonnier n'est pas sans rappeler un discours tenu un autre été. Le 24 juillet 1992, Pierre Drai, premier président de la Cour de cassation, adressait une lettre au ministère de la justice de l'époque, Michel Vauzelle. Le haut magistrat lui faisait part de ses « *préoccupations* » sur les propos tenus ici et là à l'égard des juges. Il prenait leur défense contre les attaques dont ils faisaient l'objet, tout en écrivant : « *Si l'indépendance du juge ne peut se concevoir sans responsabilité corrélative, il reste que ce même juge tient une place « privilégiée » dans une société organisée : dégagé de tout lien hiérarchique lorsqu'il se détermine pour trancher un conflit ou un différend, il ne doit se mouvoir que sur les commandements forgés dans le for intérieur de sa conscience.* » Et déjà M. Drai ajoutait : « *Le risque est grand de voir certaines dérives déboucher sur une situation difficilement maîtrisable et sûrement imprévisible.* »

MAURICE PEYROT

POINT DE VUE

Savoir déplaire

par Jean-René Farthouat

LA justice s'engage sur une voie périlleuse.

Elle n'a d'autre raison d'être que d'incarner l'équité et cette mission suppose qu'elle sache *garder ses distances à l'égard* des passions qui agitent le monde. On ne peut juger légitimement ses concitoyens que si l'on sait raison garder à l'abri des tentations démagogiques et des compromissions partisanes.

Est-il admissible que le juge *oublie le droit dont il procède* et poursuive une seconde fois, séduit par la clameur, un homme jugé coupable, et déjà condamné ? La plus respectable des douleurs, le plus insupportable des malheurs, n'autorisent pas de tels égarements. Il faut savoir déplaire si l'on prétend faire œuvre de justice.

La Constitution de la Vᵉ République a substitué à la notion de pouvoir judiciaire celle d'autorité *judiciaire. D'aucuns s'en sont* plaints. A tort, dès lors qu'aucune restriction n'est apportée aux pouvoirs du juge, c'est de l'autorité qu'il tire sa force.

Le pouvoir s'impose, l'autorité, elle, est reconnue.

Elle l'est lorsque la faute est poursuivie aux seuls noms de la loi et de la vertu et que la poursuite ou l'instruction ne vise à *asseoir aucune ambition personnelle*, ne sert aucun parti, ne participe d'aucune amertume ni n'alimente aucune revanche.

Il est des hommes que le combat politique a peut-être égarés et qui ont été conduits à négliger la pureté des moyens pour séduire ou persuader. Qu'on leur demande des comptes, sans ter*nir prématurément leur honneur.* Qu'on n'instruise plus la presse hâtivement d'une enquête vite présentée comme une condamnation. Qu'on cesse d'ordonner des gardes à vue vexatoires et inutiles. Qu'on cesse aussi d'utiliser, sans vrai besoin, l'incarcéra*tion comme* un moyen de pression, parfois d'oppression, et toujours de torture psychologique.

C'est au prix du respect de ces principes élémentaires, qui ne sont pas des rêveries utopiques mais la lettre et l'esprit de la loi positive, que l'autorité judiciaire sera reconnue.

▶ **Jean-René Farthouat est bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris.**

Les squats de Paris

Suite de la première page

A la préfecture de police de Paris (PP), on fait état, pour la seule capitale, de 9 000 clochards dits « traditionnels » et de 15 000 personnes « en galère ». Au 15 juillet, la même PP dénombrait, intra-muros, cent douze immeubles et hôtels meublés occupés collectivement et faisant l'objet d'une décision d'expulsion *émanant de la justice, avec ou non* le concours de la force publique (la préfecture compte comme immeuble occupé *tout bâtiment* dont trois logements au moins sont squattés). Ces statistiques ne recensent pas, et pour cause, les squats « sauvages » ignorés de la PP. De son côté, le Droit au logement (DAL), l'association de défense la plus active en Ile-de-France, comptabilise 200 familles de squatters dans Paris, 150 en banlieue, notamment à Grigny (Essonne), Montreuil et Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), et Trappes (Yvelines). Il répertorie aussi quelque 80 immeubles vides dans Paris et sa périphérie. Selon l'INSEE, il y avait, au dernier recensement de 1990, 117 000 logements vacants – mais pas forcément disponibles – dans la capitale, 309 000 en Ile-de-France et quelque deux millions dans l'Hexagone.

L'« exemple » de la Banque de France

Le temps n'est plus, remarque, avec beaucoup d'autres, Jean-Claude Amara, vice-président du DAL, où squatter était, pour l'essentiel, un mode de vie choisi par des marginaux. Le jugement de la cour d'appel de Paris, appelé à faire jurisprudence, indique bien que, face aux déficiences de la politique du logement social et aux *limites des centres d'hébergement*, il n'y a guère d'autre solution pour les SDF (sans domicile fixe), sinon continuer de battre le pavé. C'est pourquoi les propriétaires « institutionnels » pris en flagrant délit de non-assistance à personne à loger cherchent plutôt, aujourd'hui, le compromis.

Cela vient d'être le cas – exemplaire – de la Banque de France. Au cours d'une de ces opérations-éclair et sans violence dont ils ont la maîtrise, les militants du DAL *ont occupé*, il y a deux mois (*le Monde* du 26 mai), un bâtiment vide appartenant à la Banque de *France, 14, rue Béranger, dans le* troisième arrondissement de Paris. Avec le concours effectif de personnalités telles que l'abbé Pierre, les professeurs Albert Jacquard, Léon Schwarzenberg et Mgr Gaillot, il n'a fallu que trois semaines de négociations pour que l'institution bancaire leur rétrocède, moyennant un loyer (lui aussi exemplaire) de 20 francs au mètre carré, un immeuble de belle appa*rence situé au 179, boulevard* Victor-Hugo, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis).



Quarante et une personnes, enfants compris, y ont été logées, avec un bail de deux ans et après que le Fonds d'action sociale et la Fondation abbé Pierre y ont financé des travaux. « *Contrairement à ce que l'on tente de faire accroire*, note Jean-Claude Amara, *une majorité de sans-logis peuvent, grâce aussi aux divers systèmes d'allocations, acquitter un loyer, à condition que celui-ci n'excède pas 20 % des ressources.* » Aujourd'hui, on explique, à la direction de l'immobilier de la Banque de France, que l'on était « *pressé par le temps* » – le bâtiment de la rue Béranger faisant *l'objet d'une promesse de* vente au 15 juin – et que l'on n'était « *pas certain* » qu'une demande de recours à la force publique « *aurait abouti dans les délais, compte tenu des personnalités* » engagées dans cette affaire...

Gaz de France (GDF) est confronté à une situation comparable au 8, rue Condorcet, dans le neuvième arrondissement. Ce bâtiment, vide depuis trois ans, que GDF loue à la Ville de Paris *est occupé, depuis quelques* semaines, d'abord à l'initiative de l'union locale CGT puis à celle du DAL et du comité des sans-logis (CDSL) – créé en décembre dernier sous l'impulsion de Droit au logement. Avec, là aussi, le soutien de personnalités et de partis ou d'organisations comme le PCF, les Verts et le MRAP. Les négociations paraissent plus difficiles, mais GDF, visiblement peu soucieux de publicité, n'a pas, jusqu'à présent, porté plainte.

Ce n'est pas le cas desConstructeurs professionnels agréés (COPRA), qui ont même fait appel à une société de gardiennage pour tenter de déloger la quarantaine de personnes, dont six familles avec enfants, qui ont pris possession, en juin, du 10, rue du Moulin-de-la Pointe, dans le treizième arrondissement, où le CDSL a également installé son siège. Ce bâtiment, ancien relais de cochers de fiacre, n'a pas été préempté par la ville de Paris, contrairement, dans ce quartier en pleine rénovation, aux constructions voisines, et il doit laisser la place à un immeuble de standing. Là, la police a dû intervenir, mais à la demande du DAL *lui-même, face à l'attitude* menaçante de huit vigiles accompagnés de chiens non muselés.

2 800 expulsions en 1993

D'une façon générale, a récemment souligné le préfet de police, Philippe Massoni, devant le conseil municipal de Paris, « *un dossier ne donne lieu à l'octroi du concours de la force publique qu'après une longue instruction sociale* ». Sur 4 000 dossiers demandant ce renfort, il a été (tout de même) procédé, selon la PP, à 2 800 expulsions en 1993 : 60 avec l'emploi « *réel* » de la force publique, 740 « *avec la seule présence du commissaire accompagnant l'huissier* » et 2 000 « *par remise amiable des clefs ou départ volontaire* ». Bilan qui ne rend pas compte des pressions parfois exercées par les propriétaires ou de leurs méthodes expéditives, comme le murage de portes et fenêtres ou les coupures de canalisations.

Depuis le 15 mars, fin de la « trêve hivernale », la valse des expulsions a évidemment repris, et la fédération du PCF de la Seine-Saint-Denis a appelé, mardi 26 juillet, à un rassemblement devant la préfecture de Bobigny pour faire état de « *9 000 dossiers d'expulsion en cours* » dans le département. L'action du DAL, mouvement apolitique et pacifique doté d'un *solide arsenal juridique (le Monde* daté 3-4 juillet), l'intervention fréquente de personnalités *aux côtés de l'abbé Pierre et la* réprobation de plus en plus grande de l'opinion devant l'aberration des logements vides mettent cependant en évidence qu'il existe des solutions.

D'autant que celles-ci peuvent s'appuyer sur des dispositions tout à fait légales – mais peu ou mal appliquées –, comme l'ordonnance du 11 octobre 1945 sur la *réquisition, ou la loi du 31 mai* 1990 (dite loi Besson) sur le logement des plus démunis. C'est au détriment, déplore-t-on régulièrement à la mairie de Paris, de ceux qui sont depuis (trop) longtemps dûment inscrits sur les listes d'attente des HLM. Mais est-ce la responsabilité des SDF et des associations d'entraide si beaucoup de situations ne s'évaluent aujourd'hui qu'en termes de rapports de forces ?

MICHEL CASTAING

MÉDECINE

Les assureurs britanniques modifient leur questionnaire sur le sida

L'association des assureurs britanniques (ABI) a annoncé, mardi 26 juillet, qu'elle ne recommanderait plus à ses adhérents de demander aux postulants à une assurance-vie s'ils avaient ou non subi le test de dépistage de l'infection par le virus du sida, question posée sur les formulaires depuis 1987. « *Il n'est désormais plus approprié ou nécessaire de demander aux candidats à une police d'assurance-vie s'ils ont subi un test du sida* », souligne dans un communiqué l'ABI, qui ajoute toutefois que les assureurs *devront, comme pour toute maladie*, avoir connaissance de l'existence d'un test s'il s'est révélé positif, ainsi que du type de traitement reçu. « *Durant les deux dernières années, le test du sida est devenu beaucoup plus commun*, souligne l'ABI, notant que, *durant la même période, les primes versées par les assurances pour des morts provoquées par le sida ont été considérablement moins importantes qu'on ne le pensait au départ.* » « *La connaissance et l'expérience du traitement du sida se sont aussi améliorées* », ajoute l'ABI, qui justifie aussi sa décision par de « *vraisemblables nouveaux développements sur le traitement de la maladie* ». – *(AFP.)*

ENVIRONNEMENT : un Français à la tête du Plan d'action pour la Méditerranée. – Lucien Chabason, chef de service au ministère de l'environnement, a été nommé directeur du Plan d'action pour la Méditerranée par la direction exécutive du programme des Nations unies pour l'environnement, a annoncé, mardi 26 juillet, le ministère français de l'environnement.

SCIENCES : deux nominations au ministère de la recherche. – Pierre Lallemand et Alain Jouanjus viennent d'être nommés conseillers techniques auprès de François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pierre Lallemand, cinquante-quatre ans, spécialiste de la spectroscopie et de la physique numérique, sera chargé des relations avec les grands organismes de recherche et du suivi des grands équipements. Alain Jouanjus, trente-six ans, ingénieur en chef de l'armement, s'occupera de la recherche industrielle.

REPÈRES

EMPLOI

Annulation du tirage au sort pour un poste municipal

Claude Cros, maire (sans étiquette) de Poilhes, petite commune de l'Hérault, a pris, le 26 juillet, un arrêté annulant la nomination d'un agent d'entretien recruté par voie de tirage au sort. Se disant incapable de départager les quinze candidates au poste de femme de ménage, M. Cros avait, récemment, organisé une loterie. En présence du conseil municipal, les candidates avaient tiré un pion, et celle qui avait obtenu le plus gros numéro avait « *gagné* » l'emploi. Bien qu'aucune jurisprudence n'interdise ce type de procédure, le sous-préfet de Béziers a émis des doutes sur sa légalité. Il a estimé que le recrutement direct, sans concours, d'agents municipaux, était soumis au pouvoir d'appréciation de l'élu, et non au simple hasard. S'étant rangé à son avis, le maire a décidé de procéder cette fois à l'examen individuel des quinze dossiers.

POLICE

Une filière de trafic d'armes démantelée

Six personnes ont été interpellées, dimanche 24 juillet, à la frontière espagnole par la police de l'air et des frontières de Perpignan en possession d'armes et de munitions cachées dans leur voiture. Cette arrestation a entraîné le démantèlement d'une filière de trafic d'armes, vraisemblablement en liaison avec le Front islamique du salut (FIS) algérien. Au moins deux autres personnes ont été interpellées à Paris et en banlieue ; d'autres armes et munitions, et des documents ont été saisis à la consigne de la gare de Perpignan et lors des perquisitions. Quatre des personnes arrêtées sont de nationalité algérienne, dont une au moins serait en relation avec le FIS. Le SRPJ de Perpignan est chargé de la poursuite de l'enquête, conjointement avec la 6ᵉ section de la direction centrale de la police judiciaire.

APPEL A TÉMOINS

Une cinquantaine d'appels pour le « tueur à la carte bleue »

Une cinquantaine d'appels de particuliers, provenant essentiellement de Paris et de la région parisienne, ont été reçus par la brigade criminelle, après la diffusion, mardi 26 juillet, dans la presse de la photo du meurtrier présumé de deux femmes, assassinées en mai et juin en région parisienne (*le Monde* du 27 juillet). Tous ces appels de personnes pensant connaître ou avoir vu l'inconnu brun aux grosses moustaches, filmé alors qu'il retirait de l'argent d'un distributeur automatique avec la carte bancaire de l'une des victimes, font l'objet de vérifications qui *n'avaient donné lieu*, mercredi 27 juillet en fin de matinée, à aucune interpellation.

ESPACE

Report du prochain vol de la fusée Ariane

La société Arianespace chargée de la promotion et de la commercialisation du lanceur européen Ariane a annoncé, mardi 26 juillet, qu'elle était contrainte de reporter à une date ultérieure le lancement de la 66ᵉ fusée Ariane qui devait mettre sur orbite deux satellites de télécommunications, Turksat-1B (Turquie) et Brasilsat-B1 (Brésil), dans la nuit du 30 au 31 juillet. Ce report est dû à une anomalie de pression constatée dans un circuit d'hélium chargé de pressuriser le réservoir d'oxygène du troisième étage de la fusée. L'ensemble des opérations nécessaires, si tout se passe bien, ne devrait pas permettre le tir avant la première quinzaine d'août. Trois tirs seulement ont pu être réalisés depuis le début de l'année, la campagne de lancement en prévoyant neuf en 1994.

SAUT A L'ÉLASTIQUE : un jeune homme de vingt-deux ans se tue sur le coup. – Xavier Renard, vingt-deux ans, s'est tué, dimanche 24 juillet, en pratiquant le saut à l'élastique. Après s'être élancé du viaduc de Rochabec, près de Nolay, en Côte-d'Or, Xavier Renard s'est écrasé au sol à la suite de la rupture de l'élastique en fin de tension.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Une décision du tribunal administratif de Rennes

Plus de 100 millions de francs remboursés à 219 organismes de gestion de l'enseignement catholique

RENNES

de notre correspondant

Dans un jugement en date du 22 juin 1994, le tribunal administratif de Rennes a donné raison à 219 organismes de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) de Bretagne qui demandaient à l'Etat de prendre en charge les cotisations au régime de prévoyance des enseignants des établissements privés sous contrat d'association. Pour l'État, la facture dépasse les 100 millions de francs : 88 millions au titre du remboursement de cotisations au régime de prévoyance de janvier 1988 à septembre 1992, auxquels s'ajoutent les intérêts légaux.

Dans ses conclusions présentées lors de l'audience du 8 juin 1994, le commissaire du gouvernement Christian Gualeni avait rappelé qu'un arrêt de section du Conseil d'État du 15 mai 1992 avait jugé notamment « *que les cotisations au régime de retraite et de prévoyance instituées par la convention collective du 14 mars 1947* [...] *constituent des charges sociales légalement obligatoires pour l'employeur, c'est-à-dire l'Etat, auquel incombe la rémunération des maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privé sous contrat* ».

Précisément, les lois Debré (31 décembre 1959) et Guermeur (25 novembre 1977) avaient prévu qu'un décret d'application fixe le quantum de la prise en charge par l'Etat pour respecter la parité avec le public. Or aucun décret en Conseil d'État n'a été pris pour assurer, sur ce dossier, la parité entre le public et le privé, ce qui a conduit le tribunal administratif de Rennes à considérer que les OGEC requérants étaient en droit de prétendre au remboursement de l'intégralité des sommes que les OGEC avaient dû avancer.

Le tribunal s'est appuyé par ailleurs sur un arrêt du Conseil d'Etat en date du 15 mai 1992 qui portait sur le même objet mais comprenait des établissements privés de Loire-Atlantique. Désormais tous les établissements secondaires d'enseignement privé sous contrat d'association devraient pouvoir théoriquement obtenir de l'Etat le remboursement des cotisations au régime de prévoyance des enseignants relevant de la convention collective du 14 mars 1947.

CHRISTIAN TUAL

BTS : l'Etat condamné à indemniser une étudiante « irrégulièrement ajournée ». – Le tribunal administratif de Rennes (Ille-et-Vilaine) a condamné l'Etat, mardi 26 juillet, à verser 43 600 francs d'indemnités à une jeune Bretonne de Pont-l'Abbé (Finistère), étudiante à Lorient (Morbihan), qui avait été « *irrégulièrement ajournée* » à son examen de BTS à la suite d'une « *erreur matérielle* » survenue « *lors de la proclamation des résultats* ». Les juges ont retenu dans leurs attendus le préjudice moral subi par la jeune fille, qui avait dû attendre huit mois avant que l'administration ne régularise sa situation et qui avait ainsi dû se réinscrire et engager des frais, notamment, de location.

UNIVERSITÉ : les « non-inscrits » quittent les locaux de Paris-VII. – Les bacheliers dont l'inscription avait été refusée à l'université de Paris-VII et qui occupaient le service de la scolarité depuis le 18 juillet ont annoncé, mardi 26 juillet, qu'ils se retiraient, après avoir, indiquent-ils, « *négocié* » avec le rectorat. Les services compétents se sont en effet chargés, à la fin de la semaine dernière, de centraliser les demandes et de répartir les dossiers dans les différentes universités des trois académies de la région parisienne.

SPORTS

AUTOMOBILISME

Suspendu pour deux Grands Prix de formule 1

Michael Schumacher hors-circuit

Michael Schumacher a été suspendu mardi 26 juillet pour deux Grands Prix par le Conseil mondial de la Fédération internationale automobile (FIA). Le pilote allemand, actuellement en tête du championnat du monde de formule 1, avait refusé d'obéir à un ordre d'arrêt des commissaires lors du Grand Prix de Grande-Bretagne à Silverstone le 10 juillet. La FIA lui a également retiré les six points que lui avait alors valu sa deuxième place. En outre, son écurie, Benetton-Ford, a été condamnée à 500 000 dollars d'amende (près de 2,7 millions de francs). S'il fait appel, Michael Schumacher pourra prendre part à la prochaine course, à Hockenheim, dimanche 31 juillet.

Bonne nouvelle, le championnat du monde de formule 1 est relancé. Michael Schumacher, qui caracole en tête du classement ne s'est pas cassé une jambe mais la fédération internationale automobile lui a fait un croche-pied, mardi, en lui interdisant de courir deux Grands Prix. Les faits ? Grotesques au vu de la sanction. Le 10 juillet, lors du Grand Prix de Grande-Bretagne, Michael Schumacher double son adversaire Damon Hill à deux reprises pendant le tour de chauffe, une manœuvre interdite par le règlement. Le pilote que l'on somme de s'arrêter, ignore le drapeau noir pendant sept tours avant d'être astreint à un arrêt qui lui fait perdre vingt secondes et peut-être la course (*le Monde* du 12 juillet).

Schumacher hors circuit et indirectement son écurie, Benetton-Ford (en tête, bien sûr, du classement des constructeurs), Williams-Renault et Damon Hill, deuxième au général, peuvent se frotter les mains. « *Certains disent que nous relançons l'intérêt du championnat. Faux !* a expliqué Max Mosley, président de la FIA. *C'est Schumacher qui contribue à redonner du suspense à la compétition. Le règlement est le même pour tout le monde, que l'on soit petit ou grand pilote.* »

En 1993, Alain Prost, de retour à la compétition, avait passé sa saison à se défendre du courroux d'une fédération qui ne lui pardonna rien et lui infligea deux pénalités de dix secondes aux Grands Prix de Monaco et d'Allemagne : « *On me sanctionne parce que je gagne trop* », s'était-il indigné. Sur les huit premières courses de l'année, Michael Schumacher en a, lui, gagné six et a terminé deuxième à deux reprises.

Curieuse sévérité d'une fédération qui porte comme une croix de ses inconsciences, le deuil de Roland Ratzenberger et d'Ayrton Senna morts lors du Grand Prix de Saint-Marin (*le Monde* du 3 mai). Curieuse sévérité qui pourrait masquer une arrière-pensée. La FIA soupçonne, en effet, l'écurie Benetton-Ford d'avoir introduit une assistance automatique de pilotage dans la voiture de Schumacher. Entorse à la règle également commise par Ferrari et McLaren-Peugeot. Ce qui expliquerait ses performances au-delà de l'excellence, comme son fulgurant et parfait départ du Grand Prix de France. A défaut de preuves, on aura donc préféré la trique.

BÉNÉDICTE MATHIEU

CRICKET

L'Angleterre secouée par un « scandale »

Poussière d'empire

Intrinsèque à l'Angleterre comme le thé de 5 heures, le cricket est ébranlé par un « scandale » qui secoue tout le pays : le capitaine de l'équipe nationale a-t-il ou non utilisé de la poussière pour sécher la balle, commettant ainsi, plus qu'une faute contre la règle, un crime contre l'esprit du jeu, c'est-à-dire contre l'esprit même de la nation ? Tous les quotidiens – à l'exception du *Financial Times* – ont consacré, mardi 26 juillet, leur première page à l'« affaire Mike Atherton ».

Atherton, talentueux joueur âgé de vingt-six ans, a été promu l'hiver dernier capitaine d'une équipe nationale alors à la dérive. Dans les journaux, les pubs et jusque sur les bancs du Parlement, on se dispute aujourd'hui sur son sort. Le capitaine doit-il ou non démissionner ? En tout cas son « crime » est grave. Samedi, en plein test-match contre l'Afrique du Sud à Londres, Mike Atherton a été surpris par la télévision en train de frotter la balle avec ses doigts pour la polir, la rendant donc plus glissante et sensible aux effets donnés par le lanceur. Jusque-là, il n'y avait rien de répréhensible. En revanche, il y a transgression grave quand une substance quelconque intervient dans ce polissage. Or Atherton avait justement les doigts imprégnés de poussière.

Tout le drame est là, dans ces quelques grains de poussière et dans les explications embarrassées fournies par le joueur. Dans un premier temps, Atherton a nié avoir mis quoi que ce soit sur la balle, mais ensuite il a admis avoir glissé de la poussière dans sa poche, pour sécher ses mains moites. L'histoire aurait pu ne pas aller plus loin, la faute étant passible d'une amende de 2 000 livres (environ 16 600 francs). Le juge-arbitre de la partie a estimé que l'affaire était infiniment plus grave, menaçant jusqu'aux fondements de l'empire. « *En ne donnant pas une explication claire et complète dès qu'il l'a pu* », Atherton aurait porté atteinte à l'« *image du cricket* », qui se confond si bien avec celle du fair-play que l'expression « *this is not cricket* » est souvent utilisée pour dire « ce n'est pas du jeu ».

Le capitaine de l'équipe a-t-il donc péché contre l'esprit du jeu ? Dans l'affirmative, c'est « *une large part de la société qui doit se sentir trahie* », assure le *Times*. Outre-Manche, on ne badine pas avec cet esprit du jeu, faute de pouvoir se battre sur son niveau. L'Angleterre, berceau du cricket, est aujourd'hui l'une des dernières dans la hiérarchie mondiale des sept nations compétitives. Perfidement, le *Guardian* note que le crime majeur d'Atherton est d'avoir « *tourné en ridicule la prétention anglaise à un ascendant moral sur ce jeu* ».

Car si le cricket n'est plus, comme dans l'entre-deux-guerres, « *la plus parfaite expression de la vie populaire anglaise* », il en est toujours la moelle. Ce qu'énonce clairement, l'éditorial du *Times* : « *Le corpus de règlements du cricket et les codes de conduite qui l'accompagnent contribuent à définir les comportements à l'égard des responsabilités sociales et de l'ordre public.* » – (AFP.)

BOXE

Promoteur des principaux championnats poids lourds

Don King est poursuivi pour fraude fiscale

L'Américain Don King, l'un des promoteurs les plus influents de la boxe professionnelle mondiale, vient d'être inculpé pour escroquerie à l'assurance par une chambre d'accusation de New-York. En 1991, à la suite de l'annulation d'un combat entre Julio Chavez Cesar, le promoteur aurait établi une fausse déclaration aux Llyods qui lui auraient indûment versé 350 000 dollars.

Ce n'est pas la première fois que le bonhomme, identifiable à ses cheveux dressés sur le crâne, a affaire à la justice. Il avait été innocenté dans une première affaire de meurtre à Cleveland, en 1954, mais ensuite il a passé près de quatre ans dans une prison de Ohio pour avoir battu à mort un créancier récalcitrant. Au cours des années 80, un bon nombre de boxeurs l'ont accusé de ne pas respecter les termes de leurs contrats.

Clamant son innocence, Don King, qui s'est toujours dit persécuté à cause de la couleur de sa peau, avait encore été acquitté en 1985 dans une affaire de fraude fiscale.

Né le 20 août 1931 dans un ghetto déshérité de Cleveland (Ohio), Don King s'est fait connaître dans le monde de la boxe en 1974 : il persuada alors le fameux Muhammad Ali de remonter sur le ring. Ce fut le combat « Rumble in the Jungle », à Kinshasa (Zaïre), qui permit à Ali de reprendre le titre mondial des lourds à George Foreman et d'empocher 10 millions de dollars. Un an plus tard, King monta l'un des plus grands combats du siècle entre Ali et Joe Frazier à Manille, baptisé « Thrilla in Manila ».

En vingt ans, King a organisé plus de trois cents championnats du monde et signé des contrats d'exclusivité avec les plus grands boxeurs, tels les Américains Sugar Ray Leonard et Larry Holmes et le Panaméen Roberto Duran. La défaite de son meilleur poulain, Mike Tyson, face à son compatriote James « Buster » Douglas à Tokyo en 1990 (*le Monde* du 13 février 1990), a cependant réduit son influence. Le promoteur a perdu en l'espace de onze rounds la « machine à sous » qui lui avait rapporté des dizaines de millions de dollars. Confronté à cet échec inattendu, King a vainement essayé de faire annuler le résultat du combat, en affirmant que Douglas avait profité d'un compte trop long de l'arbitre lorsqu'il avait été envoyé au tapis à la sixième reprise.

La condamnation de Tyson à six ans de prison pour viol, en 1992, a écarté Don King du cercle fermé des poids lourds et l'a forcé à chercher de nouveaux talents dans les catégories inférieures. Depuis, pour attirer les spectateurs... et les bénéfices, King a souvent dû mettre quatre championnats du monde à l'affiche d'une même soirée.

A. G.

RUGBY : Laurent Rodriguez condamné pour avoir frappé un joueur. – Le tribunal correctionnel de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) a condamné, mardi 26 juillet, Laurent Rodriguez, ancien capitaine du XV de France, à 6 000 francs d'amende. Le 26 septembre 1992, lors d'une rencontre RC Chalon-US Dax, « Lolo », 1,95 mètre, cinquante-cinq sélections en équipe nationale, avait assommé l'un de ses adversaires, Pascal Picamelot, lui fracturant la mâchoire.

COMMUNICATION

Courtisée par tous les grands groupes radiophoniques

Sud-Radio entretient le suspense sur son avenir

Dernier grand réseau radiophonique indépendant, Sud-Radio est convoité par tous les grands groupes de communication.

TOULOUSE

de notre envoyée spéciale

Difficile d'être le porte-parole d'un homme dont la religion est le silence. Francis Piquemal va parler, et ménage son suspense. Président de Sud-Radio, homme de confiance de Pierre Fabre, le discret propriétaire des laboratoires du même nom et le principal actionnaire de la radio « du grand Sud-Ouest », M. Piquemal pèse chacun de ses mots chantants. « *Eh bien oui, ils nous ont tous contactés. La CLT, Europe 1, Alcatel, la Sofirad, NRJ... Tous ces groupes nous demandent, directement ou par l'intermédiaire d'une banque, de leur vendre Sud-Radio.* » Et d'ajouter, superbe : « *Ces sirènes avenantes me charment. Mais, comme disait l'autre, je les ouis, et ne les entends point* ».

Officiellement, la quatrième généraliste de France n'est pas (encore) à vendre. Officiellement seulement, car cette station qui couvre 18 départements sur trois régions – Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon –, draine 19 % de l'audience régionale et arrive en tête à Toulouse devant NRJ, RTL et Europe 1 (1), suscite bien des convoitises. D'autant qu'après trois exercices déficitaires, l'année 1993 a renoué avec un léger bénéfice, et le chiffre d'affaires a atteint 95 millions de francs. Depuis que la loi du 1er février 1994 a autorisé les réseaux à cumuler jusqu'à 150 millions d'auditeurs, Sud-Radio vaut de l'or.

L'ancienne périphérique d'Andorre, d'où elle émettait naguère, comme RTL du Luxembourg ou Europe 1 de la Sarre, est devenue Sud-Radio en 1966. En vingt ans, elle s'est imposée comme la quatrième périphérique française.

Radio-Monte-Carlo comme repoussoir

C'est en 1987 que Sud-Radio, alors contrôlée par la holding publique Sofirad, est privatisée. Le choix du gouvernement se porte sur des actionnaires locaux. Principal employeur privé de la région Midi-Pyrénées, Pierre Fabre, le pharmacien de Castres, aime sa région : il l'a prouvé en rachetant le Football-Club de Toulouse, et, avant de les revendre, les fameuses pastilles Cachou-Lajaunie. Les laboratoires pharmaceutiques deviennent l'actionnaire majoritaire de la station (2), aux côtés de la caisse de sécurité sociale andorrane, de la presse quotidienne régionale (*Sud-Ouest, la Dépêche du Midi, le Midi libre*), ainsi que d'une myriade de petits porteurs.

En ce milieu des années 1980, Sud-Radio n'est pas en bonne santé. Elle subit comme les autres périphériques la concurrence des radio FM fraîchement organisées en réseaux. Sud-Radio perd de l'audience et de l'argent, et s'interroge sur son identité. En quittant les ondes moyennes pour la FM, elle choisit de s'ancrer davantage dans son terroir. L'exemple repoussoir de Radio Monte-Carlo (RMC), dont la rédaction est installée à Paris, est dans toutes les bouches. Pierre Fabre, le patron, refuse de dépenser un sou pour une fréquence parisienne. « *RMC a vendu son âme en franchissant la Loire* », juge Freddy Thomelin, le nouveau directeur de l'antenne. Ici, pour parler du « bureau » parisien de la maison des Pyrénées, où travaillent deux journalistes et un technicien, on dit : « *l'étranger* »...

Sud-Radio se veut « *régionale sans être régionaliste* ». Pas de grandes stars nationales, même si chacun se presse de citer « *Laurent Cabrol, Lionel Cassan, Philippe Risoli, qui sont tous les trois passés par la station* ». A Toulouse, on se souvient ainsi que Pierre Dauzier, aujourd'hui PDG d'Havas, est venu vendre de l'espace publicitaire, il y a trente ans. Aujourd'hui, chaque vendredi, les journalistes « sortent » à Bergerac, à Pamiers, à Font-Romeu ou dans l'une des trente « bases » FM de la station pour étoffer les rendez-vous d'information et rencontrer le public des émissions-phares : « Le petit cachotier » de Pierre Galibert, à 11 heures, « Top-Sud » de Franck Langlois, à 15 heures...

Décision du CSA au mois d'août

Jeux, sports, musique (plus de la moitié de la programmation), le tout enrobé de « proximité », comme on dit. Sur le dernier Tour de France, Sud-Radio faisait podium commun avec Europe 1 ; Daniel Herrero commente le rugby et Jean-Michel Larqué, par fidélité, « décroche » parfois de TF 1, honorant la station de ses commentaires, comme pour la dernière Coupe du monde de football. Tricotant son maillage en terre « rad-soc », mais logée à quelques encablures de la mairie où siège Dominique Baudis, Sud-Radio a choisi de rester en dehors des querelles – quitte à aseptiser ses rendez-vous d'information. Symbole : quand France 3 et Télé-Toulouse (TLT) souhaitent, peu avant les élections régionales de mars 1992, arbitrer « *en terrain neutre* » le débat entre Lionel Jospin (PS) etMarc Censi (UDF-PR, actuel président du conseil régional), c'est le studio de Sud-Radio qu'ils choisissent. Les raisons de cette prudence sont compréhensibles. « *Il nous manque encore des fréquences* », soupirent les responsables. « *Nous sommes quasi absents dans le Gard, à Nîmes, à Montpellier...* » Après Wit FM, la station des Girondins de Bordeaux rachetée en 1990, Sud-Radio songe à de nouveaux horizons. Elle a demandé à entrer dans le capital de Latina Grand Sud, un petit réseau qui diffuse des programmes « afro-tropicaux » sur six fréquences couvrant précisément le Languedoc-Roussillon, où Sud-Radio est en position de faiblesse, et à « syndiquer » ses programmes avec la station. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) devrait se prononcer au mois d'août.

Pour les uns, la preuve est faite que Pierre Fabre ne songe plus à se séparer de Sud-Radio. Pour les autres, « *c'est le signe évident qu'il est enfin décidé à vendre une corbeille qui n'a jamais été aussi belle* ». S'appuyant sur le rachat de Nostalgie par la Générale occidentale, ou encore sur le dernier audit de RMC réalisé en décembre dernier, repreneurs potentiels ou experts estiment Sud-Radio à environ 200 millions de francs.

ARIANE CHEMIN

(1) Selon la dernière « vague » Médiamétrie, Sud-Radio (13,3 %) devance NRJ (11,1 %), Fun, Skyrock, Europe 2, et distance très largement RTL (5,7 %), Europe 1 (5,6 %), RMC (3,4 %). Seule France-Inter, avec 15,9 %, devance Sud-Radio (Médialocale de septembre 1993-juin 1994).

(2) La société Sud communications, contrôlée à 80 % par les laboratoires Pierre Fabre, détient 53 % du capital de Sud-Radio. Pierre Fabre possède en outre une participation directe de 7 % dans le capital de la station.

PRESSE : report de l'augmentation des tarifs postaux. – La hausse de 4,35 % des tarifs postaux applicables à la presse, qui devait intervenir le 18 juillet, est reportée au 12 septembre. Cette décision du ministère de l'industrie, des postes et télécommunications intervient après la publication des nouveaux tarifs au *Journal officiel* du 14 juillet. Le décret avait suscité de vives réactions de la Fédération nationale de la presse française (FNPF). M. Jean Miot, son président, avait demandé à M. Balladur de reporter cette mesure (*le Monde* daté 17-18 juillet).

FRANCE 2 : le CSA demande une part accrue de la redevance pour la chaîne publique. – Le Conseil supérieur de l'audiovisuel qui vient de procéder à l'examen du bilan d'exécution du cahier des missions et des charges de France 2 a insisté, mardi 26 juillet, sur la situation « *précaire* », au plan financier, de la chaîne publique. « *La situation financière des deux entreprises ne pourra être assainie et redressée qu'au prix d'un accroissement substantiel des ressources de la redevance* », estime le CSA. Le Conseil ajoute que la mesure de recapitalisation (355 millions de francs) décidée au début de 1994 a été « *insuffisante* ».

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

École polytechnique
(par ordre de mérite)

• OPTION M'

[illegible] Grelo (79e), Guillaume Etorre (79e), David Bardet (82e), Michel Duée (82e), Jean Drouffe (82e), Christophe Hermant (85e), Jean-Claude *Michelon (85e), Jacques-Henri Doumic (85e)*, Alexandre Lebrun (88e), Raphaël Freydier (88e), Emmanuel Lepareux (88e), Laurent *Mary (91e), Estelle Souche (91e)*, Jorge Boucas (91e), David Kryze (94e), Anne Beauval (94e), Thomas Pornin (94e), Luc Joseph (97e), Damien Gayet (97e), Cédric Prévost (97e), Antoine Menu (100e), Sandrine Pierre (100e), Karim Benabed (100e), Sylvain Pion (103e), [illegible] Gaillard (181e), Jérôme Lépine (181e), Cyril Müller (181e), Rodolphe Ollivier (184e), Thomas *Bigueure (184e)*, Nicolas Bonin (184e), Bruno Paltyn (187e), Franck Bihler (187e), Maxime Pauly (187e), Frédéric Jean (190e), *Eliane Jaulmes (190e), Frédéric Valette (190e)*, Thomas Gourgeon (193e), Laurent Tumoine (193e), Emmanuel Michon (193e), Benjamin Trocmé (196e), Matthieu Garnier (196e), Charles-Antoine Giuliani (196e), Frédéric Chevy (199e), Nicolas Perrin (199e), Vincent [illegible] *Riché (277e), Raphaël Jammes (280e)*, Caroline Thaon d'Arnoldi (280e), Kemal El Moujahid (280e), Pierre Senafelder (283e), Antoine Cour (283e), Jérôme Guyon (283e).

• OPTION P'

Christophe Hervet (1er), Olivier Chenevez (2e), *Sébastien Monnet (3e)*, Hervé Gourgouillon (4e), Bruno Vaffier (5e), Gaël Diaz de Tuesta (6e), Cilly Briot (7e), Eric Le Bigot (8e), [illegible] *Revcolevschi (87e)*, Laurent *Midrier (88e)*, Bruno Gilles (89e), Béatrice Guez (90e), Benoît Fredefon (91e), Valéry Beaujean (92e), Olivier Baudron (93e), Frédéric Maillard (94e), Yann Leriche (95e), Jean-Stéphane Warkocz (96e), *Thomas Bornhauser (97e), Jacques Marchal (98e)*, Patrick Pallot (99e), Gilbert de Mareschal (100e), Loïc Bertrand (101e), Soo Lee (102e), Vincent Gitz (103e), Jean Boucher (104e), Clémence Rasigni (105e), Julien Devade (106e).

Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm (ENS/Ulm)
(par ordre de mérite)

CONCOURS LETTRES

Groupe A/L

Arnaud Suspene (1er), Theodora Oikonomides (1 bis), Pierre Savy (2e), Renaud Pasquier (3e), François Bocholier (4e), Cécile Schenck (4e ex.), Stéphane Poliakov (6e), *Stéphane Pequinot (7e), Jean-Paul Hermant (8e)*, Sophie-Aude Picon (9e), Guillaume Cingal (10e), Alexandre Giorgini (11e), Christophe Cervellon (12e), Laurent Haumesser (13e), Juliette Mignon (14e), Laurent Wauquiez (14e ex.), *Laurence Courthaliac (16e)*, Bertrand Dumont (17e), Régis Burnet (18e), *Dorian Astor (19e)*, Miguel Coelho-Quinterio (20e), Frédéric Guillaud (20e ex.), Pierre Laffitte (22e), Frédéric-Roger Le Blay (23e), Diane-Christine Loublie (24e), Jean-Pascal Anfray (25e), Ludmilla Barrand (26e), Laure *Bernardi (26e ex.), Tatiana Weber (26e ex.)*, Benedikte Andersson (29e), Sonia Lehman (30e), Axel Rabourdin (30e ex.), Caroline Moine (32e), Sarah Hirschmuller (33e), Nathalie Perrier (33e ex.), Clémentine Faure *(35e), Vincent Stanek (35e ex.), Thibaut Klinger* (37e), Armelle Leclercq (37e ex.), Chrystel Lapisse (39e), Liza Mery (39e ex.), Caroline Rolland (39e ex.), Samuel Auclair (42e), Coralie Vauchelles (43e), Laurent Dubreuil (44e), Anne-Juliette Guichard-Callin (44e ex.), Cécile Corbel (46e), Caroline Oury (47e), Michel Tissier (47e ex.), Anne Larrory (49e), Anne-Laure Metzger (49e ex.), Thomas Garcenot (51e), Laurent Lavaud (51e ex.), Matthieu-Noé Kossi (53e), Laurent Canerot (54e), Corinne François (54e ex.), Dimitri Kasprzyk (54e ex.), Marie Michelet (54e ex.), Jean-*Louis Jeannelle (58e), Paul Egre (59e), Sylvère* Guiriec (60e), Pauline Decelle (61e), Mael Lemoine (62e), Diane Morel (62e ex.), Gérard Barcelo (64e), Eve Bertrand (64e ex.), Florence Bistagne (64e ex.), Alban Gautier (64e ex.), David Blanchon (68e), Sonia Deladerrière (68e ex.), Laure Mercereau (68e ex.), *Jocelyn Bouraly (71e), Anne Rigollot (72e)*, Frédéric Le Gourierec (73e), Matthieu Campbell (74e), Jacques Plouin (74e ex.).

Groupe B/L

Luc Behaghel (1er), Jean-Pascal Gay (2e), Frédéric Keck (3e), Marc Aymes (4e), Cécile Alduy (5e), Benjamin Spector (6e), Mariame Clément (7e), Marianne Govers (8e), Henry Salha (8 bis), Clothilde Thouret (9e), Thomas *Lambert (10e), Julie Mayade (11e), Anne-Lise* Sibony (12e), Nicolas Pinaud (13e), Cyril Nouveau (14e), Isabelle Coutant (15e), David Schreiber (16e), Charlotte Michelet (17e), Emmanuel Luria (18e), Ivan Jablonka (19e), Laure Autard (20e), Patrick Farges (21e).

École normale supérieure de Lyon (ENS/LYON)
(par ordre de mérite)

• OPTION : MATHÉMATIQUES

Bruno Blanchet (1er), Sylvia Serfaty (2e), Nalin Ananthararaman (3e), Francis Bach (4e), *Gabrielle Bonnet (5e), Benoît Crepon (6e)*, Nicolas Mordant (7e), Frédéric Chevy (8e), Pierre-Henri Chaudouard (9e), Patrice *Schmitt (10e), Olivier Ondet (11e)*, Laurent Mary (12e), Mathieu Dutour (13e), Laure Saint-Raymond (14e), Jean-Paul Mohsen (15e), Bertrand Patureau-Mirand (16e), Philippe Chose (17e), Romain Berline (18e), Dominique Quatravaux (19e), Jean-Baptiste Queru (20e), Thomas Pornin (21e), Arnaud Pinguet (22e), Frank Bihler (23e), Olivier Schiffmann (24e), Oliver Berthelot (25e), Guillaume Figer (26e) Jean-Yves Welschinger (27e), Patrick Donohue (28e), Stéphane Druel (29e), David Lannes (30e), Joël-Yann Fourre (31e), Grégoire Charlot (32e), Estelle Souche (33e), Cédric Tarquini (34e), Nicolas Deniau (19e), Olivier Lambert (20e), Muriel Myotte (21e), Thomas Helm (22e), Laurent Heinrich (23e), Guilhem Reboul (24e), Frédéric Roses (25e), Hugues *Guillet de Chatellus (26e), Frédéric* Picano (27e), Eric Blanchardon (28e), Briot Cilly (28e), Jacques Marchal (30e), François Levy-Bruhl (31), Jean-Baptiste Prost (32e), Maxime Rattier (33e).

• OPTION : PHYSIQUE-CHIMIE

Fabien Portier (1er), Nicolas Combe (2e), Eric-Olivier Le Bigot (3e), Hélène Gérard (4e), Hélène Arnould (5e), Michel Maman (6e), Catherine Garrec (7e), Franck Pereira Dos Santos (8e), Frédéric Graber (9e), Lionel Poisson (10e), Damien Louise (11e), Thomas Brunhes (12e), Joël Puibasset (13e), Sébastien Monnet (14e), Eric Bellanger (15e), Renaud Hennino (16e), Sébastien Desreux (17e), Guillaume Delannoy (18e).

OPTION : SCIENCES DE LA VIE *ET DE LA TERRE*

Emmanuel Curis (1er), Jane Chahinian (2e), Maxence Nachury (3e), Olivier Raybaud (4e), Laurent Bopp (5e), Claire Calmet (6e), Francine Brondex (7e), Loïc Jean Labrousse (8e), Guillaume de Crevoisier (9e), Philippe Ambrosi (10e), Benoît Van Der Rest (10e), Sandrine Sevilla (11e), Jérôme Boisbouvier (12e), Valérie Pascaud (13e), Geneviève Goulrand (14e), Gérald Martel (15e), Cécile Meunier (16e), Doris Gomez (17e), Lionel Christiaen (18e), Véroni*que Atbias (18e), Deborah Braun (20e)*, Catherine Bourgain (21e), Sophie Deneve (22e), Serge Ruff (23e), Catherine Vaillant (24e), Irène Kasparian (25e), Claire Girard-Reydet (26e), Laure Grison (27e), Alexis Evrard (28e), Renaud Juillet de Saint-Lager (29e), Eric Thouvenot (30e), Philippe Blancou (31e).

Ecole de l'air
(par ordre de mérite)

CORPS DES OFFICIERS DE L'AIR (pilotes)

Tony Romero (1er), *Jérôme Truffert (2e)*, Yannick Greder (3e), Eric Granier (4e), Christophe Vercellone (5e), Philippe Zuccarelli (6e), *Nicolas Souchon (7e)*, Bertrand Nivard (8e), Emmanuel Schmitt (9e), Guillaume Belliard *(10e), Sébastien Delporte (11e)*, Fabien Artus (12e), Jérôme Salanson (13e), Mathieu Dejour (14e), Emmanuel Beaujard (15e), Hervé Ledig (16e), Noël Farnaylt (17e), Cédric Danancher (18e), Julien Olives (19e), *Thierry Bricard (20e), Walter Riccardi (21e)*, Pierre-Luc Catan (22e), François-Régis Vigneau (23e), *Nicolas Botte (24e), Frédéric* Le Saint (25e), Wolfgang Schmit (26e), Serge Danguin (27e), Pierre Madej (28e), Olivier Madiot (29e), Benjamin Hanani (30e), Thomas Picot (31e), John Charmeteau (32e), *Marc Joyeau (33e)*, Eric Brugnon (34e), Jonathan Dusserdie (35e), Timothée Angot (36e), Benoît Courtade *(37e), Michel Lipski (38e)*, Laurent Caquet (39e), Nicolas Gourdon (40e), Fabrice Isaffo (41e), Damien Brault (42e), Hugues Pointfer (43e), Stéphane Pouzol (44e), Eric Desrousseaux (45e), Xavier Toutain (46e), Christophe Canto (47e), Guillaume Boisseau (48e), Cédric Colardelle (49e), François Plantier (50e), Elias Timon (51e), Rodolphe Baudoin (52e), Julien Dezemary (53e), Pierre Wencker (54e), Teiti Delorme *(55e), Frédéric Delmas (56e)*, Lionel Delort (57e), Stéphane Stefani (58e), Dominique Calligaris (59e), Bruno Jeanselme (60e), *Kouame* Brou (61e), Patrick Savin (62e), Eric Herbaut (63e), Laurent Rozewicz (64e), Jérôme Dufour (65e), *Arnaud Guillin (66e), Vincent* Le Goaer (67e), Frédéric-Guilla Ohrenstein (68e), Jean-Christophe Dzouz (69e).

CORPS DES OFFICIERS *MÉCANICIENS*

Cédric Geoffroy (1er), Vincent Retaux (2e), Stéphane Petit (3e), *Patrice Tromparent* (4e), Arnaud Le Marchand (5e), Olivier Boivineau (6e), Olivier Witkowicz (7e), Guibril *Camara (7e), Eric Lemonnier (8e)*, Lionel Molina (9e), Samuel Quere (10e), Frédéric Rondy (11e), Olivia Dufour (12e), Philippe *Kossowski* (13e), Pierre Lobet (14e), Christophe Litus-Koza (15e), Fanny Maussant (16e), Jean-Louis Mori (17e).

CORPS DES OFFICIERS DE BASES

Philippe Vitel (1er), Arnaud Berthet (2e), Sarah Camus (3e), Nathalie Vandecasteele (4e), Frédéric Ochem (5e), Dominique Lambert (6e), Franck Cavelier (7e), Patrick Touak (8e), Yonec Fihey (9e), Jean de Monicault (10e), Jordi Verge (11e), Pierre Purpan (12e).

Ecole normale supérieure de Cachan (ENS/Cachan)
(par ordre de mérite)

SECTION A1 - MATHÉMATIQUES

Bruno Blanchet (1er), Pierre-Henri Chaudouard (2e), Laure Saint-Raymond (3e), Mathieu Dutour (4e), Olivier Schafter (5e), Nalini Anantharaman (6e), Arnaud Pinguet (7e), Guillaume Hervé (8e), Bertrand Patureau-Mirand (9e), Sandrine Pierre (10e), Nicolas Perrin (11e), Muriel Jeandenand (12e), Sébastien Cambier (13e), Sylvain Pion (14e), Pierre Sensfelder (15e), Frank Bihler (16e), Jean-David Dahan (17e), Caroline Thaon D'Arnoldi (18e), *Sylvain Maillot (19e), Séverine Rigot (20e)*, Stéphane Druel (21e), Christophe Plisson (22e), Nicolas Penigaud (23e), Cédric Tarquini (24e).

SECTION A2 PHYSIQUE - CHIMIE - PHYSIQUE APPLIQUÉE

Hélène Arnould (1er), Stéphane Komilikis (2e), *Michel Maman (3e), Sébastien Desreux* (5e), Franck Pereira Dos Santos (5e), Hélène Gérard (6e), Jean-Charles Bricongne (7e), Frédéric *Graber (8e), Renaud Hennino (9e)*, Muriel Sarfati (10e), Martial Millet (11e), Muriel Myotte (12e), Guillaume Delannoy (13e), Lodivine Menez (14e), Pascale Chenevier (15e), Magali Andry (16e), Teddy Furon (17e), Yves Meheust (18e), Nicolas Pontuer (19e), François Berson (20e), Thomas Brunhes (21e), Emmanuel Vaniche (22e), Nathalie Henrich (23e), Olivier Fehrenbach (24e), Francis Labrue (25e), Frédéric Roses (26e), Gérard Colas Des Francs (27e), Alexis Collette (28e), Gérald *Asensi (29e), Armelle Foucault (30e)*, Laure Jourdant (31e), Thomas Heim (32e), Fabienne Delepine (33e), Alexandre Fournier (34e).

SECTION A3 - BIOCHIMIE GÉNIE BIOLOGIQUE

Laurent Bopp (1er), Benoît Van Der Rest (2e), Sandrine Sevilla (2e), Luc Dupuis (3e), Claire Calmet (4e), Serge Ruff (5e), Xavier Coumoul (6e), Loïc Labrousse (7e), Anne-Lise *Bard (8e), Chloé Pineau (9e), Gérald Martel* (10e), Lionel Christiaen (11e), Alexis Evrard (12e), Jérôme Boisbouvier (13e), Jane Chahi*nian (14e), Valérie Pascaud (15e)*.

SECTION B/A - CONCOURS B OPTION A PRÉPA T

Véronique Aubin (1er), Dimitri Leray (2e), Federico Berera (3e), Gilles Moreau (4e), Alain Poulhalec (5e), Arnaud Dugas (6e), Vincent Lamour (7e), Olivier Rossi (8e), Philip Navarro (9e), Samuel Terrier (10e), David Carrara (11e), Alexandre Contri (12e), Fabien Santos (13e), Michael Hochette (14e), *Pierre Fourchet (15e)*, Pascal Viry (16e), Arnaud Voisin (17e), Caroline Descloux (18e), Antoine Legay (19e), Pierre Poisson (20e), *Fabien Romilliat (21e), Hervé* Piault (22e), Arnaud Begne (23e), Franck Risler (24e), Eric Florentin (25e), Henri Bavestrello *(26e), Sébastien Boschiero (27e), Lionel Gelebart* (28e), Arnaud Boullard (29e), Didier Buzon (30e), Patrice Lilloni (31e), Thomas *Dienne (32e), François-Bernard Clotilde (33e)*, Jérôme Corbet (34e), Sébastien Goineau (35e), Pascal Legrand (36e), Agnès Reinhard (37e), *Yvan Avenas (38e), Serge Bernard (39e)*, Olivier Othon (40e), Damien Guigues (41e), Lona *Ouali (42e)*, Jean-Marc Brieu (42e), Philippe Carrot (43e), Yannick Argouarc'h (44e), Bruno Bettig (45e), Vincent Dumay (46e), William-Gérome *Famy (47e), Frédéric Juglair (48e), Stéphane Guri (49e)*, Hervé Ragot (50e).

SECTION B/B – CONCOURS B OPTION B PRÉPA TA

Pierre-Antoine Aubourg (1er), Sébastien Ray (2e), Olivier Gamiette (3e), Fabrice Gannat (4e), Cédric Favre (5e), Régis Cosnier (6e), Zim Tcharchouang Gerome (7e), Frédéric Comby (7e), Emmanuel Zenou (8e), Denis Guidetti (9e), *Samson Lasaulce (10e)*.

SECTION B/C – CONCOURS B OPTION C PRÉPA M/P

Sylvaine Leleu (1er), Allegra Patrizi (2e), Elisabeth Gripon (2e), Jean-Max Dutertre (3e), Jean-Louis Guenego (4e), Michel Cheminat (5e), Frédéric Frappereau (6e), Paul Aigrot (7e), Jean-Luc Dubern (8e), Benjamin Cross (9e), Nicolas Ranc (10e), Gildas Coerchon (11e), *Frédéric Louis (12e)*.

SECTION B4-EEA-GÉNIE ÉLECTRONIQUE

Jean Lourme (1er), Gilbert Manot (2e), *Frédéric Ghibaudo (3e)*, Franck Wilmot (4e), Vincent De Oliveira (5e).

SECTION C-ARTS-CRÉATION INDUSTRIELLE

Julien Soubeyran (1er), Jean Rault (2e), Anne-Valérie Gasc (3e), Vincent Dufour (4e), *Félicie Bajard (5e), Elizabeth Charvet (6e)*, Barbara Rouche (7e), Servane Jonard (8e), Jean-Yves Reynier (9e), Alexia Vincent (10e), Bastien Sion (11e), Philippe Dubois (12e), Bérenger Rialland (13e).

SECTION D1-ÉCONOMIE ET GESTION

Vincent Bolard (1er), Aude Denizot (2e), Cécile Mollière (3e), Julien Godszlagier (4e), Elise Yazedjian (5e), Myriam Ronsaille (6e), Elsa Peskine (7e), Pierre-François Neymann (8e), Laetitia Tomasini (9e), Graciela Durana (10e), Frédéric Wizmane (10e), Ariana Bobetic (11e), *Christian Ver Hulst (12e), Nathalie* Collin-Sisteron (13e), Céline Castets (14e), Pascal Beauvais (15e), Benoît Ruiz (16e).

SECTION D 2-ÉCONOMIE ET GESTION

Gilles Raveaud (1er), Olivier Charlot (2e), Benoit Claveranne (3e), Sylvaine Heroguez (4e), David Ospital (5e), *Sébastien Getti (6e)*, Frédéric *Marty (7e)*, Bertrand Faure (8e), Isabelle Thibaudat (9e), Virginie Reynes (10e), David Petreco (11e), Ludovic Godet (12e), Stéphane Jacoupy (13e), Antoine Naboulet (14e), Nathalie Moyne (15e), Aude Le Dars (16e), Nicolas Baronnier (17e), Alice Teil (18e), Sophie Giordano (19e), Guillaume Rascoussier (20e), Agnès Brun (21e), Karine Henry (22e), David Leccia (23e), Florence Jusot (24e), Lysiane Buisson (25e), Coriane Aaron (26e), Estelle Malavolti (27e), Etienne Bressoud (28e), Frédéric Fournier (29e), *Jérôme Pouget (30e), Nathalie Scala* (31e), Frédéric Moyer (32e), Pierre Caumont (33e), Marc Geronimi (34e), Christelle Denis (35e).

SECTION E - LANGUES ÉTRANGÈRES

Ariane Hudelet (1er), Frédéric Lemaître (2e), Vanessa Gault (3e), Marie-Pierre Gelin (4e), Agnès Delahaye (5e), *Frédérique Passot (6e)*, Bénédicte Ricot (7e).

SECTION D3 - SCIENCES SOCIALES

Marc Aymes (1er), Alexandra Bidet (2e), Cyril Nouveau (3e), *Joëlle Bourgin (4e)*, Delphine Orthleib (5e), Sylvie Rouhier (6e), Isabelle Coutant (7e), Léa Lima (8e), Capucine *Boidin (9e), Annabella De Caune (10e)*, Laure Blevis (11e), Nicolas Pinaud (12e), Hugues Bouthinon-Dumas (13e), Marie Courcelaud (14e), Anne-Lise Sibony (15e), Yasmine Siblot (16e).

École Navale
(par ordre de mérite)

Frédéric Tourniquet (1er), Erwan Ménard (2e), Olivier Grouard (3e), Fabrice Rigaud (4e), Géraud Cazenave (5e), Christophe Debaert (6e), Philippe Le Goff (7e), Jérôme Truffert (8e), Romain Baudant (9e), Anne-Renée Vittoz (10e), Cyril Toussaint (11e), Christian Haït-Hocine (12e), Thierry Barreau de Moustier (13e), Thibaut de Laguarigue de Survilliers (14e), Emmanuel Rizzi (15e), *Thibaud Bazacier (16e), Hervé Roy* (17e), Vincent Sébastien (18e), Xavier Ruelle (19e), Vincent Rétaux (20e), Eric Pédo (21e), *Jean-Baptiste Soubrier (22e), Samuel Quéré (23e)*, Alexandre Goudou (24e), Christophe Vercellone (25e), Alexandre Marchis (26e), Christine Allain (27e), Lionel Thibert (28e), Sébastien Monnier (29e), Arnaud Barthet (30e), Philippe Vitel (31e), *Thibaut Legendre (32e), Alexis Huberdeau (33e)*, Nicolas Junot (34e), Philippe Naudet (35e), Sébastien Renardet (36e), Benjamin Brocart (37e), Mélanie Le Van Cau (38e), Antoine Rameil (39e), Renaud Vauhassade de Chaumont (40e), Jean-Christophe *Coynel (41e), Lionel* Delort (42e), Cédric Geoffroy (43e), Xavier Jeannerod (44e), François Babinet (45e), Bertrand Nivard (46e), Jean de Monicault (47e), Olivier Luneau (48e), Xavier Dutour (49e), Hervé Ridoux (50e), François Lebouché (51e), *Vincent* Aliamus (52e), Samuel Flandrin (53e), Guillaume Deponthieux (54e), Bertrand Pouliquen (55e), Audrey Hérisson (56e), Jérôme Langendorff (57e), Tristan Courelle (58e), Quentin Cotton de Bonnetot (59e), Philippe Jacson (60e), Xavier Peaucelle (61e), Pierre Lucas (62e), François *Madelénat (63e)*, Anne-Ségolène Abscheidt (64e), *Loïc Barbot (65e)*, Thomas Picot (66e), Rémi Jéhanno (67e), Sébastien Narguet (68e), Dominique Calligaris (69e), Jean-Frédéric Chambon (70e), Guillaume Beillard (71e), Didier Aubert (72e), [illegible] (73e), [illegible] (74e), Yonec Fihey (75e).

AGRÉGATIONS

(par ordre alphabétique)

ALLEMAND

Bénédicte Abraham (57e ex.), Juliane Allendorf (46e ex.), Sylvie Arlaud (2e), Florence Baillet (16e), Lambert Barthélemy (17e), Agnès Bernard (29e), Frédéric Bielaszka (56e), Delphine Brunet (26e ex.), Claude Chevalier (42e), Gilles Darras (1er), Franck Delannoy (31e), Nathalie Delprat (59e), *Emmanuelle Denecker (21e)*, Fabrice Descamps (26e), Laurence Diverres (59e ex.), Christine Feindt, ép. Huboux (22e), Catherine Felce (51e), *Emmanuelle Fromer (53e), Grosse-Suchsdorf, ép. . Renosse* (51e ex.), Suzanne Grund (41e), Emmanuelle Guillant (3e), Carole Gundogar (35e), Frauke Haggenmüller (54e), *Marie-Christine Hammer (4e)*, Ayaal Herdam (31e ex.), Caroline Hestin ép. Moriniaux, Marie-Michèle Hoenen (55e), Marc Iehl (25e), Nicole *Jacquelot* (19e), Isabelle Kalinowski (5e), Lysiane Kiefer (24e), Thomas Koch (39e), Claudia Krebs (8e), Nadia Lapchine (34e), Marie Le Pouliquen (30e), Lehning ép. Rodier-Irmgard (46e ex.), Amaury Lemaître (48e ex.), Thomas Lenzen (40e), Berthold Mader (45e), Alexander Meier (14e ex.), Frédéric Mougenot (36e), Hedi Oswald (37e), Françoise Périgant (10e), Pascal Pichot (9e), Corinne Pioton (13e), Anne Posny ép. Billard (57e ex.), Chantal Puech (6e), Katie Randoux (11e), Elke Rummel (23e), Eva Schaeffer ép. Lacroix (48e ex.), Thomas Serrier (44e), Michaela Steinbauer ép. Gimrand (50e), Patricia Suiser (20e), *Edeltraud Thalhammer ép. Peccaud* (7e), Marie-Dominique Venard (38e), Christophe Vieu (33e), Stéphane Wacker (28e), Frédéric Weinmann (18e), Erna Zinck (43e), Anne Zoro (12e).

ARABE

Catherine Fathi (3e), Marc Geoffroy (2e), Frédérique Atlagh Guglielmi (1er), Mongi Zeramdini (4e).

BIOCHIMIE - GÉNIE BIOLOGIQUE

Frédéric Bard (14e), Christine Berger (20e), Stéphane Bocquier (9e), Thierry Borrel (7e), Marie-Agnès Caillet (25e), Christine Chancogne (24e), Eric Chauvet (3e), Delphine Deschamps (11e), Christine Dubois (5e), Bénédicte Font Le Breton (15e), Caroline Frolet (17e), Jean-Pierre Gauthier (18e), Mathilde Grassi (27e), Muriel Koehl (23e), Sophie Laurent (22e), Sophie Machenaud (4e), Anne Micouin (26e), Fabienne Midreuil (10e), Olivieri Morali (29e), Muriel Pajean (6e), Stéphane Réty (12e), Patricia Richter (2e), *Bénédicte Roche Laurent (13e)*, Eric Ruelland (30e), Isabelle Saunier (19e), Brigitte Sebban (16e), Anne Smal Peyroche (1er), Claire Trinh Taï (21e), *Laurent Vignon (8e)*, Géraldine Weil (28e).

LANGUE ET CULTURE JAPONAISE

François Lachaud (1er), Daniel Menini (2e).

GÉOGRAPHIE

Françoise Achin (28e), Marlène Aqua (31e), Virginie Baby (5e), Olivier Ballesta (16e), Johanne Begin (29e ex.), Michel Billet (24e), Christophe *Blanchard (38e), Marielle Bobin* (18e ex.), Marc Boissonnade (25e ex.), Christel Bonnaud (29e ex.), Eugène Calvez (46e ex.), Clodic Class (39e), Jean Claverie (7e), Olivier Clouet (46e ex.), José Costa (44e ex.), Anne Dupuits (4e), Sylvaine Fassier (42e), Nathalie Fau (15e), *Séverine Geiger (33e)*, Cécile Gendron (41e), Endes Girard (36e), Florence Gourlay (50e), Marie Gail*lou (37e), David Guittonneau (18e ex.)*, Alice Ingold (22e), Marianne Izembart (10e), Bruno Labidoire (40e), Stéphane Le Métayer (34e), *Hélène Mainet (8e)*, Claude Martinaud (43e), *Frédérique Milot (11e)*, Elisabeth Montagne Destailleu (14e), Sandra Plantier (17e), Guillaume Prost (27e), Olivier Pruvost (48e ex.), Xavier Revenaz (49e ex.), Sophie Savary (18e ex.), Arnaud Schaumasse *(25e ex.), Raphaël Schirmer (35e)*, Michèle Bernault Schwartz (1er), Alexandre Siegwald (3e), Alexis Sierra (23e), Florence Smits (13e), Anne-*Laure Szary (6e), Jérôme Tadie (21e), Guy Thuillier* (12e), Rachid Touhami (32e), Jean Valleix (9e), Philippe Vaudour (44e ex.), Eric Verdeil (2e).

SCIENCES PHYSIQUES : OPTION PHYSIQUE

Bérengère Abou (46e), Bruno Andreotti (14e), Cécile Angeli (39e), Michel Antoine (49e), Pascal Archambault (1er ex.), Brice Arnaud (79e), Gérald Aufranc (23e), *Jean-Michel Aufrère (68e)*, David Augier (3e), Anne-Emmanuelle Badel (26e), Benoît Barbier de Préville (51e), Alain Barrat (1er ex.), Patrick Barreau (112e), Céline Bastard (78e), Daniel Bazzali (18e), Joël Bellessa (92e), Sylvain Berger (53e), Wladimir Bergez (130e), Franck Berry (148e), Jordi Bertelle (129e), Aline Bichler (124e), Armand Bizot (45e), Edgar Bonet-*Orozco (30e), Jacques Bonnet (153e)*, Christian Borghesi (38e), Pierre-Emmanuel Braun (97e ex.), Richard Bressoux (143e), Nathalie Briffaz *(138 ex.), Fabien Brossard (119e ex.)*, Jean Browaeys (5e ex.), Nelly Bruneau (146e), Franck Brunet (136e), Hélène Bussidan (87e), Lionel Carminati (91e), Marc Cavelier (34e), Thierry Charitat (96e), Corinne Chevallard (99e), Olivier Chollon (113e), *Hervé Cohen (116e)*, Romen Cubillo (117e), Jean-Philippe Cuer (149e ex.), Maryse d'Incan (102e), Jean-Christophe David (101e), *Xavier Defrance (75e), François Dehocq* (151e), Olivier Delaville (95e), Sylvain Deniau (33e), Bruno Dernoncourt (13e), Carole Denmie Raviol (115e), Olivier Doerler (125e), Philippe Dupas (141e), Florence Dupuy Medina (110 ex.), Laurent Farge (70e ex.), Fabrice Fayard (70e ex.), David Ferrand (7e), Nathalie Ferreira (84e), Caroline Ferté (50e), Bruno Foucher (131e ex.), Gaëlle Fouletier (62e), Brigitte Franchiolo (72 ex.), Claude Frappart (11e), Claire Gachard (81e), Virginie Gailly (35e ex.), Philippe Gasnier (72e ex.), Pascal Gaudillat (25e), *Philippe Gauzelin (106e)*, Michael Gawronski (142e), Nathalie Germain Banon (15e), Guillaume Gervoson (19e), *Anne Guérin (149e ex.), Pierre Guidicelli* (134e), Catherine Guillaumin Billant (27e ex.), Elisabeth Hagege (86e), Marie-Agnès Halle (40e), *Philippe Handschoewercker (119e ex.), Pascal* Hebraud (42e), Philippe JeanJacquot (157e), Olivier Joachim (12e), Christophe Josserand (24e), *Sylvaine Kleim (10e)*, Nicolas Landais (94e), Véronique Landwerlin Chojancki (127e), Irénée Lapierre (147e), Stéphane Laporte (21e), Valérie *Lapoux* (82e), Isabelle Lardon (137e), Bruno Latour (122e), Joran Le Cochec (32e), Gilles Le Corre (154e), Pascal Le Devedec (90e), Sébastien Lebonnois (27e ex.), Valérie Lebouc (159e ex.), Sylvain Leclere (131e ex.), Romain Lecuiller (43e), Virginie Ledée (109e), Nathalie Leduc (65e ex.), Jean-Baptiste Legros (29e), Anne-Marie Lemonier (118e), Jérôme Lenoble (126e), Christophe Loiseau (4e), *Hubert Mabilat (158e)*, Louis Macon (156e), Laurent Mahias (106e ex.), Jean Mariani (37e), Eddy Maslet (133e), *Frédéric* Matis (128e), *Murielle Mattera (35e ex.), Laurent* Memin (140e), Daniel Mengel (55e), Ludovic Menguy (44e), Luc Menoret (145e), Nathalie Meric (135e), *David Mouiz (9e), Nicolas Mouillevet* (76e), Philippe Morisset (20e), Jérôme Mourihou (103e), Vincent Murat (65e ex.), Laurent *Nouvelot (100e), Philippe Odelot (88e ex.), Eric* Ouvrard (54e), Vincent Pagneux (152e), Patrice Paul (41e), Eric Peccavet (93e), Corinne Pépin (123e), François Peters (5e ex.), Bruno Piasentin (84e ex.), André Pouroy (108e), Nathalie Portalet (114e), Laurent Proville (97e ex.), Benoît Raulin (121e), David Remay (47e), Lise Renard (77e), Mathilde Renaud (16e), Jean-Marc Reverdy (155e), Patrick Rigord (88e ex.), *Françoise Rimbault (144e)*, Marie Rollin Plumereau (74e), Michel Rouaud (56 ex.), Guillaume Roullet (60e), Valérie Roussel (64e), Christophe Rumelhart (110 ex.), Lionel Sautière (8e), Charles Scheidt (59e), Saïd Seddiki (83e), Karine Skowronek (159 ex.), Laurence Taboury (138 ex.), Orlando Tomas (17e), Stéphane Touraille (48e), Vinh Truong (69e), *Loïc Vanel (52e), Blandine* Vergereau (104e), Eddie Verrier (56 ex.), Sophie Vidersan (67e), Vincent Vigule (61e), Pierre Vilkin (63e), *Simon Villain-Guillot (105e)*, Jacques Vince (22e), Eric Wenner (80e), Jacky Winne (31e), Stéphan Zabrocki (58e).

PHILOSOPHIE

Franck Aigon (7e), Pierre Ancet (18e), Marie Antony (82 ex.), Serge André (70 ex.), Sacha Beauceau (22e), Jean-Gaston Billier (16e), [illegible]

Cézard (52e), André Charrak (69e), Clérel Philippe (15e), Denis Collin (49e), Thibaud Collin (42 ex.), Sylvie Collumeau (84 ex.), Antonio Crocco (59 ex.), Julien Cueille (72e), Denis de Casabianca (38e), Vincent Delecroix (3e), Cécile Desquet (73 ex.), Valérie Destombes (31e), Renaud Dogat *(53 ex.), Alain Dubuisson* (80 ex.), Céline Flécheux (84 ex.), Morice Florent (23e), Olivier Fondimare du Plessis (80 ex.), Guillaume Garreta (2e), Laurent Gerbier (5e), Isabelle Girard (28 ex.), Olivier Girardier (33e), *Marie-Bernard Goepfert* (47 ex.), Jordi Grau (45e), Benoît Guilbert (70 ex.), Guy Habard (87), Philippe Hamzah (53 ex.), Heisserer Pascal (77e), Joël Janiaud (41e), *Fabien Jorio (64e)*, Sébastien Lagrave (11e), Fabrice Lalonde (26e ex.), Nicolas Lambrechts (65e), Béatrice Lenoir (25e), Marie-Laure Leroy (51e), *Marie-Dominique Lesavre* Penaguin (40e), Claude Letey (42 ex.), Pascal Ludwic (10e), Laurent Luquet (67e ex.), Carole Maigne (47e ex.), *Patrick Manera (75e ex.)*, Sylvie Marie-Thérèse (77e ex.), Cybèle Martel (77e ex.), Yann-Hervé Martin (50e), Sylvain Maurel (44e), Anne-Sophie Menasseyre (28 ex.), Joël Merker (53 ex.), Nathalie Monnin (59 ex.), Jean-Claude Monod (4e), Jean Mouchard (73 ex.), Marc Moustacakis (32e), Lætitia Monne (30e), Géraldine Muhlmann (19 ex.), Clelia Nau (9e), Anne-Hélène Nicolas (63e), Ottaviani Didier (59e ex.), Eric Oudin (67 ex.), Emmanuel Pasquier (36e ex.), Camille Paulet (21e), Valérie Pienude (13e ex.), *Emmanuelle Pineyre (53e ex.)*, Christine Poletto-Forget (46e), Marc Poulain (35e), Franck Poupeau (12e), Jean Ragot (57e), *Layla Raid (24e)*, Bertrand Revol (36e ex.), Emmanuelle Rival (26e ex.), Emmanuel Roux (13e ex.), Julie Saada (58e), Eric Saïd (86e), Philippe Schlenker (1er), Fabienne Seguy (75e ex.), Bertrand Simon (66e), Ludovic Soutif (34e), Céline Spector (6e), Barbara Stiegler (8e), Carlos Tinoco (19e ex.), Arnaud Tomes (39e), Frédéric Vignier (59e ex.) Lucien Vinciguerra (17e), Cécile Voisset (82 ex.).

ÉCONOMIE ET GESTION
(options A et B)

Académie de Paris : Eva Arnold (139e ex.) (B), *Anne-Sophie Bailly (8e ex.) (A)*, Anne-Gaëlle Bizien (135e ex.) (B), Annie Bouzereau ép. Ruyer (89e ex.) (A), Claire Bruneau (33e ex.) (B), Anne Calvet (28e) (B), *Sophie Cazeaux (95e ex.)* (B), Frédéric Cerami (70e ex.) (A), Delphine Chazalon (33e ex.) (B), Véronique Chenault (161e ex.) (A), Elisabeth Claverie de Saïn (11e) (B), Pierre-Yves Cottet (85e ex.) (B), Laurence Cousin ép. Picheau (130e ex.) (A), Nicolas Dahan (36e ex.) (B), Monique Daimée (141e ex.) (B), Isabelle Day ép. Bourgeois (151e ex.) (B), Hélène Djian *Azoulay (125e ex.) (A)*, Emmanuel Dupuy (85e ex.) (B), Claire Epezy ép. Bro-de-Comere (49e ex.) (A), Laurent Gadessaud (8e ex.) (B), Eric *Gilles (24e) (A), Marielle Grillet (20e ex.) (A)*, Marie Guinchard (111e ex.) (B), René Hassan (78e ex.) (A), Yasmina Khadir (157e ex.) (A), Jérôme Laine (83e) (B), Geneviève Lefaive (17e ex.) (B), Vincent Lorriere (17e ex.) (B), Stéphane Loy (171e ex.) (B), *Stéphane Lucas (20e ex.) (B)*, Thomas Lugagne (25e ex.) (B), Philippe Madies (66e ex.) (B), Corinne Mailhos (2e ex.) (A), Eric *Marcel (85e ex.) (B), Pierre Maunoury (26e)* (B), Laurent Maurin (4e) (B), Corinne Mayer (66e ex.) (B), Saïda Merasli (60e ex.) (A), Joelle Obser (11e ex.) (A), *Sabine Pacaud (19e ex.) (B)*, Valérie Perez ép. Boronad (36e ex.) (A), Cécile Perret (53e ex.) (B), Karine Peutpas (6e ex.) (B), Clotilde Pezerat (76e ex.) (A), Anne Plunket (29e ex.) (B), Claire Poulain (119e ex.) (A), Isabelle Prim (6e) (B), Pierre Ramage (171e ex.) (B), Florent Romero (10e) (A), Thierry Rouffineau (114e) (A), Virginie Sauzier (81e ex.) (B), Emmanuelle Savatier (111e ex.) (A), Judith Schieber ép. Saghroun (13e) (B), Matthieu Sibe (63e ex.) (B), Jérôme Sironneau (148e ex.) (B), Geneviève Toudic ép. *Creton (161e ex.) (A)*, *Joanna Varley (68e ex.)* (B), Sandra Verier (58e ex.) (B), Patricia Veysset (115e ex.) (B), Marc Vincent (125e ex.) (B), François Virondeau (23e ex.) (B), Anna Vladis (35e ex.) (B), Stéphane Zakarian (7e) (B).

Académie d'Aix-Marseille : *Evelyne Baume* (65e ex.) (A), Alban Beal (66e ex.) (B), Didier Coccolo (2e ex.) (A), Philippe Malingrey (94e) (A).

Académie de Bordeaux: Rémi Courbayre (95e ex.) (B), Isabelle de Camboung (ép. De Peyssac) (1er) (B), Sophie Forgeot (81e ex.) (B), David Fougeras (33e ex.) (B), Delphine Mériget (40e) (B), *Sylvie Monlucq (66e ex.) (B)*, Sophie Payen (ép. Ambrosino) (23e ex.) (B), Paule Perez (ép. Macrez) (30e ex.) (B), Marie Saiz (ép. Saiz Biardeau) *(31e ex.) (B), Nathalie Sanchez (ép. Le Ballois)* (42e ex.) (B), Johannes Schaaper (2e ex.) (B), Patrick Sentis (15e ex.) (B), Olivia Tournade (6e ex.) (B).

Académie de Caen: Pascale Chauveau (78e ex.) *(B), Emmanuelle Hay (78e ex.) (B)*.

Académie de Clermont-Ferrand: Serge Lucand (89e ex.) (A).

Académie de Dijon : Delphine Buisson (106e ex.) (A), Dominique Charvet (161e ex.) (B), *Stéphanie Diligent (165e ex.) (A), Maxence Gué* (165e ex.) (A), Olivier Lemberet (151e ex.) (B), Valérie Soudel (ép. Descourvières) (84e ex.) (B), *Mohammed S'Bai (165e ex.) (B)*

Académie de Grenoble: Eric Bertrand (148e ex.) (B), Patrice Bornard (151e ex.) (B), Marie Gonzalez (ép. Malcotti) (141e ex.) (B), Mireille Juventin (ép. Josserand) (45e ex.) (B), Christian *Milano (128e ex.) (A)*.

Académie de Lille : Youssef Chikhaoui (139e ex.) (B), Christophe Debast (70e ex.) (A), Annie Delmotte (ép. cudel) (145e ex.) (B), Sabine Godart (ép. Dervyn) (53e ex.) (A), Benoît Mionnet (53e ex.) (B), Christelle Prat-Hanrot (109e ex.) (A), Pascal Serres (60e ex.) (B).

Académie de Lyon : Aziz Ameron (42e), Yves Dockes (135e), *Daniel Double (157e)*, Noëlle Durafour (48e), Judith Faivre (12e), Claire Faverjon (65e), Cyrille Laurenceau (53e), Germain *Mailliot (44e)*, Bernard Maissiart (39e), Pierre Montgour (97e ex.), Guy Perrin (89e), Sandrine Poizat (47e), Jean Walle (75e ex.)

Académie de Montpellier : Florence Beneteau (14e), Véronique Bessière (31e ex.), Catherine Boyer (76e ex.), Stéphane Klutsch (102e ex.), Anne Mandagot (151e ex.), Marie Olivier ép. Aucouturier (97e ex.).

Académie de Nancy-Metz : *Evelyne Drouin* (128e ex.), Françoise Dubois (63e ex.), Brigitte Larue ép. Aptel (89e ex.), Christelle Laurent *(165e ex.), Sabine Maurice (51e ex.)*, Pascal Opiola (27e), Francis Ostermann (36e ex.), Odile Rucar ép. Grandjean (157e ex.), Laurent Spang (23e)

Académie de Poitiers : Laurence Caizergues (58e ex.), Annie Calvarin ép. Duvivier (161e ex.), Claudine Guillerm (130e ex.), Marie-Laure Jardin ép. Le Gall (70e ex.)

Académie de Strasbourg : Elisabeth Cremmel (97e ex.), Hubert Kochkan (109e ex.).

Académie de Toulouse : Franck Berthon (146e ex.), Véronique Desert ép. Carron (41e), Anne-Marie Faugeron (85e ex.), Christian Leclerc (119e ex.), Marie-Noëlle Mathon ép. James (70e), Denise Maury ép. Maury Courtin (2e), Daniel Pelissier 29e ex.), Isabelle Percheron ép. Muratorio (15e ex.), René Poques 115e ex.), Maryse Vigneau (135e ex.)

Académie de Nantes : Nathalie Andrain (115e), Françoise Boulier épouse Guilbaud (130e), Nicole Boullais épouse Meunier (78e), Hervé Bugel (119e), Christophe Daniel (141e), Corinne Latu (5e), Patrice Le Jalle (171e), Pascal Mimir (20e), Régine Moriceau épouse Laurentin (146e), Guy Nonailhat (151e), Olivier Soulard (49e), Gisèle Viricel épouse Angebault (130e).

Académie d'Orléans-Tours : Sandrine Bach (175e), Marie-Laure Damiani épouse Baron (97e), Frédérique Letort (175e), Nicole Pellegrin (141e).

Académie de Reims : *Jean Dauphin (65e)*, Frédéric Fenocchio (57e), Anita Fernandez épouse Dangin (51e), Patricia Hagnier épouse Gruson (45e), *Jean-Luc Petitjean (3e)*.

Académie d'Amiens : Daniel Lamaque (151e), Lavinia Rabache épouse Czekai (74e).

Académie de Rouen : Delphine Gautier (74e), Jean-Pierre Girod (97e).

Académie de Nice : Sophie Ryckembeusch (75e).

Académie des Antilles-Guyane : Stéphane Derodes (89e), Myriane Joly épouse Bray (19e).

Académie de la Réunion : [illegible] (15e), Eric Crilloteau (25e).

Le Monde
ARTS & SPECTACLES

Voyage de festival en festival, en compagnie de Pierre-Laurent Aimard

L'Europe du pianiste


GUY VIVIEN

**L'Europe musicale existe.
Nous l'avons rencontrée en suivant un interprète
– le pianiste Pierre-Laurent Aimard –
dans ses déplacements d'été. Italie, Hongrie, Autriche :
partout, des amitiés sont tissées, des liens, tout prêts
à se nouer. La langue importe peu,
sauf si elle s'écrit sur une portée.
« Regardez vers le haut, respirez à pleins poumons »,
conseille Pierre-Laurent à ses élèves.**

**Le jeune maître est précisément un pianiste
« qui regarde vers le haut ». Qui cherche
de toute son énergie intérieure, quand il est au clavier,
à se mettre en communication avec des forces essentielles,
un au-delà dont on imagine qu'il se situe plutôt
au-dessus de nos têtes... A trente-sept ans,
l'un des deux pianistes attitrés
de l'Ensemble InterContemporain pratique son métier
avec plus que de l'exigence. De la foi.**

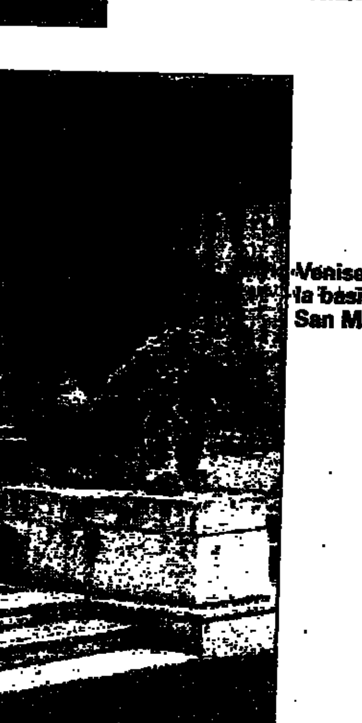
Prélude

Par quoi commence la journée d'un pianiste en tournée ? Par des soucis de pianos. Passables, médiocres, exécrables, on dirait que les organisateurs, au demeurant bien intentionnés, se sont donné le mot pour choisir les instruments les plus tocards. Et quand deux pianistes se croisent dans un même festival, leur premier mot n'est ni bonjour ni bonsoir mais, comme dans « Les guignols de l'info », « *affreux* ».

« *Mal réglé* », « *mal accordé* », « *trop mou* », « *pas de basses, pas d'aigus, rien* ». Ceci pour le piano de concert, sur lequel il faudra risquer son va-tout. Et les pianos de travail ? Les renseignements s'échangent sur le ton du secret. « *Il y en a un, là-haut, un droit, pas mal.* » Où que l'on soit, par les chaleurs les plus caniculaires, qu'on ait mangé ou non, roulé dans une voiture surchauffée, zigzagué sur l'autoroute entre des files de vacanciers, attendu des heures dans un aéroport, pris un avion à l'aube et dormi trois heures, le pianiste, à l'étape, pose sa valise et s'assied au clavier. Pour commencer par constater qu'il est mauvais.

Pierre-Laurent Aimard ne s'est fâché qu'une fois durant les six grandes journées pendant lesquelles il a accepté d'être suivi pas à pas dans son travail. C'était contre un accordeur hongrois. On vit aussi Aimard commencer une répétition générale allongé sous une casserole maquillée en demi-queue Steinway. Réglage de la pédale forte. Un peu le geste de l'automobiliste qui ouvre la capot pour bidouiller le delco alors qu'il sait que les bielles vont couler. Certains concerts ressemblent ainsi à des circuits piégés. Et si, tout de même, on allait sauver sa peau ? En Hongrie, Pierre-Laurent Aimard a fait beaucoup mieux que sortir vivant d'une épreuve à hauts risques intitulée *Concerto pour la main gauche* de Ravel. Mais reprenons au début. En Italie.

Venise, allegro : des oiseaux dans San Marco


PETER GASSER/VENEZIA/ED. STEMMLE

Venise : la basilique San Marco.

Vers 18 heures, la ville, miraculeusement, s'est tue. Il y avait, venant de l'Opéra de la Fenice, des cantatrices aux vocalises d'égorgées, des violonistes aux gammes flageolantes. Et, soudain, la bénédiction du silence. Téléphone. C'est Pierre-Laurent Aimard : « *Rendez-vous à San Marco vers 19 heures.* » Si tôt ? « *Je dois travailler.* » Dans une basilique où l'office du soir n'est pas même terminé ? « *Je travaillerai en silence.* » Bon.

Le concert, inscrit dans le programme de préfiguration de la Biennale de musique 1995, ne commence qu'à 20 h 30. Le gardien est débonnaire : « *Quel genre de musique au programme, ce soir ?*

– *Classique, contemporaine, sacrée.*

– *Ah ! Karajan !* », s'écrie le fonctionnaire.

Karajan, non. Mais *Des canyons aux étoiles*, cette fresque aux larges proportions (plus d'une heure et demie) qui fut commandée à Olivier Messiaen en 1974 pour le bicentenaire des Etats-Unis et où se retrouvent côte à côte, scintillants comme les fragments d'une mosaïque, tous les éléments de vocabulaire du compositeur français. Chorals de cuivres en guise d'immenses piliers. Canons rythmiques permettant qu'aucun motif, si souvent répété, ne soit jamais composé des mêmes micro-durées. Solo de cor prêchant dans un désert prophétique. Chants d'oiseaux lancés par le piano comme si l'instrument s'était doté pour l'occasion d'ailes et de gosier. Et, pour faire plus western, percussions imitant le bruit du vent dans les plaines, l'écoulement du sable sur les rochers. L'ouvrage est à grand spectacle. Un peu trop de lyrisme, des cordes trop vibrées : Hollywood guette. Que le piano, à l'inverse, fasse preuve de nervosité ou de dureté : on se retrouve dans une volière excitée.

L'Orchestre de la RAI de Turin avait suffisamment répété pour éviter le piège, sous la direction de David Robertson, directeur musical de notre Ensemble InterContemporain. On a rarement vu le jeune chef aussi maître de la grande forme et attentif au détail, aussi porteur de tensions sans cesser d'être poétique. Sur un piano zingueur (le premier de notre expédition, pas le pire), Pierre-Laurent Aimard, dans le rôle du soliste, a les doigts qui s'égosillent avec délectation, une attention émerveillée à ce qui se produit autour de lui.

Robertson et lui sont des amis : Aimard est, avec Florent Boffard, l'un des deux pianistes solistes attitrés de l'InterContemporain. Lançant ensemble la musique de Messiaen dans l'acoustique si chargée d'échos de San Marco, ils croisent l'ombre de Gabrieli, de Monteverdi, de Luigi Nono. La partition perd de sa limpidité « française », gagne en langueur dans ces lumières orientales. Vitrail aux mille couleurs sous les coupoles d'or de la basilique vénitienne. Deux cultures se donnent la main. Première étape européenne.

On dîne d'une salade de crustacés, de riz au poisson et de vin aussi sec que l'air conditionné. La tablée parle d'abord français, puis s'élargit peu à peu, sans que personne prenne la peine de se présenter. Il y a là Mario Messinis, maître d'œuvre du programme musical de la Biennale, ravi du concert qui vient de s'écouler, désespérant de la nouvelle Italie culturelle. Il y a là, également, Luciana Pestalozza, la sœur de Claudio Abbado, organisatrice d'un important festival de musique contemporaine à Milan, gros bonnet aux éditions *Ricordi* (qui détiennent, entre autres, le quasi-monopole de la musique contemporaine dans la Péninsule), petite femme ronde que le pouvoir rend gaie, comme souvent dans ce pays. Il y a là, aussi, Ornella Coglioro, l'agent italien de David Robertson, qui a des idées pour votre été. « *Le 11 août, à Pesaro, David dirige* l'Italienne à Alger. *Vous venez.* » Robertson, jeune chef américain passé entre 1985 et 1987 par la direction de l'Orchestre de Jérusalem, qui se retrouve dirigeant un opéra bouffe dans la capitale rossinienne... Autre pont culturel audacieux.

Mario Messinis, qui a l'oreille fine et le nez creux, retient dans la minute Aimard et Robertson pour un nouveau programme : *concerto pour piano* de Ligeti, *Quasi una fantasia* (pour piano et ensembles instrumentaux spatialisés) de Kurtag, *Deuxième concerto* de Bartok. « *Le Bartok, je ne l'ai jamais travaillé*, rétorque pour la forme le pianiste, *mais il est si beau !* » Tope là.

Réveil à l'aube. Bernard Tapie fait les gros titres des journaux. « *Nous aimons beaucoup Tapie en Italie*, dit le réceptionniste de l'hôtel. *C'est Silvio Berlusconi que nous préférerions voir en prison.* » Pierre-Laurent Aimard, dans le *vaporetto*, parle de sa mère qui lui faisait potasser les histoires de l'art avant de l'amener voir les Tintoret et les Carpaccio. Vision fugace d'un jeune homme sage, de bonne famille lyonnaise. Mais à l'aéroport, un autre personnage fait surface, perd ses clés de valise, égare son passeport, et se bat en vain contre un téléphone cellulaire qu'il a acheté tout exprès pour appeler son fils à Paris. Une boule d'énergie. Une pile chargée de courant positif. « *Normalement*, dit-il dans l'avion qui vole vers Vienne, *un chauffeur nous attend à l'arrivée.* » Il n'y a pas de chauffeur dans le hall de l'aéroport autrichien : « *Au moins, on sera stocké dans un endroit frais.* »

ANNE REY

Lire la suite page 12

MUSIQUE

Lockenhaus, andante : rencontre au sommet

Suite de la page 11

Dans cette minuscule ville d'Autriche, un festival s'est installé après que Gidon Kremer, le violoniste ex-soviétique, eut quitté Moscou en 1980. La frontière hongroise n'est qu'à quelques kilomètres. Impossible, pour Kremer et les siens, de s'implanter plus près de l'ancien rideau de fer. Comme si cette rencontre annuelle, depuis toujours massivement fréquentée par des artistes de l'Est, était venue narguer, à portée d'oreille, les apparatchiks communistes.

Szombathely, qui sera notre étape suivante, représente le reflet inversé de Lockenhaus. La ville est située de l'autre côté, à quelques kilomètres de la frontière autrichienne. C'est là que le gratin des artistes hongrois, Kurtag, Eötvös, le pianiste Kocsis, le violoncelliste Perenyi, ont créé un festival et une académie. Au plus près du monde libre. Aujourd'hui que le mur est tombé et que tout – le talent, la notoriété – devrait pousser ces artistes à se regrouper, les deux festivals s'ignorent ou font semblant de s'ignorer. La frontière Est-Ouest, même en musique, laisse des traces que l'Europe sera longue à effacer.

Si Pierre-Laurent Aimard a franchi cette frontière plusieurs fois cet été, répétant ici, enseignant là, jouant Bartok en Autriche et Ravel en Hongrie, c'est qu'on le lui a demandé et qu'il a accepté. Il a trente-sept ans. Rien en lui n'est encore usé, blasé, craintif. Sera-t-il le grand pianiste français de sa génération ? On le parierait. Il n'a, apparemment, faim que d'expériences, de connaissances, d'enthousiasmes, d'amitiés. Cet appétit exigerait des journées de quarante-huit heures et des années de trente-six mois pour commencer à s'apaiser.

Car ce n'est pas la fatigue que craint l'interprète, c'est la banalité. « *La scène est en principe un espace de révélation*, dit-il. *Un risque doit être pris, sinon rien d'essentiel ne peut être fixé. Le miracle peut éventuellement se produire dans la durée du concert, une relation s'instaurer entre l'interprète et des dimensions qui le dépassent. S'avancer sur le chemin du sacré, du poétique, ne peut se faire dans la normalité.*

» *Le trac est alors bénéfique. Pas la peur qui fait trembler. Mais la vibration intérieure qui vous donne conscience de l'instant. Quand le bon trac arrive, la tension peut se transformer en expression, en lyrisme. C'est alors qu'il faut savoir conduire ses forces, psychologiques, émotionnelles. Tout cela est fragile. Mais c'est de cette fragilité que chacun, et surtout le public, a besoin pour communiquer. On joue toujours avec les limites, on est en danger. On se regarde jouer, comme dans un miroir, et on décide de ne pas sombrer. C'est pourquoi il faut, d'abord, énormément travailler. Pour tenter d'obtenir une certaine maîtrise, une certaine discipline. On travaille, encore et encore, on dort après.* »

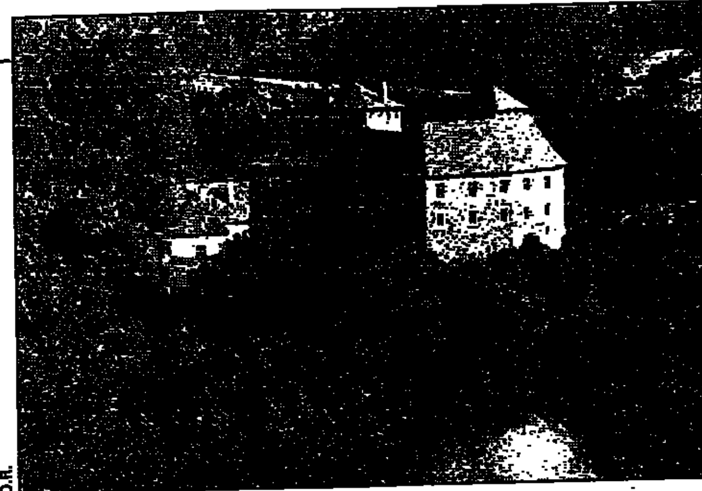
Aimard, ce samedi-là, ouvre le concert de 11 heures, avec Schoenberg (étoiles filantes des six pièces de l'*Opus 19*) et avec *En plein air*, un Bartok saturé de parfums, d'échos, d'élans et de rumeurs, le chic en plus. Six cents places, public de rêve, silence audible, beaucoup de Viennois, certains habitués viennent du bout du monde. Au même programme, Michel Beroff donne le premier livre des *Préludes* de Debussy – calme intérieur, volupté sonore, impressionnisme fantasmagorique ou fantasque. Et puis, Oleg Maisenberg dans Scriabine. Folie digitale, maîtrise coloriste du clavier qui tient du prodige, liberté d'aller au-delà de tout, et de vous amener à sa suite, dans un monde d'éblouissements mystiques arraché aux puissances démoniaques. Excentricité à la russe ? Aimard salue en Maisenberg « *l'interprète absolu* », celui « *qui côtoie sans s'y perdre le monde de l'hallucination. Pour jouer Scriabine ainsi, il ne faut pas être un premier communiant* ». Cet immense artiste, peu communicatif dans le civil, a touché, on le sent bien, un point de non-retour pianistique. Les mauvais jours, un tel jeu doit pouvoir ressembler à un suicide.

Quand on reviendra de Szombathely à Lockenhaus, ce sera un mardi. Ni concert ni répétition au menu. Match de football entre musiciens sur la pelouse. La Camerata de Salzbourg perd la partie. Puis pique-nique dans la montagne. C'est le curé du village (personnalité centrale du festival avec Kremer) qui sert les côtelettes et la salade de pommes de terre. Aimard sait déjà qu'il ne jouera pas les *Contrastes* de Bartok ni la *Sonate* de Brahms qu'il avait prévus depuis Paris. Les répétitions du *Pierrot lunaire* (le programme a pour thème cette année « Schoenberg et son époque ») sont retardées, Marianne Pousseur, la chanteuse, n'est pas encore arrivée. Tel est le charme de Lockenhaus.

Les musiciens invités y comptent parmi les plus réputés du monde. Ainsi cette année, au hasard, le Chœur Schoenberg, la clarinettiste Sabine Meyer, le trompettiste Markus Stockhausen, le Quatuor Keller, les barytons récitalistes Robert Holl et Thomas Quasthoff. Les musiciens sont pris en charge avec leur conjoint, leurs parents et leurs enfants, ils vivent et travaillent au château (un hôtel de luxe, vidé chaque été pour l'occasion). Puis il jouent gratis sans savoir souvent avant la veille ce qu'ils vont jouer, ni quand, ni avec qui. C'est la méthode, inventée par Gidon Kremer, « *pour que la musique échappe encore quelque part aux lois du marché* ». Certains parlent d'abus de pouvoir, d'autres d'exploitation pure et simple. Car s'il n'y a pas de cachets, il y a des recettes (la place coûte environ 120 francs aux deux concerts quotidiens, pendant dix jours).

Aimard adore ce climat d'improvisation bon enfant. « *Notre salut d'artistes*, rétorque-t-il, *vient de la force des individus que l'on côtoie. Et les fortes personnalités, comme Maisenberg, ou le jeune violoniste fabuleux, inconnu en France, Christian Tetzlaff, se font plutôt rares de nos jours, il faut profiter de leur rayonnement. C'est en cela qu'un lieu comme Lockhenhaus est très important aujourd'hui. Il y règne encore une certaine flamme.* »

Et si Lockenhaus était plutôt une réserve, une bulle d'air frais entretenue artificiellement par des nantis, à l'intention des nantis, alors que l'univers musical est définitivement pollué par l'indifférence, l'incompétence et le *star-system* ? « *Si la richesse qui vient des œuvres du passé, et de certaines œuvres du présent, est encore ressentie par un certain nombre de gens, si vraiment la musique se fait indispensable et vibrante, la partie est gagnée* », répond le pianiste.



D.R.

Lockenhaus, Autriche.



BRUNO BOUREL

Sopron, près de Szombathely : la Hongrie.



GUY VIVIEN

György Ligeti (à g.) et György Kurtag, à Szombathely en 1990.

Szombathely, rondo : la diagonale Hongrie-Irlande

C'est le Festival Bartok, et Bartok, en Hongrie, est symbole d'engagement et de révolte. C'est aussi une académie qu'auront fréquentée cette année cent vingt étudiants venus des quatre coins du monde. Peter Eötvös, qui fut de 1979 à 1991 le chef de l'Ensemble InterContemporain et le prédécesseur de Robertson, y enseigne la direction d'orchestre. Il y a attiré des artistes français – cette année, Dominique Rouits, un élève de Pierre Dervaux –, un Italien vivant en France, Marco Stroppa. Ce dernier enseigne la composition assistée par ordinateur, comme le Britannique Jonathan Harvey. Le matériel informatique a été fourni par l'IRCAM, seul partenaire étranger en titre. La petite ville de Szombathely semble somnoler dans la chaleur lourde de la riche plaine hongroise. Un seul grand hôtel, à la mode soviétique. Budapest est à 230 kilomètres. De grands immeubles paraissent vides, les vitres cassées. On croise des gens bronzés, affables, qui parlent une langue incompréhensible. On se demande ce qu'ils peuvent bien faire dans la vie.

Les bonnes années, à Szombathely, György Kurtag enseigne la composition. Et Kurtag (né en Transylvanie, comme György Ligeti) est aussi un symbole en Hongrie. Symbole d'indépendance. D'intransigeance. De scepticisme. D'angoisse philosophique. Dès le premier déjeuner dans le réfectoire du Conservatoire – une gastronomie très particulière –, Pierre-Laurent Aimard parle spontanément de ce Beckett hongrois : « *C'est la personne qui a le plus soif de musique que j'aie jamais connue. Il en a soif comme un désert. La première fois que nous nous sommes rencontrés, nous sommes restés vingt minutes sans parler.* « Ce serait peut-être plus facile si nous nous mettions au piano », *a-t-il finalement déclaré. En effet, il m'a fait déchiffrer ses pièces pour quatre mains. Une gamme de* do *majeur, la simple consigne de laisser glisser ses doigts sur le clavier : une musique essentiellement destinée à nouer une relation avec quiconque, peu importe s'il sait jouer.* »

En sortant du Conservatoire de Paris, le jeune pianiste dit qu'il était, comme tout le monde dans son cas, « *incapable de jouer une note* ». Deux grandes figures lui avaient considérablement apporté, Yvonne Loriod, « *personnalité extraordinaire* », puis, en privé, Maria Curcio, « *une grande artiste* ». Mais « *dans les domaines comme celui-ci on doit à un moment venu faire des choix importants seul. En 1982, je suis reparti de zéro. Retrouver la nécessité d'émettre un son, réinventer comment émettre un son, deux sons, un accord, rebâtir toutes les positions des arpèges, des gammes. Organiser une attitude physique générale qui corresponde à l'imaginaire. Une affaire d'énergie, de positionnement, de liberté de mouvement, de respiration, de décontraction. Les difficultés, en France, viennent peut-être aussi d'une attitude générale vis-à-vis de la musique. On l'aime, on a des amis musiciens, mais personne ne vient dîner chez vous en apportant son instrument, personne ne veut faire du piano à quatre mains. On parle de littérature, de politique. On parle aussi de musique. Mais on écoute rarement de musique ensemble.*

– D'où la nécessité de côtoyer des créateurs ?

– *Il faut aller voir les maîtres, essayer de parler leur langue, les suivre de très près, instaurer avec eux une relation forte. C'est ce que j'ai tenté de faire avec Ligeti, Kurtag, Stroppa, Benjamin. A une carrière normale, je préfère un projet à plus long terme : réfléchir sur la place de la culture au sein de la société, bâtir une existence culturelle qui ne soit pas complètement déphasée avec le monde de demain, dont nous savons si peu. Susciter des événements qui répondent à ce désir. J'ai un projet pédagogique avec la radio, une série de conférences-concerts, incitation thématique à l'écoute du piano au XXe siècle, de Rachmaninov à Stroppa, sans discrimination. Comment prendre en charge l'héritage de ce siècle ? Ces émissions sont un essai de réponse possible. J'ai d'autres projets, pour la télévision.*

– Le mythe du pianiste s'arrête au répertoire du XIXe siècle. Après, on devient un interprète de musique contemporaine.

– *Des compositeurs comme John Cage ou Helmut Lachenmann se sont employés à démystifier le statut de l'interprète. Un pianiste devrait savoir désormais accepter l'instant comme porteur de vibrations et non comme objet fétiche. Ce qui n'empêche pas de reconstituer le mythe. Les mythes ne vous sont pas donnés en cadeau. Ils ne vivent que si on les renouvelle, siècle après siècle.* »

Etonnant professeur que Pierre-Laurent Aimard. Chaque élève est traité selon ses moyens, sa personnalité. Chaque œuvre impose son approche : analyse structurelle pour la *Sonate* de Berg, tracé d'un fil conducteur mélodico-expressif, dans l'*Etude pour les sonorités opposées* de Debussy, puis mise en rapport du bon geste avec le bon son. Dans les *Neumes rythmiques*, l'une des *Quatre études de rythme* de Messiaen, il s'agit avant tout de définir une ambiguïté stylistique, les solutions techniques en découlent naturellement. Dans la *Sonate* de Bartok, une jeune Italienne comprend la différence entre taper en force sur un clavier et faire rebondir un dessin rythmique fondé sur la répétition et certaines formules idiomatiques.

Il y a deux pianos côte à côte dans la grande salle du Conservatoire. Aimard joue souvent en même temps que l'élève, pour que celui-ci entende le résultat souhaité : la réalisation suivra en temps voulu. L'essentiel est d'avoir entendu. A une jeune femme lyonnaise, déjà professionnelle, et si sage dans *les Variations sérieuses* de Mendelssohn, le jeune maestro conseille « *d'ouvrir le geste, de respirer à pleins poumons, de regarder vers le haut* ». Oublier sa tête, oublier ses doigts, rêver, sans que tout se déglingue techniquement... « *Jouer les notes, toutes les notes, et se sentir libre dans l'instant : c'est l'idéal. Mais dès qu'on se veut plus libre, le jeu devient moins propre. Il faut alors tout rééquilibrer par le travail.* »

Quand Aimard, à Szombathely, ne donnait pas ses cours, quand il ne passait pas la frontière pour jouer à Lockenhaus, il répétait le *Concerto pour la main gauche* de Ravel sous la direction d'un bon chef irlandais, Robert Houlihan, qui s'est installé là-bas après avoir obtenu un prix à Besançon. L'orchestre local, le Symphonique de Savaria, n'avait jamais entendu cette musique et croyait à peine qu'un pianiste pût l'exécuter d'une seule main. Aimard avait demandé de disposer dans une HLM d'un studio avec un piano droit. Pour travailler. Mais quand ? « *On travaille, on dort après...* »

Dernière nouvelle de la grande Europe culturelle : une journée James Joyce a été organisée en juin à Szombathely. L'auteur d'*Ulysse* cherchait un lieu de naissance pour son héros Léopold Bloom, un nom de ville d'Europe centrale où la communauté juive fut importante. Varsovie ? Budapest ? Il choisit un nom moins banal et plus mystérieux. Les juifs ne sont plus qu'une centaine à Szombathely. Mais les concerts ont lieu dans la synagogue.

Coda

Pendant les trois heures passées à attendre le chauffeur de Lockenhaus dans l'aéroport de Vienne, Pierre-Laurent Aimard avait parlé de transmission et de risque de trahison dans l'interprétation. Il avait cité le cas de Boulez, perfectionniste de la notation. Et celui de Kurtag, dont les partitions sont notées de façon si libre qu'elles demandent chaque fois une quasi-réinterprétation. « *Au bout du compte*, avait-il dit, *poussons le paradoxe : les risques de trahison ne sont-ils pas aussi grands dans les deux cas ? Prenons les disques enregistrés par Bartok lui-même. On entend toujours des pianistes commettre les mêmes contresens sur sa musique. Le témoignage enregistré est donc si peu pris en considération !*

» *De surcroît, les instruments se transforment sans cesse. En poussant la fantaisie un peu loin, on peut imaginer dans un avenir lointain que tous les instruments seront synthétiques. Comment pourra-t-on alors interpréter du Boulez ? Faudra-t-il reconstruire un cymbalum, un bon vieux piano ? Ce serait un pied de nez de l'Histoire d'avoir à retrouver des instruments authentiques pour jouer de la musique non plus, cette fois, baroque, mais celle que l'on dit aujourd'hui d'avant-garde !* »

ANNE REY

★ *Biennale de Venise, San Marco Ca'Giustinian, 30124 Venise. Tél. : 19-39-41-5218711.*

★ *Festival de Lockenhaus, c/o Manna Fassen, Orchestre de Cologne. Tél. : 19-49-221-204-08-20. Un coffret de dix CD regroupant, depuis des chants liturgiques anonymes russes jusqu'à des œuvres de Lourié ou de Schnittke, les grandes heures du Festival avant 1991, est paru chez Philips : 434 030-2.*

★ *Festival et académie de Szombathely, c/o Interart Festival Center, Budapest. Tél. : 19-36-1-266-31-08.*

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'ANNEAU DE CRIN. Film franco-polonais-britannique-allemand d'Andrzej Wajda, VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BAD BILLY. Film américain de Nick Mead, VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; U G C Convention, 15e (36-68-29-31).
UN ANGE GARDIEN POUR TESS. Film américain de Hugh Wilson, VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (36-68-51-25) ; U G C Odéon, dolby, 6e (36-65-70-72) ; U G C Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; U G C Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-66-54) ; U G C Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; U G C Maillot, handicapés, 17e (36-68-31-34). VF : Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U G C Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (36-68-75-55).
VOYAGE. Film européen de John MacKenzie, VO : Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42).

SÉLECTION

L'Eau froide

d'Olivier Assayas,
avec Virginie Ledoyen, Cyprien Fouquet.
Français (1 h 32).
Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

J'ai pas sommeil

de Claire Denis,
avec Katerina Golubeva, Richard Courcet, Line Renaud, Alex Descas, Béatrice Dalle.
Français (1 h 50). Interdit – 12 ans.
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Jeanne la Pucelle, les Batailles et les Prisons

de Jacques Rivette,
avec Sandrine Bonnaire.
Français (2 h 40 et 2 h 56).
Reflet République, 11e (48-05-51-33).

Journal intime

de Nanni Moretti,
avec Nanni Moretti. Italien (1 h 40).
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; U G C Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; U G C Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Les Roseaux sauvages

d'André Téchiné,
avec Elodie Bouchez, Gaël Morel, Stéphane Rideau, Frédéric Gorny.
Français (1 h 50).
Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; U G C Odéon, 6e (36-65-70-72) ; U G C Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; U G C Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; U G C Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins, dolby, 13e (36-68-75-55).

Trop de bonheur

de Cédric Kahn,
avec Estelle Perron, Caroline Trousselard, Malek Bechar, Didier Borga.
Français (1 h 25).
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

REPRISES

Les hommes préfèrent les blondes

de Howard Hawks,
avec Jane Russell, Marilyn Monroe, Charles Coburn.
Américain, 1954 (1 h 31).
VO : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Shanghai Express

de Josef von Sternberg,
avec Marlène Dietrich, Clive Brook, Warner Oland, Anna May Wong.
Américain, 1932, noir et blanc (1 h 20).
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

PRIX THÉATRE ITALIEN

La SIAE (Société italienne des auteurs et éditeurs), dans le cadre du prix Théâtre italien contemporain, versera une contribution de 50 000 FF, pour la mise en scène, au plus tard le 30 avril 1995, de l'une des trois œuvres théâtrales couronnées en 1993 pour la meilleure traduction en français.

Pour tous renseignements, s'adresser exclusivement par écrit à : Délégation SIAE pour les Pays CEE, 65, rue La Boétie, 75008 Paris.



D.R.

Rétrospective Kon Ichikawa au Max-Linder (9e). Tél. : 48-24-88-88. Ici, « la Confession impudique ».

FESTIVALS

L'Etrange Festival 1994

Le cinéma est à l'étrange, jusqu'au 11 septembre 1994, au Passage du Nord-Ouest. Pour sa deuxième édition, l'Etrange Festival s'inscrit dans le cadre de l'opération Paris Quartier d'été. Plus de 50 longs-métrages (deux par soirée) et des courts-métrages (avec attribution d'un prix Canal Plus) seront projetés au Passage, « café-ciné » spécialement aménagé et décoré pour l'occasion. L'intitulé de la manifestation permet de curieux rapprochements, entre fantastique et érotique, entre politique et aventure, de l'Ouest, le vrai, à l'Extrême-Orient en passant par l'underground cosmopolite. Le festival s'ouvre cette année au cinéma espagnol en lui consacrant les semaines du 3 au 9 août et du 31 août au 6 septembre. Enfin, les nuits thématiques, grand succès de l'Etrange Festival 1993, sont renouvelées.

Tarifs : 45 francs et 35 francs, et nuits à 80 francs et 60 francs. Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e. Tél. : 47-70-81-47.

MUSIQUE CLASSIQUE

Festival de l'Orangerie de Sceaux. Chopin : *Nocturne op. posthume, Ballade op. 47, Berceuse op. 57, Scherzo op. 54, Sonate pour piano « funèbre ». Grande Polonaise brillante op. 22*, Katia Skanavi (piano), le 30 juillet. Mozart, Schumann, Fauré : *Quatuors avec piano nos 1*, Quatuor Kandinsky, le 31. Orangerie de Sceaux, 17 h 30. Tél. : 46-60-07-79.

Festival de Beaune. *Carmina Burana*, par Catherine Bott (soprano), Christopher Robson (haute-contre), Simon Grant (basse), New London Consort & Players, Philip Pickett (direction), le 29. Monteverdi : *Madrigaux*, par Cristina Miatello (soprano), Gloria Banditelli (contralto), Claudio Cavina (haute-contre), Gianpaolo Fagotto (ténor), Pietro Spagnoli (basse), Ensemble Concerto Italiano, Rinaldo Alessandrini (direction), le 30. Purcell : *King Arthur*, par Lorna Anderson, Deborah York, Julia Gooding (sopranos), Mark Padmore, Robert Horn (ténors), Peter Harvey (baryton), Christopher Purves (basse), Gabrieli Consort & Players, Paul McCreesh (direction), le 31. Hospices, 21 heures. Tél. : 80-22-24-51. De 80 F à 270 F.

Festival de la Roque-d'Anthéron. Weber : *Ouverture d'Euryanthe* ; Chopin : *Concertos pour piano et orchestre nos 1 et 2*, par Joaquim Achucarro (piano), Orchestre philharmonique de Novosibirsk, Arnold Katz (direction), le 30. De 150 F à 240 F. Brahms : *Concertos pour piano et orchestre nos 1 et 2*, par Barry Douglas (piano), Orchestre philharmonique de Novosibirsk, Arnold Katz (direction), le 31. Schubert : *Sonate pour piano D 784* ; Brahms : *Klavierstücke op. 119* ; Liszt : *Deuxième année de pèlerinage*, par Michel Dalberto (piano). *Parc du château de Florans, 21 heures, le 1er août.* Debussy : *Préludes pour piano*, par Michel Béroff (piano), le 2, 20 heures. Mompou : *Cants Magics, Préludes, Cançon i Dansas, Musica Callada, Variations sur un thème de Chopin*, par Josep Colom (piano), le 2, 21 h 30. Mompou : *Scènes d'enfants, Combat del Somni* ; Gerhard : *Cancionero de Pedrell, Pandora*, par Lluis Vidal (piano), Virginia Parramon (soprano), Josep Benet (ténor), Orchestre de chambre du Théâtre Lliure de Barcelone, Josep Pons (direction), le 2, 23 heures. Parc du château de Florans. Tél. : 42-50-51-15. De 80 F à 180 F.

Festival de Montpellier. Falla : *Nuits dans les jardins d'Espagne*. Franck : *les Djinns*. Rimski-Korsakov : *Shéhérazade*, par Jean-Marc Luisada (piano), Orchestre philharmonique de Novossibirsk, Arnold Katz (direction), Cour Jacques-Cœur, 22 heures, le 28. Haydn : *Symphonie no 80*. De Greef : *Concerto pour piano et orchestre*, création française. Dvorak : *Symphonie du Nouveau Monde*, par Nelson Freire (piano), Orchestre de Paris, John Nelson (direction), Opéra Berlioz, 21 heures, le 1er août. Tél. : 67-02-02-01. De 125 F à 180 F.

Festival de Saint-Céré (Lot). Mozart : *Cosi fan tutte*, par Ksenija Skacan (Fiordiligi), Sandrine Sutter (Dorabella), Sylvie Bertho (Despina), Yann Beuron (Ferrando), Olivier Heyte (Guglielmo), Till Fechner (Alfonso), Chœur et Orchestre du festival, Stéphane Deneve (direction), Patrick Abejean (mise en scène), l'Usine, 21 h 30, le 30. Tél. : 65-38-29-08. De 150 F à 250 F.

Festival de Prades. Respighi : *Danses antiques*. Nielsen : *Petite Suite*. Haydn : *Concerto pour violoncelle et orchestre no 1*. Tchaïkovski : *Sérénade pour cordes*, par Truls Mork (violoncelle), Orchestre de chambre de Toulouse, Alain Moglia (direction), le 30. Haydn-Piatigorski : *Divertimento*. Beethoven : *Sonate pour violoncelle et piano op. 102 no 1*. Cassado : *Suite pour violoncelle seul*. Brahms : *Sonate pour violoncelle et piano op. 99*, par Janos Starker (violoncelle), Alain Planès (piano), le 2 août. Schumann : *Romances pour violon et piano op. 22*, *Quintette pour piano et cordes* ; *Brahms : Sonate pour violon et piano op. 108*, par Maurice Hasson (violon), Bruno Rigutto, Jean-Louis Steuerman (piano), Quatuor Talich, le 3 août, abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, 21 heures. Tél. : 68-96-33-07. De 120 F à 160 F.

JAZZ

Paris. Festival All Stars, au New Morning. Bireli Lagrene New Trio le 27 ; Egberto Gismonti Trio le 29 ; Arturo Sandoval Latin Combo le 30 ; Lucky Peterson le 2 août ; Betty Carter le 3. A partir de 20 h 30. De 110 F à 130 F. Tél. : 45-23-51-41.

Festival'Halles, au Sunset. Steve Grossman les 27 et 28 ; Sonny Simmons les 29 et 30 ; Matthew Russel les 2 et 3. A partir de 22 heures. De 50 F à 80 F. Tél. : 40-26-46-60.

Duc des Lombards. Simon Goubert les 27 et 28 : Stefano di Batista les 29 et 30 ; Francis Lockwood les 1er et 2 août. A partir de 22 heures. 78 F. Tél. : 42-33-22-88.

Baiser Salé. François Constantin Latin Jazz les 27, 28, 29 et 30 ; Etienne Mbappe Afro Jazz le 1er août. A partir de 22 heures. 100 F. Tél. : 42-33-37-71.

Parc Floral. Nelson Veras/Eric Barret/Aldo Romano/Michel Bénita le 30. A 16 heures. Gratuit, entrée au parc 10 F. Tél. : 43-43-92-95.

Chessy (Seine-et-Marne). Manhattan Jazz Club. Zool Fleischer, 27 et 28. A partir de 21 heures. 50 F, parking gratuit. Tél. : 60-45-75-28.

Lot. Assier-Jardin dans tous ses états. Cache-Cache, Pharoah ; Yves Robert Quartet, Ernst Reijseiger, Quintet Clarinettes, Arminius, Jean-Marc Padovani, Louis Sclavis/Michel Portal, Andy Emler. Acoustic Quartet jac Berrocal, le Jardin des citrons, la Chorégraphie des lentilles, les Eléments de politesse gourmande d'André Benedetto, etc. Du 1er au 7 août. De 50 F à 130 F ou abonnements. Tél. : (16) 65-50-00-51.

Suisse. Willisau-Jazz Festival. Albert Mangelsdorff, Arthur Blythe, Gerry mulligan, Terje Rypdal/Miroslav Vitous, John Zorn, Gary Thomas, Lester Bowie, Randy Weston/Gnaouas du Maroc, Louis Moholo etc. Du 1er au 4 août. Tél. : (19-41) 45-81-27-31.

ROCK

Pink Floyd en tournée. Les 30 (complet) et 31 juillet au château de Chantilly (Oise). 220 F. Navette trains (bénéfices au profit de Solidarité sida) depuis la gare du Nord, bus depuis la porte de la Chapelle. Le 9 août à Montpellier, espace Grammont, 210 F. Le 11 août à Bordeaux, esplanade des Quinconces, 210 F. Le 9 septembre (complet) à Strasbourg, stade de la Meinau. 210 F. Les 11 (complet) et 23 septembre à Lyon, stade Gerland, 210 F. Concerts à 21 h 30.

ARTS

PARIS

Joseph Beuys. Première rétrospective en France de Joseph Beuys (1921-1986). Environs 80 œuvres rendant compte de l'élargissement du champ de l'art qu'a voulu l'artiste, ainsi que les 456 dessins de 1945 à 1976 réunis sous le titre *Secret Block*.
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Jusqu'au 3 octobre.

Impressionnisme, les origines 1859-1869. La partie jusqu'alors la moins aimée, la moins regardée de l'impressionnisme, mais aussi celle où un grand nombre des enjeux de la modernité se mettent en place.
Galeries nationales du Grand Palais, place Clemenceau, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-30. Jusqu'au 8 août.

Robert Irwin. L'exposition montre tous les aspects de l'œuvre de ce Californien peu connu en Europe : depuis la fin des années 50 jusqu'à aujourd'hui : des tableaux, des installations adaptées au musée parisien, des photos, des dessins de projets réalisés ou non.
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Jusqu'au 16 octobre.

Félix Nadar. Félix Nadar (1820-1910) est un des photographes les plus connus dans le monde, l'inventeur – précoce – du portrait moderne. Cette rétrospective de haut vol (150 tirages originaux, le plus souvent uniques) est l'événement photographique de l'été.
Musée d'Orsay, 1, rue Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 45-49-11-11. Jusqu'au 11 septembre.

RÉGIONS

Avignon
Dubuffet paysagiste. Cet aspect de l'œuvre mal connu en une centaine de tableaux provenant de l'ancien fonds Pierre-Matisse, dont beaucoup sont inédits en Europe.
Palais des Papes, 84000. Tél. : 90-27-50-74. Jusqu'au 2 octobre.

Céret
Auguste Herbin. En plus de cent tableaux de 1902 à 1960, le parcours surprenant d'un peintre qui navigua du cubisme à l'abstraction géométrique la plus rigoureuse.
Musée d'Art moderne, 8, boulevard du Maréchal-Joffre, 66400. Tél. : 68-87-27-76. Jusqu'au 20 septembre.

Colmar
Adolphe Braun. Première rétrospective consacrée au photographe alsacien Adolphe Braun (1812-1877) : compositions florales, scènes rurales, panoramiques.
Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68000 Colmar. Tél. : 89-20-15-50. Jusqu'au 30 octobre.

Lectoure (Gers)
L'été photographique. Bernard Plossu montre ses images réalisées avec les « appareils-jouets » : le Brownie-Flash de son enfance, les jetables, Instamatic, Agfamatic...
Centre photographique de Lectoure, 5, rue Sainte-Claire, 32700, Lectoure. Tél. : 62-68-83-72. Jusq'au 30 septembre.

L'Isle-sur-la-Sorgue
Des bords de l'Escaut aux rives de la Sorgue. Les artistes flamands modernes du réalisme à l'expressionnisme, de 1880 à 1940. Parmi eux Ensor, Constantin Meunier, Fernand Khnopff, Léon Spillaert, Permeke, Servranckx.
Hôtel Donadeï de Campredon, centre Xavier-Battini, 20, rue du Docteur-Tallet, 84800. Tél. : 90-38-17-41. Jusqu'au 30 octobre.

Marseille
L'Estaque, naissance du paysage moderne, 1870-1910. Cézanne a peint quelque soixante paysages de l'Estaque. A sa mort, en 1906, Derain arrive sur les lieux, bientôt suivi de Braque qui reviendra en compagnie de Friesz ou de Dufy.
Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Jusqu'au 25 septembre.

Marseille
Poupées Kachina. Ernst, Breton, Duchamp collectionnaient les poupées sculptées par les Indiens du nord de l'Arizona. En voici, parmi d'autres, venues de Santa Fe ou d'Albuquerque, de Londres ou de Neuchâtel.
Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Jusqu'au 30 septembre.

Meymac
Jörg Immendorff. Immendorff se pose en acteur-témoin de la société, et peint avant tout la scène allemande, artistique et politique, qu'il voit sombre, agitée, cauchemardesque.
Centre d'Art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Jusqu'au 9 octobre.

Nîmes
Sigmar Polke. Une rétrospective de cet artiste allemand devenu, dans les années 80, une figure-clef, de référence. *Carré d'art-Musée d'Art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30000. Tél. : 66-76-35-35. Jusqu'au 16 octobre.*

Pont-Aven
Le cercle de Gauguin en Bretagne. Gauguin fait son quatrième et dernier séjour en Bretagne d'avril à novembre 1894. Les amis et disciples sont là : Filiger, Seguin, Maufra, Sérusier, O'Conor, Jourdain, Moret...
Musée de Pont-Aven, place de l'Hôtel-de-Ville, 29930. Tél. : 98-06-14-43. Jusqu'au 26 septembre.

Quimper
Max Jacob et Picasso. Le poète est mort à Drancy, il y a cinquante ans. En 1901, il avait découvert Picasso chez Vollard. En trois cents œuvres, le compte rendu d'une amitié qui a fini par s'effilocher.
Musée des Beaux-Arts, 40, place Saint-Corentin, 29000 Quimper. Tél. : 98-95-45-20. Jusqu'au 4 septembre.

Rouen
Les cathédrales de Monet. Vingt des trente toiles de cette « série » sont réunies, pour marquer la réouverture du Musée des Beaux-Arts rénové.
Musée des Beaux-Arts, square Verdrel, 76000. Tél. : 35-52-00-62. Jusqu'au 14 novembre.

Saint-Paul
Georges Braque. Pour le trentième anniversaire de la fondation Maeght, la première rétrospective de Braque en France depuis vingt ans. 120 tableaux fauves, cubistes et postcubistes.
Fondation Maeght 06570. Tél. : 93-32-81-63. Jusqu'au 15 octobre.

Saint-Tropez
Aristide Maillol. Plusieurs grandes figures de *Baigneuses* ainsi que le premier état (1905) de *la Méditerranée* et beaucoup de dessins pour le cinquantenaire de la mort du sculpteur.
Musée de l'Annonciade, 83990. Tél. : 94-97-04-01. Jusqu'au 26 septembre.

Toulon
L'Art américain. Œuvres des années 60 à aujourd'hui, extraites des collections publiques françaises de province.
Musée, 113, boulevard du Général-Leclerc, 83000. Tél. : 94-93-15-54. Jusqu'au 30 octobre.

Villeneuve-d'Ascq
Dennis Oppenheim. Un Américain qui, depuis la fin des années 60, a pratiqué le body-art et le land-art, avant de se consacrer à de grandes installations angoissantes.
Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Jusqu'au 25 septembre.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, no 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

PHOTOGRAPHIE

PAUL STRAND, au Stadtmuseum de Munich

Les plus beaux portraits du monde

MUNICH

de notre envoyé spécial

« En fin de compte, toute ma vie j'ai exploré le monde au seuil de ma maison. Le monde de l'artiste est sans limite, il se trouve partout, loin ou à quelques pas de chez lui. » En 1950, le photographe américain Paul Strand a soixante ans et une bonne partie de son œuvre derrière lui. Il peut donc prendre du recul et philosopher. Les seules images qu'il a réalisées entre 1915 et 1917 – une barrière blanche, des portraits crus, des recherches formelles imprégnées d'ombres et de lumières – sont autant d'icônes du modernisme, en rupture radicale avec l'imagerie pictorialiste. Il est l'un des premiers photographes à exposer dans la galerie d'Alfred Stieglitz. Dans les années 30 et 40, il fait un détour par le film documentaire, travaillant pour le gouvernement mexicain, s'associant à la mouvance des intellectuels new-yorkais de gauche.

En 1950 pourtant, Paul Strand entreprend un « come-back » retentissant : il voyage, en France d'abord, puis parcourt l'Italie, les Hébrides, l'Egypte, le Ghana, la Roumanie, le Maroc. Avant de poser définitivement son encombrante chambre photographique en 1976, à Orgeval. Vingt-six ans à parcourir le monde, et à réaliser des portraits, parmi les plus beaux du monde.

Une exposition remarquable, imaginée par la Fondation Aperture avec le soutien d'American Express, présente cette deuxième période (1950-1976) dans l'œuvre de Paul Strand, sous le titre « Le monde à ma porte ». Elle est présentée actuellement à Munich, après Essen, avant de tourner dans nombre de villes européennes. Paris ? *« Peut-être en 1997 »*, dit-on chez Aperture. Espérons. C'est une exposition présentée comme un film, avec son prologue, ses temps forts et faibles, ses rebondissements et son épilogue. On suit Paul Strand voyage après voyage, en quelque cent cinquante photographies, rythmées par des panneaux soignés qui introduisent chaque escale. L'accrochage est simple et impeccable, les textes sont pédagogiques et, surtout, les tirages sont d'époque, d'une qualité et d'une précision qui les rendent « habités » et hors du temps : des petits formats 12 x 10 ou 13 x 18, dont les nuances de gris doux semblent sans limite.

Chaque voyage de Paul Strand a donné lieu à un livre, présenté en vitrine, au centre de l'espace, dont le fameux *la France de profil* (Lausanne, 1952), accompagné d'un texte de Claude Roy. En couverture, *une image célébrissime* : le portrait d'un jeune homme aux boucles blondes et à la salopette sombre, les yeux fixes, comme hallucinés (Charente, 1951).

La permanence du temps, des gens

C'est donc par la France de 1950 que Paul Strand a commencé sa série de voyages. Sa méthode est déjà affirmée, il n'y dérogera pas pendant seize ans : associer des portraits à des paysages, natures mortes et façades de maisons, dans les régions rurales et maritimes essentiellement. Pourquoi ? Parce que là, les hommes et leur terre semblent ne pas avoir bougé depuis des siècles. Le photographe y saisit mieux l'union entre l'homme et son environnement, son cadre de vie et son travail.

Paul Strand s'est lancé dans une entreprise *a priori* impossible : capter, en quelques secondes, la permanence du temps, des choses et des gens. Des vieux pêcheurs aux Saintes-Maries-de-la-Mer, des sous-bois dans le Gers, des paysans dans un champ du Haut-Rhin, un étalage de primeurs au Bacarès, un café-tabac de la Paix en Bretagne... Mais ce sont toujours les portraits qui dominent, des visages qui, pour la plupart, fixent l'objectif, de face, sans effet de cadrage.



PAUL STRAND/IN/« DIE WELT VOR MEINER TÜR », ED. APERTURE

Luzzara, Italie, 1953

Strand rapproche la solitude des vieux et les pierres séculaires, les rides qui strient les visages et les enduits desséchés sur les façades. Aucune anecdote, aucun mouvement, aucune perspective, aucune virtuosité dans le cadre. Mais un respect du sujet, des lieux, des regards, qui détiennent des secrets sans les révéler.

Paul Strand arrive en Italie en 1953, où il réalise le meilleur de son œuvre. Logique. L'Italie et son histoire collent comme un gant à l'esthétique habitée du photographe. D'où trois chefs-d'œuvre : une fillette vêtue de noir, un chapeau rond à la main ; une mère et sa fille ; une famille devant sa maison de Luzzara. Là encore, c'est dans la campagne sicilienne, loin des villes, que Strand a capté un « sentiment italien ». Avec des regards parmi les plus étranges de l'histoire de la photographie.

Confrontation avec le modèle

Quand Strand veut montrer le travail, il le fait sans volonté de pittoresque, se limitant strictement aux outils, dissociés de leur fonction. Les faux sont entreposées, comme des natures mortes, là où elles reposaient depuis des années, là où on peut les trouver encore aujourd'hui. Et quand on décèle un personnage au balcon, sur une plage de Sicile, il semble statufié, dans cette vue immuable de linge et de barques.

Aux Hébrides en 1954, en Egypte en 1959, en Roumanie en 1960, au Maroc en 1962, au Ghana en 1963, Paul Strand poursuivra la même quête d'éternité des gens et des lieux. D'un pays à l'autre, les visages, les vêtements, les maisons, les paysages changent, mais on retrouve, comme dans le portrait de Margaret Mac Lean (Hébrides) un sentiment d'éternité.

Son propos s'affaiblit dans les pays du Sud au contact de civilisations qui lui sont étrangères. En Egypte, la décoration et le folklore finissent par l'emporter. Au Ghana, il se laisse embarquer par les relations sociales (plutôt que par la relation au temps), mais se reprend vite en livrant un portrait saisissant de groupe – *treize personnes*, le regard absent – que l'on peut rapprocher de la famille sicilienne.

Avec ses voyages, Paul Strand s'affirme comme un des chefs de file d'une photographie américaine qui est l'exact contraire de l'esthétique française des années 50. Strand utilisait une grosse chambre photographique, qu'il posait comme un peintre son chevalet, et recherchait la confrontation avec son modèle. Au même moment, en France, la photographie de reportage et d'illustration pour les journaux prédomine. Les photographes s'effacent devant le sujet en usant d'appareils discrets comme le Leica, ils privilégient l'espace plutôt que la durée, saisissent les relations sociales, cadrent avec virtuosité, cherchent à fixer des instants de vie, en s'appuyant sur le mouvement et l'anecdote.

L'opposition se retrouve jusque dans le statut du photographe. Strand affirmait une véritable attitude d'artiste, détaché des contingences économiques ou utilitaires. Alors que le statut des photographes en France restait précaire, il exposait depuis quarante ans, publiait régulièrement, s'appuyait sur le mécénat privé et public. La photographie a été considérée comme chose sérieuse dans les musées américains dès les années 40. En France, elle devra attendre trente ans.

MICHEL GUERRIN

▶ « Le monde à ma porte », de Paul Strand, Stadtmuseum de Munich, St-Jacobs Platz 1, 80331, Munich. Tél. : (19-49) 89-233-22-370. Jusqu'au 7 août. A paraître en septembre : *le Monde à ma porte,* de Paul Strand, éditions de la Martinière, 200 pages, 395 francs.

DANSE

BILL T. JONES/ARNIE ZANE DANCE COMPANY, au Théâtre municipal d'Avignon

Les interprètes de l'homme blessé

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Les réactions ont été diverses et passionnées à l'issue de la première représentation de la compagnie Bill T. Jones/Arnie Zane. Au programme : deux œuvres de danse pure, bourrée de cette énergie américaine joyeuse et pleine de santé, entrecoupées de deux pièces plus sombres, dédiées aux morts du sida – dont le fameux solo, *Last Night on Earth* (dernière nuit sur la terre), interprété avec rage et sanglots par le chorégraphe (*le Monde* du 6 juillet).

Au cours d'une conférence de presse, Bill T. Jones a préféré répondre aux questions en chantant un gospel. Cet homme, noir, homosexuel, séropositif, a choisi, à la mort de son compagnon Arnie Zane, de se battre contre toutes les exclusions. Nous donnons la parole à ses danseurs : à deux « vétérans », Lawrence Goldhuber et Arthur Aviles, entrés respectivement depuis neuf ans et sept ans chez Bill T. Jones, à Odile Reine-Adelaïde, une Française arrivée dans l'aventure en 1991, et à une jeune recrue, Josie Coyoc, native de Belize, au Honduras, sortie du Conservatoire de Boston.

« J'ai toujours voulu être acteur, explique Lawrence Goldhuber. *Je jouais déjà au théâtre, quand j'ai découvert la danse de Bill T. Jones et d'Arnie Zane. Je leur ai dit : « Si vous voulez travailler avec un poids lourd, appelez-moi ». A cette époque j'avais 50 kilos de plus que maintenant. Je pesais 180 kilos. Une semaine plus tard, Bill m'appelle pour me proposer un duo, sur des textes de Jenny Holzer. J'ai dû prendre une décision. J'avais si peur de tous ces corps magnifiques. Je me suis entendu dire oui, non seulement pour le travail que j'aimais, mais aussi pour mettre mon corps au défi. J'ai maigri. J'ai appris à tendre la pointe de mes pieds, à tenir mon dos droit. Des nuits entières, je ruminais tous ces éléments techniques que j'apprenais dans la journée. »* Le danseur, aujourd'hui, parmi les plus connus à New-York, se lance à son tour dans la chorégraphie.

Arthur Aviles, crâne rasé, petit, baraqué, extraverti, remuant, rappelle qu'Arnie Zane, alors qu'il auditionnait, avait murmuré : *« Celui-là, on le prend. Avec son physique, il n'a aucune chance d'être engagé dans une compagnie de danse. »* Et d'ajouter : *« Je suis newyoricain. C'est ainsi qu'on nomme les Porto-Ricains nés à New-York. Je ne parle pas espagnol. Sous l'influence de Bill, je commence à me préoccuper de ma culture d'origine. On manque tant de confiance en soi quand on est porto-ricain. »*

« Quelqu'un qui pose les questions »

Le courage du chorégraphe guide les danseurs dans la conduite de leur vie. *« Il m'a appris à ne rien tenir pour acquis. J'aime l'aspect visuel de sa danse, sa qualité aussi. Mais, avant tout, j'ai trouvé, enfin, quelqu'un qui pose les questions, auquel aucun tabou ne résiste. Plus c'est dur, plus il décide d'en parler, plus il nous pousse aussi dans nos derniers retranchements »*, explique Odile Reine-Adelaïde, d'origine martiniquaise, née et élevée à Paris. Etablie à San Diego, après avoir dansé aux Pays-Bas, elle rencontre le créateur à Los Angeles.

Après Avignon, toute la compagnie reprendra aux Etats-Unis la chorégraphie *Still Here*. En quelque sorte « le grand œuvre » de Bill T. Jones, prévu pour la Biennale de Lyon, en septembre : une création inspirée d'ateliers menés avec des gens de tous âges, tous en phase terminale de maladies incurables. *« Comment supporte-t-on cette athmosphère de mort ? Bill dégage les forces de vie face à la mort. Je lui demande, parfois, du temps pour exécuter quelque chose. Il me répond qu'il n'a pas le temps d'attendre. C'est dans ces instants qu'on est confronté à sa séropositivité. Il crée dans l'urgence. Mais, toujours, il sait où il veut aller »*, explique Arthur Avilès, devenu l'assistant du chorégraphe. Josie Coyoc intervient : *« J'essaie de ne pas me concentrer uniquement sur cette colère légitime qu'il exprime. Ni sur la maladie. Je tente, à l'inverse, d'attraper des parcelles de sa phénoménale énergie. »*

« Bill ne nous entraîne jamais dans des propositions très émotionnelles, reprend Odile Reine-Adelaïde. *Les sentiments jaillissent des mouvements qu'il nous oblige à aller chercher ; parfois avec une telle intensité qu'il devient impossible de contrôler notre corps. Cette violence, il la met en scène pour provoquer le public, le faire réagir. Bill T. Jones communique mieux que personne au monde. Il ne perd jamais de vue qu'il fait du théâtre. »*

Est-il difficile de s'intégrer à une telle confrérie ? *« Plutôt !* , répond Josie Coyoc, *on tourne beaucoup, et Bill travaille trop. Je ne le vois pas assez. Sa présence me manque. Comment le connaître aussi bien que les « anciens ». Je voudrais lui montrer davantage qui je suis, devenir, à mon tour, plus confiante ».*

Bill T. Jones a changé. L'altruisme, progressivement, remplace sa colère. Bête de scène, il habite avec moins de nécessité la révolte qu'il hurle dans son solo *Last Night on Earth*. On pressent qu'il a été, fondamentalement, transformé par son expérience d'ateliers. Il dit avoir reçu de ces morts en sursis des leçons de vie irremplaçables. Le théâtre américain traite le mal du sida, l'homosexualité, avec fureur – voir Reza Abdoh – ou une dérision caustique – voir Tony Kushner dans *Angels in America*, présenté également à Avignon. La danse, elle, sait qu'il faut traiter avec douceur le corps blessé.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Théâtre municipal. Rens. : 90-82-23-44. Jusqu'au 29 juillet.

CINÉMA

L'ANNEAU DE CRIN, d'Andrzej Wajda

Retour des cendres

Intrigante sortie à la sauvette, pour un film signé par un cinéaste aussi reconnu qu'Andrzej Wajda. *L'Anneau de crin* serait-il un petit travail alimentaire, sans enjeu ni moyens, du plus célèbre réalisateur polonais ? Pas du tout, il s'agit d'une reconstitution historique conséquente, à propos d'une période-clé qui a jadis inspiré à Wajda le film qui le rendit célèbre, *Cendres et diamants* (1958) : l'écrasement des anciens résistants antinazis et non communistes par le régime mis en place par l'armée rouge.

Le mystère ne s'éclaircit guère pendant la projection. Est-ce bien l'auteur de *Kanal* qui signe en ouverture ces images grandiloquentes et plates de l'écrasement de l'insurrection de Varsovie ? Est-ce Andrzej Wajda qui commande cette mise en scène chaotique ? Les tribulations du jeune Marcin, blond héros de la résistance intérieure cherchant l'étroit chemin reliant la survie et la fidélité à ses idéaux, suivent une trajectoire à la fois tortueuse et balisée avec insistance.

Si on s'en accommode, le film n'est d'ailleurs pas dépourvu d'intérêt, les variations sur l'engagement, ses motivations et ses pièges, sont des dissertations d'école, où chacun s'en vient à tour de rôle défendre son avis avant que la machine broyeuse de l'Histoire mette tout le monde d'accord, et au rencart. Comme d'ordinaire dans ce genre de situation, le manichéisme du scénario se retourne contre lui, ce sont les salauds qui deviennent vite les protagonistes les plus intéressants.

Pour que cette histoire prenne corps, il suffirait peut-être que le cinéaste prête un peu plus d'attention aux lampistes, par exemple aux copains de réseau du héros, ou aux deux demoiselles touchées d'un tendre sentiment pour lui. L'une d'elle lui a offert l'objet désigné par le titre, symbole d'un rêve d'amour et de liberté détruits. Comme *l'Anneau de crin* semble le rêve d'un film non advenu. A la fin, cet anneau sera jeté au rébut sans ménagement. Comme le film, à nouveau.

JEAN-MICHEL FRODON

VOYAGE, de John MacKenzie

Fragilisé par un récent accident cardiaque, taraudé par le sentiment d'être passé à côté de sa vie, Morgan (Rutger Hauer) espère qu'une croisière en Méditerranée lui permettra de relancer le couple qu'il forme depuis dix-huit ans avec Kit (Karen Allen). Il décide pourtant d'emmener avec eux Gil (Eric Roberts) et Ronnie (Connie Nielsen), rencontrés par hasard, même si Kit eut, il y a vingt ans, une aventure sans lendemain avec Gil. Il semble le seul à ne pas deviner d'emblée que l'enthousiasme et le sens de la convivialité de celui-ci dissimulent de noirs desseins. A dire vrai, Gil et Ronnie sont même carrément fêlés, et la croisière vire bientôt au cauchemar.

Le film, lui, tourne court. Très occupé à mettre en valeur la plastique de Connie Nielsen et les grimaces « spéciales psychopathe » d'Eric Roberts, le réalisateur laisse le scénario voguer à vau-l'eau, entre une scène de séduction au champagne, un deux cents mètres nage libre et un crêpage de chignon. Après que le bateau a explosé, l'affrontement se conclut sur la terre ferme, dans les ruines d'un hôtel maltais : les méchants paient le prix fort de leur vilenie, ce dont personne n'avait jamais douté.

P. M.

BAD BILLY, de Nick Mead

Quand un jeune et beau brigand (Patrick Dempsey, le Billy du titre) qui, au moindre besoin d'argent, s'habille en cadre supérieur et va braquer une banque, décide de se ranger pour couler des jours heureux sur un bateau avec sa fiancée, il monte un dernier hold-up – qui rate, c'est la loi du genre. N'ayant pas détruit une caméra de surveillance, Billy, découvre son visage – en flash spécial – sur tous les écrans de télé. Le film vire alors à la satire sociale : foin de la justice ! chacun veut sa part du gateau : le concierge qui exige une fortune pour changer une ampoule de lampe, le livreur de pizza, un trafiquant de drogue, une équipe de télévision... La seule personne presque désintéressée est une call-girl (Lisa Bonet) dont le « brigand » requiert les « services »...

Nous sommes loin d'une comédie-cauchemar, vigoureuse et surréaliste, à la manière de l'*After Hours*, de Martin Scorsese auquel on pense souvent, mais seulement par contraste. Gommant la folie de la ville (presque tout se déroule dans l'hôtel), enfilant les vignettes parodiques plus ou moins réussies (Billy le Kid, la série des *Armes fatales*), le réalisateur Nick Meade opte pour l'« aimable » et le « charmant ». Avec les limites que cela suppose.

H. B.

Un scénario pour 22 millions de francs

Le studio américain New Line, récemment acquis par Ted Turner, vient de payer 4 millions de dollars (22 millions de francs environ) pour un scénario intitulé *The Long Kiss Goodnight*. Le script, qui conte les aventures d'une mère de famille amnésique, qui fut tueuse à gage dans une vie antérieure, a été écrit par Shane Black, déjà responsable du scénario de *l'Arme fatale*.

Le prix exceptionnel payé par New Line (le précédent record avait été établi par le scénariste Joe Eszterhas pour *Basic Instinct*) s'explique par la concurrence entre le nouveau studio et des majors comme Columbia ou Warner. Le film pourrait être réalisé par Renny Harlin *(58 minutes pour mourir)* avec Geena Davis dans le rôle principal.



MUSIQUES

CLAUDIO ABBADO, au Cirque d'Hiver

Le pouvoir du lieu

En sortant du triomphal concert donné, lundi 25 juillet, par Claudio Abbado et l'Orchestre des jeunes Gustav Mahler au Cirque d'Hiver à Paris, on prend, une fois de plus, la mesure de l'influence d'une salle de concerts, de son architecture comme de son acoustique, sur la perception que le public a du travail des interprètes et sur le jeu des musiciens eux-mêmes. Paris, pour ne rien dire du reste de la France, manque singulièrement de lieux où les grands orchestres puissent donner le meilleur d'eux-mêmes, portés par un public qui les entoure de son attention et de son affection.

Mettre, comme au Cirque d'Hiver, un orchestre au beau milieu d'une salle, c'est aussi le faire descendre de son piédestal pour lui donner cette place centrale dans la vie culturelle de la cité qu'il n'occupe plus aujourd'hui que dans quelques rares villes du monde. Soit la tradition y est plus forte qu'ailleurs (Vienne, Berlin, Moscou, Saint-Pétersbourg), soit les formations symphoniques y sont financées par la communauté (Boston, Chicago, Cleveland) soit elles s'y produisent dans des lieux qui ont renoncé à la disposition frontale si guindée : Berlin, Leipzig et... Toulouse dont l'Orchestre du Capitole joue dans une ancienne halle aux grains, entouré de son public installé sur des gradins circulaires. Là réside l'une des conditions qui ont fait la réussite de cet ensemble français. Et un orchestre, quel que soit son niveau, ne peut bien jouer que si ses concerts sont attendus par une communauté d'esprit, que si ses musiciens sont reconnus en tant qu'artistes et fiers d'appartenir à leur institution.

Au Cirque d'Hiver, l'orchestre est donc sur la piste, et son dompteur lui fait face sous les regards attentifs du public. Le revers de cette position centrale est qu'elle peut donner au concert les allures d'un rituel peu sympathique, si le chef a tendance à se prendre pour le nombril du monde, voire pour un grand prêtre. Un rôle qu'on n'imagine pas tenu par Claudio Abbado. Pour s'exercer sur le public, son autorité n'a nul besoin d'effets de mèches, d'yeux clos et de beaux mouvements de bras. Pour s'exercer sur les musiciens, elle n'a pas plus besoin d'user du mépris, de la démagogie ou des coups de gueule propres à certains de ses confrères.

Un recrutement élargi

La disponibilité du chef italien pour les jeunes est légendaire, et avec les jeunes, un chef ne peut tricher. C'est d'ailleurs lui qui a fondé l'Orchestre des jeunes Gustav Mahler en 1986, sur le modèle de l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, mais avec pour première mission de faire se rencontrer les jeunes musiciens que le rideau de fer séparait. Depuis la chute du mur, le recrutement s'est élargi à tous les instrumentistes – ayant vingt-six ans au maximum – originaires d'un pays d'Europe. Engagés chaque année sur audition, ils se réunissent deux fois l'an avant de partir en tournée sous la direction de Claudio Abbado et d'autres grands chefs d'orchestre (cette année l'Estonien Neeme Järvi). De jeunes solistes en vue les accompagnent (cette fois-ci les pianistes Hélène Grimaud, Andrea Lucchesini et Yevgueni Kissin, les chanteurs Angelika Kirchslager et Anatoli Kotscherga).

Chaque pupitre de cette formation bénéficie du tutorat d'un musicien d'orchestre chevronné issu des rangs d'un grand orchestre européen ou d'un conservatoire réputé – aucun Français dans l'équipe des professeurs. L'excellence de la formule se mesure à ce fait : les anciens élèves de l'Orchestre des jeunes Gustav Mahler sont ensuite engagés par les formations symphoniques les plus illustres. Ils étaient à Paris les invités de la Cité de la musique et leur concert préfigurait leur résidence dès l'été prochain dans la petite salle de concerts (elle doit ouvrir le 15 janvier 1995) qui y a été construite.

On pourrait craindre que l'acoustique du Cirque d'Hiver ne soit déficiente. Il y a évidemment plus équilibré, mais elle est plus transparente que celle de Pleyel, moins sèche que celle du Théâtre des Champs-Elysées, même si l'on n'est pas certain que le chef entende bien ce qui se passe dans l'orchestre lorsque celui-ci joue fort, même si le piano d'Andrea Lucchesini y sonne un peu creux dans les basses. Ce jeune interprète italien vient de remporter l'unique prix annuel décerné par l'académie Chighiana de Sienne. Agé de vingt-neuf ans, Lucchesini ne s'était pas produit à Paris depuis ses débuts, il y a onze ans. Quelques disques publiés par EMI à cette époque n'auguraient rien de bon, à part le culot : l'un des premiers enregistrements du pianiste était consacré à la *Sonate « Hammerklavier »*, de Beethoven, une œuvre réservée, au nom de la maturité qui viendrait aux interprètes avec l'âge, aux interprètes chenus.

Abdiquer son ego

Ces quelques années ont été bénéfiques à Lucchesini. Avec Abbado, il joue *l'Empereur*, de Beethoven. Pas de façon guerrière, soliste conduisant la marche comme un tambour-major ses troupes vers la mort, mais en écoutant ses partenaires, en sachant à l'occasion se fondre dans leur jeu et abdiquer son ego. Ensemble, ils prennent leur temps de discourir vraiment. Lui aurait parfois tendance à trop s'écouter, à traiter la partie soliste comme une succession de beaux moments amoureusement modelés dans la profondeur du clavier.

De son professeur Maria Tipo, il a – heureusement dans une moindre mesure car son goût est plus sûr – le penchant de penser beau piano avant de penser musique, de faire un sort à chaque nuance, de trop timbrer la tonique supérieure dans les accords et d'égrener en les ralentissant les notes supérieures dans les traits mélodiques. Il se débarrassera de ce tic, du moins on lui souhaite. Il a de l'étoffe, il y a de la modestie dans son jeu. Il acquerra de l'autorité musicale quand il s'apercevra que la sonorité naît de la pensée musicale. Son jeu se coulera alors dans un unique geste instrumental et s'épanouira dans une plénitude qui ne nous fera plus regretter que Lucchesini sacrifie la tension rythmique à l'hédonisme. Dans l'océan de tapeurs qui submergent la vie musicale, le piano de Lucchesini est quand même un havre.

Abbado revient interpréter la *Huitième Symphonie*, de Dvorak. Une œuvre dans laquelle le compositeur utilise un abondant matériau mélodique mettant en valeur chacun des pupitres (c'est le trait dominant de sa musique avec une tendance à imiter Brahms). En plus d'une remarquable cohésion et d'un niveau technique assez exceptionnel, l'Orchestre des jeunes Gustav Mahler peut s'enorgueillir, cette année encore, de vents admirables, de cordes à la sonorité profonde, soyeuse, usant d'un vibrato généreux que les pupitres parisiens devraient imiter, eux qui jouent mesquin. Les violoncelles et les contrebasses sont du tonnerre. Incisifs, mordants, ils donnent à l'ensemble des fondations d'une solidité inébranlable. En plus de cela, l'orcheste irradie la joie de jouer. Leur triomphe est à la mesure de l'engagement du chef et des musiciens et de l'osmose si particulière qui se crée au Cirque d'Hiver entre le public et le plateau. Tout le monde tape des pieds, applaudit à tout rompre et laisse éclater sa joie dans les ovations lancées aux solistes.

ALAIN LOMPECH

▶ L'Orchestre des jeunes Gustav Mahler et Claudio Abbado seront les invités du Festival d'automne qui coproduit avec le Châtelet un cycle Schoenberg en 1995. Auparavant ils seront à Salzbourg, les 28 et 29 juillet ; à Berlin, le 6 août ; à Prague, le 8, à Graz, le 10 et à Vienne, le 11.

CORRESPONDANCE

Sur un air d'opéra connu

Dans un article titré « Le hic et le yang » (le Monde *du 21 juillet), François Chaslin, qui fut jusqu'au 1er juillet rédacteur en chef d'*Architecture d'aujound'hui, *affirmait que le nouvel Opéra de Shanghaï, imaginé par le cabinet Arte, ressemblait fortement à un projet dessiné il y a cinq ans par les architectes Chaix et Morel pour la Bibliothèque de France à Paris. Jean-Marie Charpentier, qui a imaginé l'Opéra de Shanghaï, répond à François Chaslin.*

A l'occasion du concours international d'architecture que nous avons remporté en Chine à l'unanimité d'un jury international, nous avions d'abord cru que nos plus sincères ennemis seraient les architectes japonais, les grands cabinets américains ou les bâtisseurs de l'Opéra de Toronto ou de Sydney, les autres architectes français invités n'ayant finalement pas participé.

Nous avions cru que les difficultés viendraient du travail mené dans des conditions de réalisation très tendues. Or nous découvrons avec consternation être la cible d'attaques particulièrement virulentes franco-françaises.

Le rapprochement des deux images publiées dans *le Monde* témoigne à l'évidence de deux toitures qui se ressemblent. Mais le contexte est autre. En Asie, les toitures en arc sont légion et les critiques d'architecture asiatiques ont reconnu dans notre dessin la forme traditionnelle de la coiffe de l'empereur de Chine...

Référence, peut-être révérence : de cette forme de toit, Le Corbusier a couronné le palais de Chandigarh, elle domine aussi un projet à Hongkong, d'autres au Japon.

Ce langage de formes n'est certainement pas celui de l'Europe. Qui pourrait prétendre que la création est œuvre intemporelle sans vécu et sans référence ? Le toit habité existe lui aussi, au sommet de l'arche de la Défense.

Critique architecturale, oui, débat d'idées bien sûr, mais si trois notes d'opéra se ressemblent, il est inacceptable d'entamer le grand air de la calomnie.

Après un article fort bien écrit paru dans *le Monde* du 8 juillet sous la plume d'Eric Le Boucher, l'un des journalistes à avoir vu en Chine les documents exposés et la maquette de l'Opéra de Shanghaï un second article du même journal a, semble-t-il, été « demandé » à François Chaslin.

Pourquoi l'ancien rédacteur en chef d'*Architecture d'aujourd'hui* a-t-il utilisé un support international ayant, bien sûr, une audience plus généreuse que sa propre revue pour accuser gratuitement de « soupçon de plagiat » un projet encore en cours d'étude ?

L'article, utilisant un procédé d'amalgame et d'exagération, fustige : les collaborateurs d'architectes, les nègres ; survole l'histoire de l'architecture, citant *qu'« 'il est difficile de se prononcer sur les cas de plagiat pour l'Opéra de Paris du siècle dernier »* ; décrit les nombreuses différences qui existent entre notre projet d'Opéra chinois et un projet parisien non retenu pour la Bibliothèque de France ; s'interroge : *« Y a-t-il plagiat ? N'est-ce qu'une simple coïncidence ? Il est difficile d'en juger. »* L'article considère que *« l'emmarchement monumental est enrichi à Shanghaï de prestigieuses cascades »*, après avoir exposé, quelques lignes auparavant que ces mêmes cascades étaient du style *« moderno-pompier »* de l'ancien bloc communiste... pour mieux convenir à la Chine au moment de la disparition de Kim Il-Sung. Le monde entier est éclaboussé, aspergé, même la Corée, et, pour faire plus fort s'il était nécessaire, que notre cas serait *« chose rare, probablement sans précédent dans un univers où le plagiat n'existe pratiquement pas »*. Les pharaons se retournent-ils dans leurs tombes en sachant que la géométrie précise de leurs pyramides a été minutieusement copiée à Paris par un grand architecte chinois ?

Au-delà de notre propre cas, c'est l'ensemble du processus de création qui est mis en examen. C'est l'image que l'on donne à l'étranger du traitement réservé aux architectes de notre pays qui est en cause. Quelle peut bien être l'utilité attendue d'une telle polémique ?

Notre bureau se croyait loin des querelles de chapelle du Faubourg Saint-Germain, et se sent toujours fier des succès remportés dans plusieurs pays d'Asie au moment où tant d'architectes étrangers réussissent en France.

Cet épisode nous rappelle, s'il était nécessaire, que du Capitole à la roche Tarpéienne, il n'y a qu'un pas.

Le nombre d'appels téléphoniques reçus, de directeurs d'écoles d'architecture, de hauts fonctionnaires en charge de l'architecture, d'académiciens, de membres des grands corps de l'Etat, d'architectes, de personnalités, souhaitant apposer leur signature à la réponse, témoignent de la colère ressentie par tous, et que le jugement unique d'un homme ne saurait détenir toutes les vérités.

La Commission européenne devait autoriser, mercredi 27 juillet, la recapitalisation d'Air France par l'État français à hauteur de 20 milliards de francs. Ce feu vert de Bruxelles est assorti de conditions prévoyant l'engagement de la privatisation de la compagnie nationale française et la limitation de son développement sur le marché européen. Cette dotation – qui doit être la dernière – sera étalée sur trois ans en fonction de l'avancement du plan de redressement.

REDRESSEMENT. Le plan de redressement d'Air France, que son président Christian Blanc a fait entériner par référendum auprès des salariés de la compagnie en avril, prévoit la suppression de 5 000 emplois sans licenciements et le gel des salaires sur trois ans. Air France devrait retrouver ainsi l'équilibre en 1996 et renouer avec les bénéfices en 1997. La compagnie nationale pourrait s'inspirer de l'exemple de sa concurrente britannique. Privatisée en 1987, British Airways a fait l'objet au préalable d'un redressement musclé. Au début des années 80, *plus de dix mille emplois ont été* supprimés, et la compagnie a fait de la reconquête des clients sa priorité.

Plan de redressement et recapitalisation

Christian Blanc veut ramener Air France à l'équilibre en 1996

Vingt milliards de francs suffiront-ils pour redresser Air France ? Le précédent des recapitalisations successives de Bull qui n'ont pas suffi à tirer le géant informatique d'affaire amène à poser la question. Le cadeau de l'Etat à la compagnie aérienne lui apporte une bouffée d'oxygène salutaire sans lui donner d'assurance sur l'avenir. L'effort financier de l'Etat ramènera le niveau d'endettement du groupe Air France – de 37 milliards de francs – à celui de ses principaux concurrents. Ces bases financières plus saines ne sont que le préalable à une transformation plus profonde qui passe par une cure d'austérité et une refonte totale des structures et des mentalités. Suppressions de postes, blocage des salaires et des avancements figurent au premier rang de la *réorganisation engagée par le président* d'Air France, Christian Blanc, fort du succès, en avril, de son référendum auprès des salariés sur son plan.

L'objectif affiché par les dirigeants de la compagnie est de ramener les pertes à 3,7 milliards de francs cette année et de revenir à l'équilibre en 1996. Les salariés d'Air France ont consenti des sacrifices importants. S'y ajoutera, à l'automne, un appel à l'actionnariat volontaire au moyen de réductions de salaires. Mais là encore rien ne permet d'assurer que ces efforts suffiront à redresser une entreprise détenant le record mondial des pertes avec 8,5 milliards de francs en 1993. La Lufthansa a supprimé ces deux dernières années 8 000 emplois. Air France table sur 5 000 suppressions de postes d'ici à 1997.

Meilleure utilisation des avions

Les efforts en matière d'organisation du travail et de productivité devraient avoir un effet plus profond. La compagnie veut améliorer sa productivité de 30 % en trois ans. Quelque 10 % devraient être obtenus grâce au gel des salaires et les 20 % restant en travaillant mieux et plus à salaire égal. A cet égard, les hôtesses et stewards ont accepté un bouleversement majeur de leur organisation et de leur mode de rémunération, tandis que les pilotes peinent encore à se mettre d'accord avec la direction sur les moyens d'améliorer leur productivité.

Air France prévoit d'adopter à l'automne une meilleure utilisation des avions et des équipages. Sa flotte est un cas unique par sa diversité. On compte vingt-quatre types d'avions différents, ce qui génère des surcoûts de 500 millions à 1 milliard de francs par an. Une même ligne peut être desservie par des appareils différents. Résultat, il arrive que les pilotes, qualifiés sur un type d'appareil, fassent le retour en qualité de passagers...

Pièce maîtresse du plan de redressement, une réorganisation en centres de résultats (CDR) devrait voir le jour d'ici au 1er septembre. La compagnie est en passe d'être « découpée » en unités comptables de leurs résultats, dont cinq CDR géographiques responsables de leur flotte (Europe et Moyen-Orient, Afrique et Proche-Orient, Amériques, Asie-Pacifique, Caraïbes-océan Indien). Il a été décidé d'affecter une partie des A 340 et les 747-400 à l'Asie, les A 310 à l'Afrique et au Moyen-Orient, les 747-200 et les Boeing 767 aux Etats-Unis et enfin des A 340 à l'Amérique du Sud.

Casser la techno-structure »

Les effets de cette nouvelle organisation représentent une inconnue majeure du plan de redressement d'Air France. *« La dévolution d'un type d'avion par centre géographique ne tient pas la route*, explique un professionnel du transport aérien. *Il faut disposer d'une grande souplesse dans l'attribution des avions en fonction de l'évolution du besoin des lignes, et je crains que ce système ne soit ingérable. »* Les pilotes d'Air France, anticipant ce type de problèmes, ont déjà obtenu que, en cas de conflit d'intérêt, la direction générale puisse imposer ses arbitrages.

Iberia, qui a adopté en 1991 une organisation en centres de profits dotés de leurs appareils, est en train de faire machine arrière. *« La coordination dans les programmes d'utilisation des avions s'est avérée très difficile*, explique un de ses directeurs, *et nous sommes revenus à une programmation unique. »* Lufthansa a créé ces dernières années une trentaine de centres de profit régionaux à travers le monde, comptables de leurs résultats, mais la flotte reste gérée au niveau central. British Airways a bien tenté, elle aussi, de se diviser en trois centres de profit *disposant de leur flotte* (vols intercontinentaux, vols européens et intérieurs britanniques ainsi que les vols au départ de l'aéroport londonien de Gatwick) en 1981, mais l'expérience a tourné court. Cette répartition, qui manquait de flexibilité et de souplesse, a été abandonnée pour revenir à une organisation plus traditionnelle. *« Les centres se comportaient un peu comme des rivaux entre eux et l'intérêt commercial de l'un n'était pas forcément compris par l'autre »*, estime-t-on au sein de la compagnie britannique.

A l'inverse, les partisans de la réforme espèrent *« casser la techno-structure, même si des réajustements doivent être faits ». « Il faut rendre une volonté commerciale à cette entreprise*, explique un de ses directeurs. Les centres de résultat aideront à transformer cette grosse machine administrative qu'était Air France et ils seront gérés par une structure allégée proche du terrain et des besoins des clients. » Car la reconquête de parts et l'optimisation des recettes constitue un enjeu majeur du redressement d'Air France.

Depuis le début de l'année, la compagnie a réussi à mieux remplir ses appareils, sans parvenir à stopper complètement la chute de la recette unitaire. L'entreprise souffre d'une commercialisation défectueuse, aggravée par un marché en surcapacité, ce qui a fait dire récemment à Christian Blanc que les gains de productivité pourraient se faire sur deux ans et non pas trois. Air France a pris dix ans de retard sur sa concurrente britannique, British Airways, pour mettre au point des programmes de fidélisation et de *« yield management »*, qui visent à obtenir de meilleures recettes par une gamme très diversifiée de tarifs.

Enfin, la résolution des difficultés d'Air France passe par Air Inter. Il semble acquis qu'une structure de type holding devrait assurer une sorted'« étanchéité » entre la compagnie et sa filiale. Cette formule aurait l'avantage pour la Commission européenne de lui donner l'assurance que les 20 milliards accordés à Air France n'iront pas à Air Inter. L'avantage pour la compagnie intérieure serait de « s'émanciper » d'une maison mère jugée, à tort ou à raison, abusive. Cette direction commune devra élaborer des stratégies cohérentes entre les deux compagnies et trancher en cas de conflit d'intérêts. Le développement des deux compagnies sur l'Europe sera un premier test. Air Inter réclame une ouverture sur ce marché tandis qu'Air France réfléchit à un produit européen simplifié à bas prix. Difficile d'envisager, comme ce fut le cas, une société commune composée des lignes européennes d'Air France et d'Air Inter, à l'heure où la Commission demande que les 20 milliards de la première ne bénéficient pas à la seconde... Christian Blanc a bénéficié d'une sorte d'« état de grâce » à la suite du succès de son référendum. L'aval de la Communauté au plan de redressement devrait confirmer ses qualités de négociateur. Il lui faudra faire preuve désormais de talents de gestionnaire.

M. L.

Une aide de 20 milliards de francs

(Suite de la première page)

Le décret prévoit que le ministre de l'économie est autorisé à prendre, au nom de l'Etat, *« une participation pouvant aller jusqu'à l'intégralité du capital de la société anonyme du groupe Air France SA. »*

Dans l'intervalle, aucun transfert financier qui ne s'inscrirait *« dans une relation commerciale normale »* ne pourra être opéré entre les sociétés du groupe. Air France ne pourra donc, en aucun cas, appliquer des tarifs préférentiels en faveur d'Air Inter. La recapitalisation ne devra évidemment pas servir à acquérir des participations nouvelles dans d'autres compagnies aériennes. La compagnie devra aussi céder *« dans les conditions financières, commerciales et juridiques les plus avantageuses pour elle »* sa participation dans les hôtels Méridien avant la fin de l'année. Une condition qui va dans le sens de ce que souhaitait Air France.

Plus contraignantes sont les dispositions prévoyant une limitation de la croissance de la compagnie nationale sur l'Europe pendant la durée du plan. Car, à terme, elles entraîneront une perte de ses parts de marché par rapport à ses concurrentes de l'Union européenne. Cette limitation va s'opérer à trois niveaux. Ainsi, la flotte totale ne pourra excéder 146 avions. Le nombre de lignes régulières entre la France et les autres pays de l'Union ne pourra être supérieur à celui exploité en 1993, soit 89 lignes. Enfin, l'offre de la compagnie vers ces mêmes pays, en termes de sièges kilomètres offerts, sera contenue. Concrètement, la croissance du trafic sera limitée à 2,7 % par an avec une possibilité d'aller au-delà si le trafic progresse de plus de 5 %. La filiale Air Charter du groupe Air France verra elle aussi son offre limitée.

Pour la Commission, il n'est pas question de mettre en œuvre, pendant la durée du plan, *« des pratiques consistant à proposer des tarifs inférieurs à ceux pratiqués par ses concurrents pour une offre équivalente »*, et ce pour les liaisons intracommunautaires. L'aide qui sera délivrée en trois tranches (10 milliards en 1994, 5 milliards en 1995 et 1996) est soumise à un dispositif de contrôle de la Commission vérifiant qu'Air France et le gouvernement français respectent bien leurs engagements. Huit semaines avant l'octroi des deux dernières tranches, un rapport sur l'avancement du programme de restructuration et sur la situation économique et financière d'Air France devra être soumis par le gouvernement à Bruxelles.

Dernier point, l'apport par la Caisse des dépôts et consignations de 1,5 milliard de francs à Air France devra être remboursé, la Commission estimant qu'il s'agit là d'une aide d'Etat ne lui ayant pas été préalablement notifiée.

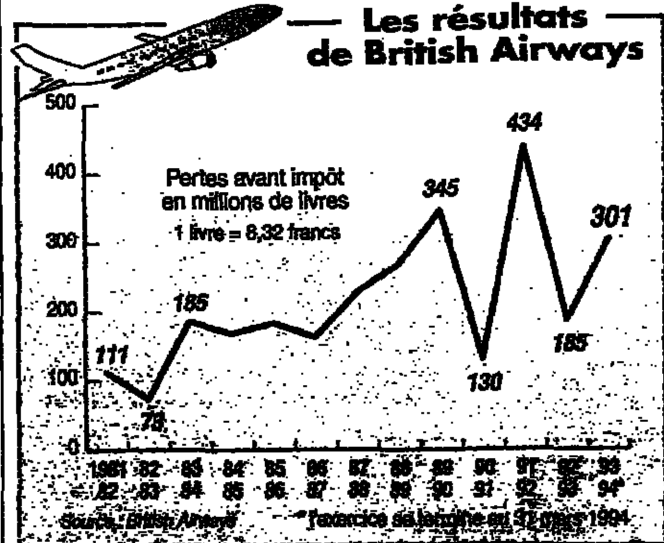
MARTINE LARONCHE

British Airways : un redressement à la hussarde

British Airways fait figure de premier de la classe dans la compétition européenne. Championne des profits, après Singapore Airlines, la compagnie britannique laisse loin derrière elle ses concurrents européens. Dotée *d'une forte réactivité commerciale*, toutes ses méthodes ne sont cependant pas bonnes à copier. En témoignent ses démêlés avec sa petite rivale, Virgin Atlantic.

Redressée d'une main de fer durant les années 1980, British Airways a pu être privatisée, avec succès, en 1987. A la fin des années *1970, la compagnie* disposait pourtant d'une image déplorable. La fusion de BEA et de BOAC, en 1974, avait donné naissance à une entreprise pléthorique, chroniquement déficitaire et d'une piètre qualité de service. Tout va changer à partir de 1981 quand John King of Wartnaby est chargé par Margaret Thatcher de remettre de l'ordre dans l'entreprise en vue de sa privatisation.

Un « plan de survie » (*survival plan*) est lancé en septembre 1981 qui prévoit de faire partir près de dix mille salariés, de fermer



seize lignes internationales et de suspendre huit escales. Déjà, l'hiver précédent, le réseau intérieur britannique avait été sérieusement réduit. Jugé insuffisant, le plan est durci six mois après... Avec ce traitement de cheval, British Airways renoue timidement avec les bénéfices à l'issue de l'exercice 1982-1983.

Dans ses efforts de redressement, British Airways cherche à faire des économies tous azimuts. Depuis sa privatisation, les effectifs ont augmenté de 20 % tandis que, durant la même période, la productivité a fait un bond de 47 %. Toutefois, la compagnie dispose d'un atout non négligeable *vis-à-vis de ses concurrents français* ou allemands. La législation, moins contraignante, lui permet de licencier et de recruter plus facilement et les charges sociales sont moins lourdes : 17 % de la masse salariale contre 37 % pour Air France, selon l'ancien président de la compagnie, Bernard Attali.

« Avec les mêmes charges que British Airways, les comptes de la compagnie Air France seraient améliorés de 2 milliards de francs », estimait M. Attali en décembre 1992. En *1991*, au détour de la guerre du Golfe, 4 600 emplois ont été rayés d'un trait de plume et 2 000 postes à temps plein sont devenus des mi-temps pour une période d'un an. D'une manière générale, les salaires semblent moins avantageux outre-Manche qu'en France. Ainsi, autant qu'on puisse le savoir, la rémunération des pilotes de British Airways serait de 15 % à 20 % inférieure à celle des pilotes d'Air France.

La satisfaction du client est devenue *le mot d'ordre* de la compagnie. En 1983, la direction lance un programme d'intéressement aux bénéfices et de motivation. Dix ans après, la méthode semble avoir fait ses preuves. Depuis le début de l'année 1993, les quelque 50 000 employés de *British Airways ont suivi un stage* de motivation intitulé *« Winning for customer »* (gagner pour le client). Du manutentionnaire au commandant de bord, ils ont découvert, avec force vidéos et jeux de rôles, ce que signifie la perte d'un passager pour leur compagnie.

Car le pragmatisme est un des points forts des gestionnaires de British Airways lord King, qui a quitté sa présidence en février 1993, est un self-made-man à l'instar de son successeur Sir Colin Marshall. Les deux proviennent d'horizons industriels qui n'ont rien à voir avec le transport aérien (énergie et location de voitures). Toutefois, l'obsession de la réussite a pu conduire British Airways à des pratiques discutables.

Au début de 1993, lord King a dû présenter des excuses sans réserves à Virgin Atlantic pour la campagne d'espionnage et de fausses informations menée par plusieurs de ses employés pendant près de deux ans. Son entreprise, à l'issue d'une transaction « amiable », s'est engagée récemment à verser des dédommagements de l'ordre de 25 millions de francs à Virgin mais deux affaires traînent encore devant les tribunaux américains et britanniques.

Championne de l'ultra libéralisme, British Airways a bénéficié d'aides de la part du gouvernement qui ont fait, assure-t-elle, l'objet de remboursements. Ainsi, les pouvoirs publics britanniques ont investi 340millions de livres dans le capital de BA entre 1972 et 1984 mais ils ont reçu en retour, 70 millions de livres de dividendes ainsi que 900 millions de livres au moment de la privatisation.

BA bénéficie, par ailleurs, d'un accord – particulièrement avantageux sur le trafic transatlantique – passé entre son gouvernement et les Etats-Unis. Pour l'avenir, la compagnie ambitionne de disposer d'un véritable réseau mondial grâce à une série d'alliances et d'acquisitions. Elle a pris tour à tour des participations dans Deutsche BA, TAT, Quantas en Australie et USAir aux Etats-Unis... Reste à trouver un partenaire dans la région Asie-Pacifique...

M. L.

Le gouvernement grec obtient l'accord de Bruxelles pour effacer les dettes d'Olympic Airways

ATHÈNES

de notre correspondant

Le gouvernement grec a obtenu l'aval de la Commission européenne pour effacer les dettes d'Olympic Airways, a annoncé, mardi 26 juillet, le ministre des transports, Théodore Pangalos, soulignant qu'il s'agissait de *« la dernière occasion pour sauver »* cette compagnie aérienne, privatisée en 1975, grevée d'un déficit cumulé de plus de 2 milliards de dollars (environ 11 milliards de francs). Le feu vert de la Commission devait être officiellement donné mercredi 27 juillet, avec l'approbation du plan d'assainissement qu'Athènes avait soumis en mai à Bruxelles. Censé mettre fin à deux décennies de gestion erratique et clientéliste, ce plan prévoit notamment des coupes dans un personnel pléthorique de 10 767 personnes, le gel des salaires jusqu'en 1998, ainsi que la fermeture des lignes déficitaires Athènes-Tokyo et Athènes-Chicago. OA a conclu 1993 sur un trou de 508 millions de dollars.

Pour obtenir l'aval de Bruxelles, Athènes a « théoriquement » accepté de mettre fin au monopole d'OA sur les services au sol de manutention, contesté par de nombreuses compagnies étrangères. Mais le transporteur grec conservera son monopole sur le trafic intérieur avec les îles jusqu'à l'expiration, en 1998, du délai exceptionnel qui lui avait été accordé alors que la Commission était favorable à l'abolition de ce privilège. Les syndicats d'OA, qui avaient entériné les grandes lignes du plan d'assainissement, se sont félicités du feu vert communautaire.

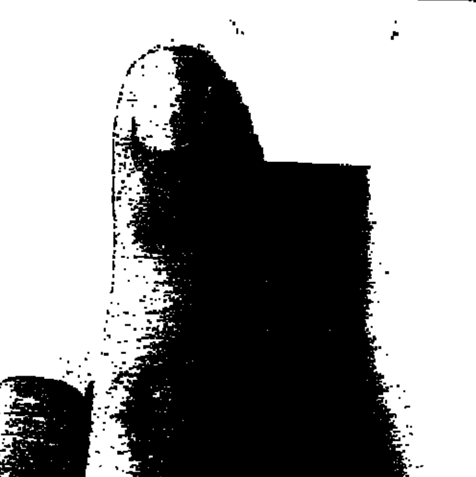
(Intérim)

UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE

Selon le ministre allemand des finances

Les critères de convergence sont plus importants que le calendrier

« L'application stricte des critères de convergence est plus importante que le calendrier de l'Union économique et monétaire, (UEM) », a déclaré, mardi 26 juillet, le ministre allemand des finances, Theo Waigel, devant la commission économique et monétaire du Parlement européen, conseillant aux Douze de ne pas se précipiter sur la voie de l'UEM. *« Sans la convergence économique, l'Union économique et monétaire serait condamnée à mort »*, a souligné M. Waigel, ajoutant que les critères de convergence du traité de Maastricht, qui portent sur l'inflation, les déficits publics, l'endettement, la stabilité des taux d'intérêt et des taux de change, avaient été, à dessein, *« exprimés de manière sévère »*.



La « guerre du thon »

L'accord entre les professionnels de l'île d'Yeu et Jean Puech n'a pas calmé le courroux des pêcheurs espagnols

Un accord a été conclu mardi 26 juillet dans la soirée entre le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, et les pêcheurs de thon de l'île d'Yeu au sujet des filets maillants dérivants. Les professionnels ont accepté, sans enthousiasme, d'embarquer désormais à bord de leurs navires un filet de 2,5 km au maximum, les filets de secours étant stockés ensemble sur un bateau d'assistance ou de surveillance. Une formule qui, officieusement, est qualifiée dans les milieux communautaires de « raisonnable ».

« Cette solution alternative, précise Jean Puech, *a été prise pour éviter toute contestation et assurer le bon déroulement de la fin de la campagne de pêche au germon. »* Le ministre a ajouté : *« Depuis le 20 mai, les autorités maritimes contrôlent tous les navires avant leur départ en mer. La réglementation communautaire est appliquée par la France. Les contrôles seront effectués en présence d'inspecteurs communautaires. Mais ils devront être proportionnés à l'importance des flottilles* (et celle de l'Espagne est beaucoup plus considérable que la flottille française. – (NDLR) *et porter sur tous les types de pêche et pas seulement la pêche au thon. »*

Bien que le communiqué de Jean Puech ne le précise pas (à la fois parce que les négociations avec le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, ne sont pas achevées et afin de ne pas éveiller des réticences au sein de la Commission de Bruxelles), des indemnités pour perte de chiffre d'affaires sont prévues. Elles seront versées aux pêcheurs de l'île d'Yeu.

Ces aides sont d'autant plus indispensables que le prix du thon sur le marché mondial (14 à 17 francs le kilo) est tombé à un niveau proche du prix de seuil. Sous l'influence des mouvements écologistes qui contestent vivement l'utilisation des filets maillants, plusieurs importateurs américains ont commencé à boycotter des conserves de thon françaises ou des importations de thon congelé capturé par ces filets. La menace de stopper les importations de produits français prisés, comme les fromages, a été brandie outre-Atlantique.

Les pêcheurs espagnols, quant à eux, exigent de leurs autorités nationales et provinciales des contrôles techniques commerciaux et sanitaires très stricts pour empêcher l'importation de thon français, alors que l'Espagne est traditionnellement le principal débouché pour les mareyeurs du littoral atlantique.

Le geste de bonne volonté de Paris n'a pas entamé la détermination des pêcheurs du littoral septentrional de l'Espagne. Le blocage par des chalutiers de plusieurs ports espagnols et des ports français de Fontarabie et d'Hendaye dans l'estuaire de la Bidassoa, commencé mardi matin, continuait mercredi 27 juillet *(lire notre encadré)*. La réunion à Madrid, mardi 26 juillet, entre les représentants des confréries (coopératives) des pêcheurs espagnols et Luis Atienza, ministre de la pêche, qui leur demandait de lever les blocus, s'est terminée par un échec. Un paquebot de Brittany Ferries, *le Val-de-Loire*, avec 1742 passagers, qui devait accoster à Santander, bloqué par les pêcheurs, a dû rebrousser chemin et se diriger vers Roscoff.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Le régime juridique de la Bidassoa

Le régime juridique international qui s'applique à la zone maritime frontalière de la Bidassoa s'appuie sur un traité franco-espagnol de 1856 et sur une convention spécifique relative aux conditions de pêche, en date de 1959.

La baie d'Hendaye est divisée en trois zones : la première, la plus vaste, délimite les eaux territoriales françaises, la seconde les eaux sous souveraineté espagnole et la troisième est qualifiée de « commune ».

Les chalutiers espagnols qui, sur deux rangs, barrent les accès à Hendaye se trouvaient mercredi matin 27 juillet dans leurs eaux, alors que mardi quatre bateaux dépassaient légèrement la frontière, en empiétant sur la zone française, ce qui avait conduit le commandant de la base navale de l'Adour à demander à son homologue de Saint-Sébastien de prendre les dispositions nécessaires pour les faire reculer. Mais il n'était pas question – à supposer que les autorités militaires françaises le souhaitent – d'envoyer un navire de la marine nationale pour les déloger. Un telle opération ne pouvait être envisagée qu'en commun entre Paris et Madrid.

Les chalutiers d'Hendaye ayant un fort tirant d'eau, ils ne peuvent sortir et entrer qu'à marée haute. La situation est compliquée du fait que le chenal de la Bidassoa est plus profond du côté espagnol que du côté français.

F. Gr

L'écœurement des thoniers

ILE D'YEU

de notre correspondant

Trouver une issue honorable à la crise et sauver la campagne de pêche : telles étaient, mardi, les préoccupations des germoniers de l'île d'Yeu. Ceux-ci reviennent *« écœurés, désabusés »*, des négociations qu'ils ont menées la veille, tant à Paris qu'à Bruxelles. *« Vous imaginez,* déclare Laurent Chauvet, président des marins-pêcheurs : *notre ministre n'a même pas reçu un marin yslais pendant la crise. »* Pour sortir de l'impasse, les fileyeurs vendéens, comme les bretons, acceptent de ne plus pêcher temporairement qu'avec 2,5 km de filets maillants dérivants et sans rechange. *« Cette proposition que nous faisons au gouvernement n'est valable que pour cette campagne »*, prévient-on cependant au comité local des pêches. Cette proposition est assortie de demandes de compensation pour les armateurs et leurs équipages. *« Nous voulons que l'Etat nous fasse l'avance des pertes de pêche engendrées par le conflit »*, souligne Sébastien Chauvet, secrétaire du comité.

Les pêcheurs yslais, avec leurs vingt bateaux, traînent un sentiment de révolte mêlé d'impuissance : *« Nous n'avons pas la force, nous sommes tout petits par rapport à l'armada espagnole. »* Ils enragent contre les ministères successifs (l'ancien, Jacques Mellick et l'actuel, Jean Puech) qui les ont incités à se moderniser : *« A leur demande, nous avons cassé dix-neuf bateaux. »* Un patron de pêche dit : *« Nous aimons l'Europe mais nous avons l'impression d'habiter sur deux planètes différentes. Les bureaucrates font des règlements qui ne tiennent pas compte de la réalité économique de chaque pays. »*. Sébastien Chauvet renchérit : *« Nous ne pouvons pas être pour cette Europe qui casse les hommes, l'activité d'une île. »*

Mardi après-midi, les matelots de la *Gabrielle* nettoyaient les cales nauséabondes du bateau remplies de 22 tonnes de thon pourri. Le haut-le-cœur pour beaucoup : *« Les Espagnols nous ont fait boire le calice jusqu'à la lie. »* Les Yslais constataient amèrement que *« la violence paie. » « Les jours passent et nous perdons de l'argent,* poursuit Sébastien Chauvet. *Pourtant, pour assurer leur survie, les bateaux indemnes reprendront la mer. La campagne de thon représente 60 % de notre chiffre d'affaires. Si on nous retire cela, on va tout droit vers le dépôt de bilan »*. Leur permettre de reprendre la mer, mais la tête haute, voilà ce que les pêcheurs yslais attendaient du gouvernement. Ils l'ont obtenu. Mais au prix fort : celui du deuil de la productivité escomptée et, plus grave encore, de leur fierté de pêcheurs performants.

GASPARD NORRITO

Hendaye prise dans la nasse

BAYONNE

de notre correspondant

Bien alignés, la coque bleue luisant sous le soleil, une quarantaine de chalutiers du port basque espagnol de Fontarabie bloquaient encore, mercredi matin, le chenal et l'estuaire de la Bidassoa. Nul ne peut sortir ni entrer dans les deux ports jumeaux de Hendaye et Fontarabie. Côté français, les touristes ont mis les appareils photo en batterie tandis que les plaisanciers de la rade de Sokoburu tentent de prendre leur mal en patience : le blocus est hermétique.

Quant aux vingt-six bateaux des pêcheurs hendayais, ils sont, eux aussi, pris au piège de leurs collègues et rivaux espagnols. Mais trois mois après un premier blocus relatif au différend qui avait éclaté sur l'anchois, ce nouvel épisode de la « guerre du thon » ne semble pas les concerner outre mesure : *« Je ne vois pas pourquoi Hendaye est visée. Aucun bateau de chez nous ne pêche le thon avec des filets maillants dérivants,* explique Jean-Baptiste Garat, président des professionnels locaux. *Ce n'est pas à nous de faire les frais du conflit à chaque fois que ça va mal chez eux »*, indique-t-il. Les propos restent cependant mesurés ; la campagne du thon ne commencera ici que dans quelques semaines.

Même son de cloche de la part de Joseph Blancho président du comité régional des pêches : *« Avec ce blocus les Espagnols se couvrent de ridicule. Ils veulent nous impliquer dans un conflit avant tout espagnol et essayer de faire d'un problème local une affaire internationale. »* Pourtant c'est bien la pêche française qui est dans la ligne de mire des confréries de Cantabrie, des Asturies ou du Pays basque après le « déroutement » sous contrainte, en Galice, du thonier de l'île d'Yeu, *la Gabrielle*.

La révolte des pêcheurs espagnols a aujourd'hui pris comme cible privilégiée le gouvernement de Madrid auquel a été soumis, lundi, pour approbation, un cahier de revendications assez radical et à la mesure de l'exaspération apparue dans les ports de la corniche cantabrique. Outre une intervention plus large des inspecteurs communautaires pour vérifier le respect des normes européennes, les marins demandent l'interdiction totale des filets qui mettraient en danger la survie des espèces et donc toute la profession.

Pour appuyer leurs exigences, ils ont mis à exécution, mardi, leur menace de bloquer les ports de commerce du littoral atlantique espagnol. Esteban Olaizola, responsable des pêcheurs de Fontarabie, prévient : *« Le blocus durera jusqu'à l'interdiction totale des filets maillants »*. Son collègue de Biscaye, Antton Garay, va plus loin : *« Il faut à présent empêcher les importations chez nous de poissons français pris avec ces filets. »* L'Espagne constituant le débouché naturel et privilégié de bon nombre de ports du littoral français, c'est cette fois au-delà d'Hendaye que le courroux ibérique risque d'avoir des conséquences.

MICHEL GARICOIX

M. de Villiers (UDF-PR) et M. Le Pen (FN) dénoncent l'attitude du gouvernement français. – Philippe de Villiers (UDF-PR), député de Vendée et député européen, s'est élevé, mardi 26 juillet, *« contre l'attitude du gouvernement français »* qui, *« non seulement a laissé les pêcheurs français se faire agresser par les pêcheurs espagnols »*, mais qui, de plus, *« revient sur son engagement »*, en leurs interdisant d'embarquer des filets de rechange. Avant l'accord des pêcheurs sur l'octroi d'un indemnisation, M. de Villiers indiquait qu'il s'agissait de *« morphine proposée pour couler sans douleur »*. Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a exprimé une idée identique, en soulignant que ces professionnels *« se trouvent livrés pieds et poings liés à la vindicte des pêcheurs basques espagnols »*. Pour M. Le Pen, *« nos pêcheurs sont ainsi doublement victimes de la pleutrerie du gouvernement français et de l'irresponsabilité de la Commission européenne »*.

REPÈRES

LICENCIEMENT

Marne et Champagne décide de retirer son plan social

Le groupe Marne et Champagne a annoncé, lundi 25 juillet à Epernay (Marne), le retrait du plan social présenté début juin et prévoyant la suppression de 66 des 417 emplois du groupe. Dans un communiqué, diffusé aux représentants du personnel, la direction du groupe indique : *« En raison de l'excessive et néfaste médiatisation orchestrée contre le groupe Marne et Champagne et son équipe dirigeante, et pour tenir compte de la nécessaire mise en œuvre rapide de la nouvelle organisation des services »*, la direction a *« décidé d'interrompre les procédures en cours concernant les projets de licenciements »*. Cette décision intervient alors que le tribunal de grande instance de Châlons-sur-Marne devait examiner, mardi 26 juillet, un recours en référé, déposé par les élus du comité d'entreprise, demandant l'annulation des 26 licenciements économiques prévus.

RETRAITES

Le montant des pensions ne représenterait que 56 % du dernier salaire en 2 010

En 2 010, les retraites des salariés du secteur privé ne représenteraient plus qu'*« environ 56 % »* du dernier salaire, contre 66 % en 1990, indique une étude réalisée par l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC). Publiée, mardi 26 juillet, dans le dernier numéro de la revue du régime de retraite complémentaire des cadres, cette enquête précise que cette dégradation du *« taux de remplacement brut global »* résulte de l'application des récentes réformes du régime général d'assurance-vieillesse de la Sécurité sociale et des deux régimes interprofessionnels de retraite complémentaire (AGIRC et ARRCO pour les non-cadres). En 2 010, les taux de remplacement brut s'élèveraient, selon l'enquête, à 20 % pour le régime général (au lieu de 24 % en 1990), 23 % pour l'AGIRC (au lieu de 27 %) et 13 % pour le régime des non-cadres (au lieu de 15 %).

SÉCURITÉ

La baisse des accidents du travail s'est accélérée au troisième trimestre 1993

Sur les trois premiers trimestres 1993, 1 012 556 personnes ont été victimes d'un accident du travail, soit une baisse de 8,3 % par rapport à la même période de l'année précédente. Selon les statistiques diffusées, mardi 26 juillet, par la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), la proportion d'accidents ayant entraîné un arrêt de travail (512 980 dossiers) a également diminué de 8,4 % en un an. Enfin, le volume d'accidents du trajet (88 491) a dans le même temps baissé de 4,2 %. Ces estimations traduisent une accélération de la baisse des accidents du travail au troisième trimestre 1993.

UNEDIC

Hostilité des syndicats à une révision à la baisse de la contribution de l'Etat

Sur le thème de *« quand on signe un texte, on le respecte »*, les partenaires sociaux, gestionnaires de l'assurance-chômage, ont vivement réagi à l'idée de Michel Giraud, ministre du travail, de réviser à la baisse la contribution annuelle de 10 milliards de francs versée par l'Etat pour apurer la situation financière de l'UNEDIC (*le Monde* du 27 juillet). Patronat et syndicats s'opposent à cette solution, envisagée par Nicolas Sarkozy, ministre du budget, dans le cadre de la préparation du budget 1995, au motif que la trésorerie de l'UNEDIC s'améliore plus vite que prévu. Pour la CGC, l'effort de l'Etat vient *« en complément »* de ceux demandés aux chômeurs, aux salariés et aux employeurs. Le CNPF considère que si l'Etat se désengage *« il n'y a aucune raison (...) que les partenaires sociaux en restent au même niveau de contribution »*. Pour la CFDT, la remise en cause de l'accord vaudrait pour les autres contractants. FO propose, *« si on veut aller dans le sens de l'euphorie »*, de baisser les cotisations.

VIE DES ENTREPRISES

Après les révélations du « Canard enchaîné »

La polémique rebondit sur la réforme tarifaire de France Télécom

La polémique autour de la réforme des tarifs de France Télécom, mise en place en janvier pour rééquilibrer tarifs locaux et interurbains, rebondit. Selon le *Canard enchaîné* du mercredi 27 juillet, cette réforme a conduit à une hausse des factures de téléphone de 6 %, ce que conteste l'opérateur public. L'hebdomadaire cite une note de l'opérateur public à son conseil d'administration où il est écrit : *« Les abonnés résidentiels facturés le 15 janvier, le 1er février, le 15 février et le 1er mars ont connu une hausse de leur facture moyenne de 6 % »*. France Télécom affirme que la citation est incomplète. La phrase en question se terminait, selon l'opérateur, par les termes suivants : *« compte tenu du paiement de l'abonnement à l'avance et des phénomènes de rattrapage d'abonnement »*.

Selon France Télécom, la hausse s'explique essentiellement par le phénomène de rattrapage des abonnements. Ceux-ci se payant deux mois à l'avance, les abonnés facturés en février ont dû payer rétroactivement un complément ou un rattrapage sur leur abonnement de janvier et février qu'ils avaient payé en décembre à l'ancien tarif (les factures étant bimensuelles).

Avant l'éventuelle privatisation

Le président du Crédit lyonnais privilégie le retour à l'équilibre

Aucune date n'est prévue pour la privatisation du Crédit lyonnais, a indiqué mercredi 27 juillet Jean Peyrelevade, président de la banque publique, dans un entretien accordé au quotidien *le Parisien*, l'objectif immédiat étant le *« retour à l'équilibre »* des comptes – prévu pour 1995 – et le retour à la rentabilité.

Le nouveau président du Lyonnais indique, en outre, que dans le *« nettoyage du passé de la banque »* il n'a pas *« eu de surprise fondamentale »*. Cependant, ajoute-t-il, *« j'ai péché par optimisme »* et *« les conséquences du nettoyage de la banque seront plus lourdes que prévu »*.

Interrogé sur son attitude envers Bernard Tapie, Jean Peyrelevade, indique que celle-ci *« est la même devant un petit ou un gros client. Bernard Tapie n'a pas été traité différemment des autres. Les clients doivent respecter les règles, qu'ils soient célèbres ou non. Je ne sais pas ce que c'est l'*establishment. *Pour moi, j'ai affaire à des clients.*

Par ailleurs, s'agissant toujours de Bernard Tapie le Crédit lyonnais s'est désisté mardi 26 juillet de l'action qu'il avait intentée contre l'homme d'affaires pour récupérer 237 millions de francs devant le tribunal de commerce de Paris. La banque publique a préféré se désister *« craignant que le tribunal de commerce ne se déclare incompétent ou ne décide d'un sursis à statuer, en attendant la décision du Tribunal de grande instance de Paris »*.

C'est en effet devant ce dernier tribunal que Bernard Tapie a assigné le Crédit lyonnais pour obtenir *« le respect du protocole »* d'échelonnement de ses dettes envers la banque, conclu le 13 mars dernier. Une première audience devrait avoir lieu le 26 octobre.

Affichant une perte nette annuelle de près de 12 milliards de francs

Digital Equipment va devoir procéder à une restructuration de ses activités

Pas de surprise. Digital Equipment, l'un des principaux constructeurs informatiques américains, a bouclé son exercice comptable 1993-1994 (clos le 30 juin) sur une perte nette de 2,16 milliards de dollars, soit pratiquement 12 milliards de francs. Et la firme de Maynard (Massachusetts), ex-joyau de la route 128, cette rocade qui, dans les environs de Boston, a longtemps symbolisé la réussite américaine dans les hautes technologies, s'apprête à vivre des mois douloureux. Au moment où son grand rival IBM envisage un retour aux profits pour la fin de l'année, DEC engage dès à présent son troisième grand plan de restructuration, incontestablement plus sévère que les précédents. Les mesures adoptées par Robert Palmer, le PDG du groupe, nommé pour faire le ménage il y a deux ans en lieu et place de Ken Olsen, jugé trop mou, n'ont pas donné les résultats escomptés. Pas assez drastiques, estiment depuis le début de l'année les analystes financiers, de plus en plus impatients.

Pour faire taire les critiques et préparer le terrain avant des résultats annuels qui ne pouvaient qu'être catastrophiques, DEC annonçait la semaine dernière une accélération des réductions d'effectifs. Au total, 20 000 emplois doivent être supprimés en douze mois, et non en deux ans comme le projetait initialement la direction. Une provision de 1,2 milliard de dollars a été passée sur le quatrième trimestre 1994 à ce titre.

Comme IBM, DEC a souffert et souffre encore de l'évolution du marché informatique, dont le centre de gravité, jadis les gros et moyens ordinateurs dotés de systèmes propriétaires à fortes marges, s'est déplacé vers les serveurs et les micros, où la bataille des prix est féroce. DEC en a tiré les conséquences en termes de produits, mais pas véritablement en termes d'organisation commerciale et industrielle. La distribution, basée pour l'essentiel sur une force de vente interne beaucoup plus étoffée que celle de ses concurrents, devrait être l'une des cibles prioritaires du nouveau plan de restructuration. Moins de commerciaux maison, mais une présence plus forte chez les petits revendeurs et dans les chaînes de vente par correspondance pour pousser serveurs et micros.

Le groupe devrait également abandonner certaines fabrications qu'il s'évertuait jusqu'à présent à vouloir assurer lui-même. Digital a ainsi annoncé la semaine dernière la cession de son activité dans les disques à Quantum pour 400 millions de dollars. De même, il a pris langue avec plusieurs spécialistes de microprocesseurs, parmi lesquels Advanced Micro Devices, à qui pourraient être cédées les usines fabriquant son processeur Risc Alpha.

DEC souligne aujourd'hui que les commandes ont augmenté pour le deuxième trimestre consécutif au cours des trois derniers mois de l'exercice, pour la première fois depuis près de cinq ans, ce qui constitue un *« signe positif et encourageant »*.

C. M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

COOPÉRATION

FRAMATOME signe un contrat en Corée du Sud. – Un contrat de coopération dans le domaine de la fabrication de combustible nucléaire vient d'être signé entre deux filiales du groupe Framatome – Fragema et FBFC – et la société sud-coréenne KNFC Korean Nuclear Fuel Company en vue de la réalisation d'une unité de conversion d'hexafluorure d'uranium (UF6 en poudre d'uranium (UO2, a annoncé, lundi 25 juillet, un communiqué de Framatome. Cette usine sera opérationnelle en 1998. En Corée du Sud, KNFC est chargé de la conception et de la fabrication du combustible nucléaire pour les neuf centrales du pays. Framatome a déjà fourni les deux réacteurs, de 900 mégawatts chacun, de celle d'Uljin qui fonctionnent depuis cinq ans à pleine puissance pour le compte de la société KEPCO, propriétaire de cette centrale. Fragema est filiale de Framatome (50 %) et de COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires) (50 %). La répartition des parts dans FBFC est de 51 % pour Framatome et de 49 % pour COGEMA.

PRIVATISATION

STET : l'administrateur délégué se dit opposé à une entrée d'Alcatel et de Pirelli dans son capital. – L'administrateur délégué du groupe de télécommunication italien STET, en cours de privatisation, s'est déclaré opposé, lundi 25 juillet, à une prise de participation du groupe français Alcatel ou de l'italien Pirelli. Michele Tedeschi a affirmé que la présence d'Alcatel ou de Pirelli dans le capital de la STET *« serait une grave erreur »*. *« Les fournisseurs ne peuvent faire partie de l'actionnariat de STET »*, a-t-il ajouté, en marge d'une rencontre à Venise pour la signature d'un contrat sur une liaison par fibres optiques entre la mer Noire et la mer Méditerranée. Alcatel et Pirelli, alliés stratégiques, sont candidats à une entrée conjointe dans le capital de la STET.

CRISES

TIMHÔTEL rénovée et restructurée pour être vendue. – La chaîne hôtelière parisienne Timhôtel, qui compte aujourd'hui onze établissements dans la capitale, tente de faire face à la crise en simplifiant ses structures et en rénovant ses établissements, a déclaré son nouveau PDG Jean-Marc Galabert, mardi 26 juillet, dans le but de réduire les coûts administratifs. L'hôtellerie est *« un métier d'épicier avec de très gros capitaux »*, a noté M. Galabert. Il estime que le créneau très spécialisé du « deux étoiles », exclusivement parisien, et l'emplacement des établissements expliquent le taux d'occupation, de 75 à 80 %, plus élevé que la moyenne à Paris (60 %). Pour 1994, le PDG de Timhôtel prévoit un excédent de 22 millions de francs, avant amortissement et frais fixes, sur l'exploitation des hôtels. De plus, la chaîne vient d'acheter deux nouveaux hôtels, et espère réaliser un chiffre d'affaires de 75 à 80 millions de francs en 1995, avec un excédent de 33 millions. Il n'est pas exclu, selon M. Galabert, que la chaîne puisse être prochainement cédée.

USAIR prévoit de diminuer ses dépenses annuelles de 1 milliard de dollars. – USAir, cinquième compagnie aérienne américaine, prévoit de diminuer ses dépenses annuelles de 1 milliard de dollars (5,6 milliards de francs), dont la moitié grâce à une baisse des coûts de personnel, a indiqué son PDG, Seth Schofield. USAir cherche à compenser les pertes de revenus provoquées par la concurrence des compagnies offrant des tarifs inférieurs sur les trajets de la Côte est des Etats-Unis, comme Continental ou Southwest. *(AFP.)*

OFFRE

AMERICAN BARRICK RESOURCES lance une OPA sur Lac Minerals. – La compagnie canadienne American Barrick Resources a lancé, lundi 25 juillet, une offre publique d'achat (OPA) de 2,08 milliards de dollars canadiens (8,15 milliards de francs) sur l'ensemble du capital de la compagnie aurifère canadienne Lac Minerals. Celle-ci tente déjà de contrer une offre de rachat non sollicitée d'une autre compagnie aurifère canadienne, Royal Oak Mines, en date du 7 juillet. American Barrick, qui a dégagé un bénéfice net de 282 millions de dollars canadiens (1,1 milliards de francs), semble surtout convoiter les opérations de Lac Minerals en Amérique du Sud. Pour que son offre tienne, American Barrick, qui présentera une offre formelle de rachat aux actionnaires de Lac Minerals d'ici une semaine, a précisé qu'elle devra pouvoir racheter les deux tiers des actions de Lac Minerals, dont le président a estimé qu'aucune des deux offres n'était conforme aux intérêts des actionnaires de la compagnie, qui a essuyé des pertes de 82 millions de dollars canadiens (322,54 millions de francs).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Édité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du Monde » « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du Monde Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 26 juillet ▲ La reprise se confirme

La séance du mardi 26 juillet s'est achevée à la Bourse de Paris sur un nouveau gain qui a permis à l'indice CAC 40 de tester plusieurs fois le niveau des 2 080 points avant de terminer sur une hausse de 0,83 % à 2 076,84 points. Le principal indicateur de la place avait ouvert sur un repli symbolique de 0,05 %. Au total, depuis le 5 juillet, date du revirement de tendance sur le marché des actions, la Bourse a gagné près de 11 %. Depuis le début de l'année elle reste encore négative de 8,2 %. La progression de mardi s'est effectuée dans un marché actif avec plus de 4 milliards de francs de transactions échangées sur le règlement mensuel, soit le double de la veille.

Interrogé, un boursier explique cette hausse par de nombreux *« achats de panier »* (valeurs entrant dans la composition de l'indice CAC 40 et par un afflux d'opérateurs, notamment institutionnels, qui veulent rattraper le retard. Avec la spirale baissière entamée en février de nombreux gérants français et étrangers se sont délaissés de valeurs françaises et veulent maintenant rattraper ce retard, a-t-il expliqué.

Du coté des valeurs, les achats de titres ne concernent pas uniquement les actions du CAC 40 mais les investisseurs sont également attirés par d'autres valeurs du règlement mensuel. A titre d'exemple, la Sovac (société de crédit) et Essilor sont très recherchés. Eurotunnel a gagné 5,17 % à 26,45 francs et 4,4 millions de titres ont été négociés. La Générale des Eaux a progressé de 3,52 %. En hausse également Saint-Gobain (+ 1,32 %) et Total (+ 1,23 %).

NEW-YORK, 26 juillet ▼ Apathie

Wall Street a terminé sur une baisse modeste mardi 26 juillet à l'issue d'une séance terne, la plupart des investisseurs institutionnels s'étant tenus à l'écart dans l'attente vendredi de la première estimation du produit intérieur brut au deuxième trimestre aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 6,16 points, à 3 735,68 points, soit un repli de 0,16 %. L'activité a été réduite avec quelque 231 millions de titres échangés.

La faiblesse du Dow Jones a été surtout attribuée à la baisse des valeurs vedettes Chevron et Eastman Kodak, en raison de résultats financiers décevants au deuxième trimestre de 1994. Une hausse du taux d'intérêt sur les bons du Trésor à deux ans, lors de l'adjudication mensuelle du département américain du Trésor, a également pesé sur le marché obligataire et sur Wall Street. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence du marché obligataire, a progressé à 7,53 % contre 7,52 % la veille au soir.

Du coté des valeurs, Chevron a cédé 3/4 à 43. Son bénéfice trimestriel a progressé à 39 cents par action contre 8 cents au deuxième trimestre 1993, mais le résultat de l'an dernier incluait une provision extraordinaire de 515 millions de dollars. Eastman Kodak a perdu 1 1/2 à 48, après l'annonce d'un bénéfice en baisse à 79 cents par action contre 1,13 dollar un an auparavant.

VALEURS	Cours du 25 juillet	Cours du 26 juillet
Alcoa	79	80 5/8
Allied Signal Inc.	37 1/8	36 5/8
American Express	26 1/4	26 3/8
ATT	54 3/8	54 3/8
Bethlehem Steel	22 3/4	22 1/2
Boeing	48	45 1/8
Caterpillar Inc.	107 1/8	108
Chevron	43 3/4	43
Coca-Cola	43 3/8	43
Disney Corp.	41 1/8	41 5/8
Du Pont de Nemours	59 1/2	60 1/4
Eastman Kodak	49 1/2	48
Exxon	58 1/4	58 1/4
General Electric	49 7/8	49 1/8
General Motors	49 7/8	50 5/8
Goodyear Tyre	35 1/2	36
IBM	62 1/4	62 3/8
International Paper	72 7/8	72 5/8
Morgan (J.P.)	61 5/8	61 3/4
McDonnell Douglas	111 1/4	111 3/8
Merck and Co.	30	29 3/4
Minnesota Mining	50 7/8	50 7/8
Philip Morris	54 3/4	54 5/8
Procter & Gamble	54 1/8	54
Sears Roeb. and Co.	47 7/8	47 1/2
Texaco	63	62 1/8
Union Carbide	26 7/8	27
United Tech.	62 5/8	61 3/4
Westinghouse El.	11 7/8	11 7/8
Woolworth	16 1/8	15 1/2

LONDRES, 26 juillet ▲ Progression

Après avoir entamé la journée sur une note franchement positive, la Bourse de Londres a nettement réduit ses gains, mardi 26 juillet, à partir de la mi-journée, les opérateurs réagissant avec inquiétude à la publication d'une étude de la Confédération des industries britanniques (CBI) montrant une possible reprise des pressions inflationnistes. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a néanmoins gagné 11,1 points, à 3 117,2 points, soit une avance de 0,35 %. Environ 548,9 millions d'actions ont été échangées contre 430 millions la veille.

VALEURS	Cours du 25 juillet	Cours du 26 juillet
Allied Lyons	5,83	5,83
BP	4,13	4,11
BTR	3,77	3,77
Cadbury	4,26	4,24
Glaxo	5,69	5,70
GUS	5,97	5,92
ICI	8,39	8,39
Reuters	4,55	4,51
RTZ	8,63	8,55
Shell	7,41	7,31
Unilever	10,07	10,14

TOKYO, 27 juillet ▼ Recul

La Bourse de Tokyo a fini en nette baisse, mercredi 27 juillet, sous l'effet de dégagements dans le secteur de la haute technologie et de ventes d'arbitrage dictées par le repli des contrats à terme sur indice. A l'issue des transactions, l'indice Nikkei a perdu 208,14 points, soit 1,02 %, à 20 137,23 points.

Les dégagements dans le secteur de la haute technologie, traditionnellement tourné vers l'exportation, ont été le fait d'investisseurs étrangers qui redoutent de voir les résultats de ces entreprises affectés par l'appréciation du yen. Par ailleurs, selon les boursiers, les acheteurs ont brillé par leur absence, le Nikkei trouvant pour seul soutien des ordres d'achat de fonds publics.

VALEURS	Cours du 26 juillet	Cours du 27 juillet
Bridgestone	1 600	1 590
Canon	1 730	1 720
Fuji Bank	2 240	2 240
Honda Motors	1 690	1 680
Matsushita Electric	1 650	1 660
Mitsubishi Heavy	769	766
Sony Corp.	5 780	5 850
Toyota Motors	2 100	2 110

CHANGES

Dollar : 5,3994 ▼

Mercredi 27 juillet, le dollar poursuivait son mouvement de repli en milieu de matinée sur le marché des changes parisien à 5,3994 francs, contre 5,4300 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark fléchissait légèrement à 3,4158 francs, contre 3,4177 francs mardi soir (cours BdF).

FRANCFORT	26 juillet	27 juillet
Dollar (en DM)	1,5920	1,5792

TOKYO	26 juillet	27 juillet
Dollar (en yens)	98,70	98,03

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (27 juillet) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %

New-York (26 juillet) .... 4 5/16 %

BOURSES

PARIS

	25 juillet	26 juillet
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 059,80	2 076,84
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 491,98	1 428,63
Indice SBF 250	1 369,19	1 380,14

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	25 juillet	26 juillet
Industrielles	3 741,84	3 735,68

LONDRES (indice « Financial Times »)

	25 juillet	26 juillet
100 valeurs	3 106,10	3 117,20
30 valeurs	2 412,10	2 423

FRANCFORT

	25 juillet	26 juillet
Dax	2 136,22	2 151,96

TOKYO

	26 juillet	27 juillet
Nikkei Dow Jones	20 345,37	20 137,23
Indice général	1 622,78	1 615,82

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3980	5,4000	5,4072	5,4107
Yen (100)	5,5042	5,5119	5,5509	5,5609
Ecu	6,5278	6,5330	6,5192	6,5273
Deutschemark	3,4164	3,4180	3,4196	3,4232
Franc suisse	4,0253	4,0299	4,0357	4,0425
Lire italienne(1000)	3,4089	3,4121	3,3836	3,3887
Livre sterling	8,2297	8,2350	8,2329	8,2411
Peseta (100)	4,1497	4,1523	4,1232	4,1285

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/8	4 1/2	4 1/16	4 13/16	5 1/8	5 1/4
Yen	2	2 1/8	2 1/8	2 1/4	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6	6	6 1/8
Deutschemark	4 15/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	4 5/16	4 7/16	4 3/8	4 1/2
Lire italienne(1000)	8 1/8	8 3/8	8 5/16	8 9/16	8 3/4	9
Livre sterling	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8	5 7/16	5 9/16
Peseta (100)	7 9/16	7 13/16	7 5/8	7 7/8	7 7/8	8 1/8
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 27 JUILLET

Liquidation : 24 août
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : –0,37 % (2069,06)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
01/06/94	EDF-GDF 3%	6178	—	—
30/07/93	B.N.P. (T.P)	1050	1053	+0,29
22/10/93	Cr.Lyonnais(T.P.)	1046	1047	+0,10
24/10/93	Renault (T.P.)	2245	2250	+0,18
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2286	—	—
15/07/94	Saint Gobain(T.P.)	1205	1215	+0,83
01/08/93	Thomson S.A (T.P)	1125	—	—
13/07/94	Accor 1	688	692	+0,58
01/07/94	Air Liquide 1	819	814	–0,61
29/07/94	Alcatel Alsthom 1	628	626	–0,32
18/08/94	Alcatel Cable 1	570	567	–0,53
28/06/94	Alspi 1	350,50	—	—
12/07/94	AGF-Ass.Gen.France	482,50	463	–2,85
27/07/94	Axa 1	277,50	276	–0,54
12/07/94	Bail Invest. 1	957	950	–0,73
30/03/94	Bancaire (Cie) 1	522	528	+1,15
15/06/90	Bque Colbert C2#	133,80	130,20	–2,69
14/06/94	Bazar Hot. Ville 2	651	666	+2,30
15/09/93	Berger (M) 2	1180	1185	+0,42
21/12/93	Bertrand Faure 2	570	577	+1,23
19/07/94	BIC 1	1284	1284	—
01/07/92	BIS 1	327	331,20	+1,28
09/08/94	B.N.P. 1	261,80	260	–0,69
15/07/92	Bollore Techno.1	385	387	+0,52

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
28/02/92	Harmony Gold 1	29,25	29,50	+0,85
13/07/94	Hewlett-Packard 1	408,80	411	+0,54
30/06/94	Hitachi 1	53,75	52,70	–1,95
27/04/94	Hoechst 1	1170	—	—
10/06/94	I.B.M 1	343	336,20	–1,98
28/04/94	I.C.I 1	72	70,70	–1,81
01/07/94	I.T.T. 1	462	466	+0,87
27/05/94	Ito Yokado 1	286,30	286,30	—

Dernier cours	% + –	Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
864	–0,46	04/03/94	Sodexho 1	921	920	–0,11
533	–0,56	04/07/94	Sogerap (Ny) 2	136	135	–0,74
382	—	28/06/94	Sommer-Allibert 1	2100	2100	—
116,80	–0,09	30/06/94	Sophia 1	460	457	–0,65
77,80	+0,13	16/05/94	Sovac 1	534	534	—

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Cambodge	891	—	Taittinger 1	2459	2500
Carbone Lorraine 2	599	605	Tour Eiffel	275	—
Case Postale 2	2,30	—	Uffimar Cofrath	1650	—
CBC 1	335	335	Vicat 2	381	381
Centenaire Blanzy	380	—	Viennex	103,60	—
Caragen Holding	21	—		—	—
Champex (Ny)	12,90	—		—	—
CIC Un.Euro.CIP 1	311,90	335		—	—
C.I.T.R.A.M. (B)	3159	—		—	—
Cpt Lyon Alma 2	370	—		—	—
Concorde-Ass Risq2	820	—		—	—
Gpe Valfond ex.CMP	16,25	—		—	—

Codetour	211	—	Sopra	318,10	—
Creeks	150	—	TF1-1	535	535
Dauphin OTA	388	—	Thermador Hold(Ly)	405	404
Devanlay 2	1150	—	Unilog	310	—
Labor.Dolisos	185,10	—	Union Assur.Fdal	649	630
Editions Belfond	113	—	Viel et Cie #	230	230
Europ Propulsion 2	344,50	345	Vilmorin et Cie #2	395	399
Fineboil	164	—		—	—
Fiacor	170	—		—	—
G.L.M. S.A.	1085	—		—	—
Gravograph	217,50	—		—	—
I.C.C. 2	283	—		—	—

Sicav (sélection) 26 juillet

Ecur. Trimestriel	2822,65	2802,63	Oblig. tsar caté	288,95	285,89
Gaselel D	131,80	128,05	Oblilion	1640,80	1624,55
Elcash	83801,83	83801,83 ◇	Obliécurité Sicav	15341,23	15341,23
Emergence Poste D	108,82	105,46	Obligys D	520,31	512,82
Energia	373,63	358,65	Oraction	1588,12	1550,28
Eparcic	4288,18	4288,18	Parvalor	648,24	635,53
Eparcourt-Sicav (1)	282,34	282,33 ◆	Pléiade D	163,79	158,44
Epargne-Unie	1514,37	1477,43	Poste Croissance C	3204,12	3200,92
Euil Cash capi	9278,85	9278,85 ◆	Poste Gestion C	39859,88	39859,88
Eurco Solidarité	1202,23	1190,33	Première Oblig. C	11545,63	11545,63
Eurocic Leaders	1312,09	1273,87	Première Oblig. D	10748,53	10741,18
Eurodyn	1468,09	1433,26	Prévoy. Ecureuil	100,29	99,30

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 26/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4375	5,4300	—	—
Ecu	6,5435	6,5400	—	—
Allemagne (100 dm)	341,9800	341,7700	331	355
Belgique (100 F)	16,6080	16,6040	16,10	17,20
Pays-Bas (100 fl)	304,9100	304,6700	294	316
Italie (1000 lires)	3,4370	3,4265	3,25	3,72
Danemark (100 krd)	87,1200	87,0300	82,75	91,05
Irlande (1 iep)	8,2240	8,1890	7,90	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,3330	8,2845	7,85	8,75
Grèce (100 drachmes)	2,2625	2,2615	2,10	2,65
Suisse (100 f)	403,3800	402,0800	392	415
Suède (100 krs)	69,3500	69,8700	65	75
Norvège (100 k)	78,4500	78,4400	74	83
Autriche (100 sch)	48,6060	48,5730	47,20	50,30
Espagne (100 pes)	4,1490	4,1540	3,90	4,60
Portugal (100 esc)	3,3400	3,3450	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,9360	3,9348	—	—
Japon (100 yens)	5,5084	5,5296	5,30	5,85

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 26/07
Or fin (kilo en barre)	67100	67300
Or fin (en lingot)	67400	67750
Napoléon (20f)	385	387
Pièce Fr (10 f)	317	—
Pièce Suisse (20 f)	383	390
Pièce Latine (20 f)	388	388
Souverain	492	495
Pièce 20 dollars	2420	—
Pièce 10 dollars	1310	1312,50
Pièce 5 dollars	840	—
Pièce 50 pesos	2500	2520
Pièce 10 florins	403	404

Matif (Marché à terme international de France)

26 juillet 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 155 267

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	116,16	117,78	116,74
Précédent	116,08	117,62	116,78

CAC 40 A TERME
Volume : 46 417

Cours	Juillet 94	Août 94	Sept. 94
Dernier	2082	2090	2098
Précédent	2060	2068,50	2076,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Décès

– Le président de l'Institut national des langues et civilisations orientales,
Le conseil d'administration,
Les enseignants,
Et les étudiants du département d'Afrique,
ont le profond regret d'annoncer le décès de

M. Pierre ALEXANDRE,
professeur de langues bantu,

survenu à Paris, le 20 juillet 1994.

L'incinération aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 28 juillet, à 12 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme J.M.C. Thomas,
Mme M.F. Rombi,
Et ses collègues et amis du laboratoire de langues et civilisations à tradition orale (LACITO-UPR 3121 du CNRS),
ont le profond regret d'annoncer le décès de

M. Pierre ALEXANDRE,
professeur de langues bantu,

survenu à Paris, le 20 juillet 1994.

L'incinération aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 28 juillet, à 12 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les membres du laboratoire de physique théorique ENSLAPP,
Et du laboratoire d'Annecy-le-Vieux de physique des particules (LAPP),
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

Tanguy ALTHERR,
chargé de recherche au CNRS,

survenu accidentellement le *14* juillet 1994, à l'âge de trente et un ans.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 16 juillet en Bretagne.

« Que m'advienne ta tendresse et je vivrai. »

Psaume 199, 77.

Le Seigneur a rappelé dans sa paix

M. Charles HENRIET,

pieusement décédé le dimanche 24 juillet 1994, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 28 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice de Montsoult (Val-d'Oise).

De la part des familles Henriet, Danchin, Duponteil, Lescuyer, Villor, Warzecha, Girbelle, Montès.

18 A, rue de l'Avenir,
78400 Chatou.

– *Paulette Musqui,*
Gaston Bru et ses enfants,
Simon et Michèle Corti,
Bernard et Christine Metge
et leurs enfants,
Jean-Simon et Véronique Corti,
Pierre-Laurent et Christine Corti,
Jeanne-Marie Denue,
Dominique Fontanié,
ont la douleur de faire part du décès de

André ARNAUD,
journaliste,

survenu le 19 juillet 1994, à Rhodes *(Grèce).*

Les obsèques seront célébrées le jeudi 28 juillet, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e.

Ni couronnes ni coussins... des fleurs.

2, rue du Commandant-Blanché,
81000 Albi.

– Europe 1
vous prie de vous associer, par la pré*sence ou la pensée*, aux obsèques de

André ARNAUD,
(1918-1994),
journaliste à Europe 1,

qui auront lieu jeudi 28 juillet 1994, à *11 heures, en l'église Notre-Dame-des-*Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e, suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Ni couronnes, ni coussins, ni gerbes... des fleurs.

(Le Monde du 23 juillet.)

– Vanessa de Harven,
Marie Raymond,
ont la douleur de faire part du décès de

Emile de HARVEN,

survenu le 25 juillet 1994, à Paris.

Les obsèques auront lieu jeudi *28 juillet, à 8 h 30, en l'église Notre-*Dame-du-Perpétuel-Secours, suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

– La direction
Et l'ensemble du personnel de la société France Abonnements,
ont *la douleur de faire part* du décès de

Mme Claudine KARTAGENER,
née Carretti,

survenu le 25 juillet 1994, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 28 juillet, à 16 heures, en l'église Sainte-Anne de la Maison-Blanche, 186, rue de Tolbiac, Paris-13e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Henriette (Hana) KOLODNY,
née Béhar.

Les obsèques ont eu lieu le 12 juillet 1994 à Nahal-Oz (Israël).

Elle repose aux côtés de

Jacob (Jankiel) KOLODNY
(1904-1981)
son mari.

– Nicole,
son épouse,
Catherine, Fabienne, Stéphane, Aurélie,
ses enfants,
Et leurs proches,
annoncent avec tristesse le décès de

Philippe LEVINE,

survenu le 20 juillet 1994, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Pierre Magdelein,
son époux,
Laurent, Marc, Bénédicte, Xavier, Audrey,
ses enfants,
Le professeur H. Gounelle de Pontanel,
son père,
Mme M. Magdelein,
Les familles Magdelein, Gounelle, Costamagna,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 23 juillet 1994, de

Mme Pierre MAGDELEIN,
née *Chantal Gounelle de Pontanel,*
présidente de l'association
Var Alzheimer.

« Le soir étant venu, Jésus dit : passons sur l'autre rive. »

Dons à l'ARC, 94803 Villejuif.

42, avenue Notre-Dame,
83700 Saint-Raphaël.

– Jacques et Liliane Milewski,
Françoise Milewski et Claude Sidi,
ses enfants,
Séverine Milewski,
Nicolas et Iona Sidi,
ses petits-enfants,
Les familles Milewski, Melnik et Ryfman,
Mme Etka Broner,
La société Kock Zelechow,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mendel (Marcel) MILEWSKI,

survenu à Paris le 25 juillet 1994, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Il a rejoint

Mirla,

son épouse,

décédée le 11 décembre 1993, ne pouvant vivre sans elle après cinquante-huit ans de mariage et d'amour.

Les obsèques auront lieu le jeudi 28 juillet au cimetière parisien de Bagneux, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

38, rue Notre-Dame-de-Nazareth,
75003 Paris.

– Sa famille
a la grande tristesse de faire part du décès de

Françoise TSOULADZE,

le 22 juillet 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Sulpice, le vendredi 29 juillet, à 10 h 30.

120, rue d'Assas,
75006 Paris.

– Brigitte Mondoloni-Marger,
son épouse,
Catherine, Dominique, Jacques,
ses enfants,
Yann, Emmanuel, Antoine,
ses beaux-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Paul MONDOLONI,

survenue le 19 juillet 1994.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Sartène (Corse-du-Sud), le 20 juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Mondoloni,
37, avenue Franklin-D.-Roosevelt,
75008 Paris.

« Si la légende était plus belle que l'histoire, il retenait la légende. »

Mme Madeleine Muller-Jung,
sa maman,
M. et Mme Jean-Charles Spindler-Muller,
Julia, Fanny et Mathieu,
M. et Mme Philippe Lenhardt-Muller,
Jérôme,
M. Gérard Weber,
M. et Mme Joseph Bucher-Muller,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Jacques MULLER,

survenu le 21 juillet 1994, à Bergheim (Haut-Rhin).

Les obsèques ont eu lieu le 25 juillet, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Bergheim, 31, rue des Vignerons.

La famille remercie de tout cœur toutes les personnes qui s'associeront à son deuil.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Anniversaires

– Il y a deux siècles, disparaissait

ROBESPIERRE.

Les républicains se souviennent de son message.

« La société est obligée de pourvoir à la subsistance de tous ses membres, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler. »

La Société des études robespierristes.

– Il y a deux cents ans, le 9 thermidor an II (28 juillet 1794), à 19 heures, mouraient

Georges COUTHON,
Joseph LE BAS,
Augustin ROBESPIERRE,
Maximilien ROBESPIERRE,
Louis-Antoine SAINT-JUST.

« Les secours indispensables à celui qui manque du nécessaire sont une dette de celui qui possède le superflu. Il appartient à la loi de déterminer la manière dont cette dette doit être acquittée. »

Robespierre.

« Tout a changé dans l'ordre physique, tout doit changer dans l'ordre moral et politique. La moitié de la révolution du monde est déjà faite, l'autre moitié doit s'accomplir. »

Maximilien Robespierre.

Maximilien Robespierre,
Louis-Antoine Saint-Just,
Et leurs amis,
28 juillet 1794 (10 thermidor an II).

AUTOMOBILE

BMW série 7 : le perfectionnisme comme loi

On peut s'interroger sur l'obstination de la firme allemande BMW à faire d'une année sur l'autre – on pourrait dire d'une génération sur l'autre, ce qui *serait plus exact –, des modifi*cations sur ses modèles hauts de gamme considérés pourtant chaque année comme parfaits. Il y a chez ce constructeur d'outre-Rhin une préoccupation qui l'honore mais qui vise aussi à prendre les devants dans l'éternelle mise à l'heure des techniques utilisées dans la fabrication des voitures et dans l'évolution *des mécaniques, surtout à ce* niveau de prestation et donc de tarifs. Une sage politique face à une concurrence qui s'élargit sans cesse, mais aussi les effets obligatoires de la dure loi du perfectionnisme.

Ainsi, les nouvelles séries 7 qui sont actuellement en livraison à des prix qui les situent en tête ou presque du palmarès réservé à ce type de véhicules (de 349 800 francs à 468 100 francs selon le moteur) viennent-elles de connaître quelques petites retouches de carrosserie qui se traduisent extérieurement par des centimètres en plus pour sa version longue (14 centimètres) et en volume intérieur par 30 millimètres d'aisance supplémentaire aux coudes. Renforcement de la rigidité de la plate-forme, abaissement du seuil de chargement au coffre, modification du profil dans un louable souci d'économie en carburant, autant de *détails visibles en observation* attentive.

C'est pourtant l'invisible qui apparaît *le plus nouveau,* et notamment l'évolution du train de roulement qui voici, quelques *années encore, donnait en allure* élevée l'occasion de goûter quelques sueurs froides, pour peu que le bitume soit mouillé. Aujourd'hui, l'essieu arrière multibras, qui au fil des ans se bonifie, et le train avant à suspension, articulation double et amortisseurs bitubes à gaz, font merveille. Le dispositif, qui bénéficie d'une assistance électronique, a, semble-t-il, définitivement gommé les écarts de comportement en courbe, mais *aussi parfois en ligne droite,* que l'on pouvait rencontrer autrefois, si une décélération subite s'imposait. La mise au point du système sur un véhicule à propulsion qui pèse de 1 750 kilos à près de 2 tonnes selon les *moteurs et les boîtes a réclamé* du temps mais paraît concluant, apportant une simplification de conduite due à une agilité inattendue sur une voiture d'un tel encombrement.

A propos des moteurs, on en reste à ceux qui étaient montés sur l'ancienne série. Il s'agit de huit cylindres en V de 2 997 cm³ et 3 982 cm³ classés en 15 CV, 17 CV (boîte auto) et 23 CV fiscaux pour 218 CV et 286 CV réels. Ils sont en alliage léger et disposent de deux arbres à cames en tête à cinq paliers. Trente-deux soupapes leur donnent un souffle profond et la transmisson à cinq ou six rapports (livrée avec *le moteur de 4 litres) est bien* adaptée aux circonstances rencontrées sur les grands itinéraires. La boîte automatique exige des consommations plus généreuses, mais quel plaisir de laisser à la machine le soin de régler les affaires dans un silence à peine troublé par les changements de régime....

CLAUDE LAMOTTE

ÉCHECS

Le championnat du monde version FIDE

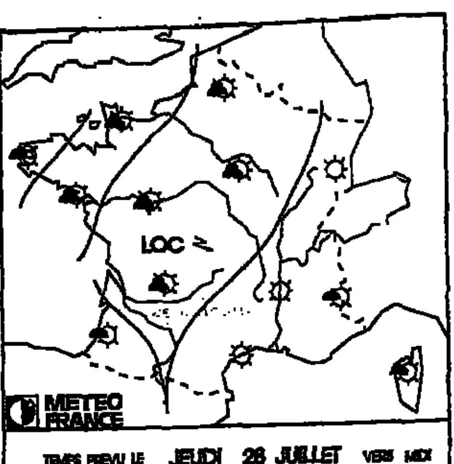
Parties équilibrées au second tour du tournoi des candidats

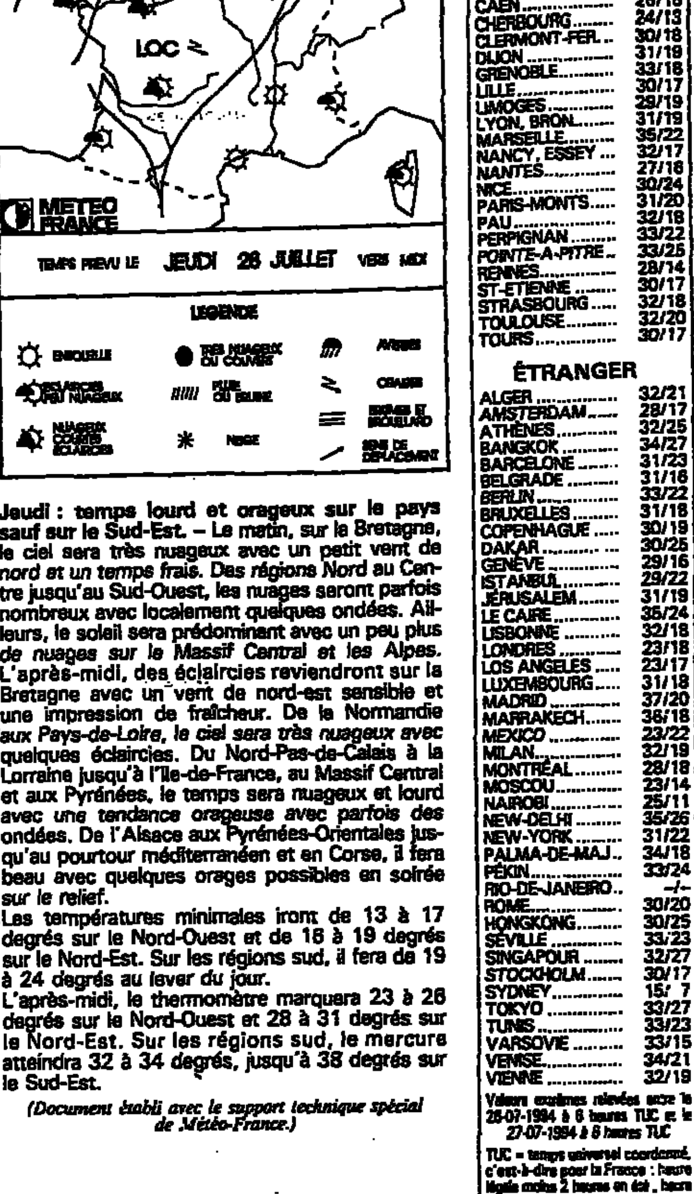
Le second tour du tournoi des candidats au titre de champion du monde d'échecs version FIDE (Fédération internationale des échecs) *s'est ouvert lundi 25 juillet* à Sanghi-Nadar, dans le sud de l'Inde, et s'y déroulera jusqu'au 9 août. Trois rencontres de huit parties chacune sont au programme : l'Indien Viswanathan Anand est opposé à l'Américain Gata Kamsky – ces deux joueurs étant par ailleurs qualifiés pour les demi-finales du championnat du monde concurrent organisé par la Professional Chess Association de Garry Kasparov –, le Russe Vladi*mir Kramnik au Biélorusse Boris* Guelfand et le Néerlandais Jan Timman au Russe Valeri Salov.

Après deux parties, Anand et Kamsky d'une part, Kramnik et Guelfand d'autre part n'ont réalisé que des nulles : dans les deux cas, le score est donc de 1 point partout. Timman, qui participait jus*qu'au 24 juillet au tournoi* de Dortmund (Allemagne), où il a terminé à la huitième place, loin derrière le vainqueur, son compatriote Jeroen Piket, ne devait commencer son match contre Salov que mercredi 27 juillet.

Chacune des rencontres est dotée de 70 000 francs suisses de prix (environ 280 000 francs), distribués par la firme indienne Sanghi Industries. A l'issue de ces matches, les trois vainqueurs rejoindront le tenant du titre FIDE, le Russe Anatoli Karpov, pour les demi-finales du championnat du monde, prévues pour février 1995.

MÉTÉOROLOGIE





Jeudi : temps lourd et orageux sur le pays sauf sur le Sud-Est. – Le matin, sur la Bretagne, le ciel sera très nuageux avec un petit vent de *nord et un temps frais. Des régions Nord* au Centre jusqu'au Sud-Ouest, les nuages seront parfois nombreux avec localement quelques ondées. Ailleurs, le soleil sera prédominant avec un peu plus *de nuages sur le Massif Central et les Alpes.* L'après-midi, des éclaircies reviendront sur la Bretagne avec un vent de nord-est sensible et une impression de fraîcheur. De la Normandie *aux Pays-de-Loire, le ciel sera très nuageux avec* quelques éclaircies. Du Nord-Pas-de-Calais à la Lorraine jusqu'à l'Ile-de-France, au Massif Central et aux Pyrénées, le temps sera nuageux et lourd avec une tendance *orageuse avec parfois* des ondées. De l'Alsace aux Pyrénées-Orientales jusqu'au pourtour méditerranéen et en Corse, il fera beau avec quelques orages possibles en soirée *sur le relief.*
Les températures minimales iront de 13 à 17 degrés sur le Nord-Ouest et de 16 à 19 degrés sur le Nord-Est. Sur les régions sud, il fera de 19 à 24 degrés au lever du jour.
L'après-midi, le thermomètre marquera 23 à 26 degrés sur le Nord-Ouest et 28 à 31 degrés sur le Nord-Est. Sur les régions sud, le mercure atteindra 32 à 34 degrés, jusqu'à 38 degrés sur le Sud-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES
maxima – minima

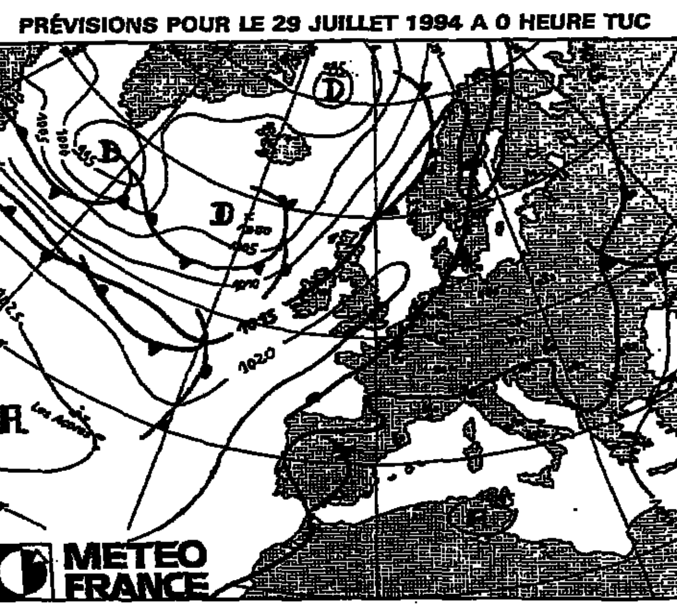
FRANCE	
AJACCIO	31/20
BIARRITZ	28/19
BORDEAUX	30/20
BOURGES	31/19
BREST	18/16
CAEN	26/16
CHERBOURG	24/13
CLERMONT-FER.	30/18
DIJON	31/19
GRENOBLE	33/18
LILLE	30/17
LIMOGES	29/19
LYON, BRON	31/19
MARSEILLE	35/22
NANCY, ESSEY	32/17
NANTES	27/16
NICE	30/24
PARIS-MONTS	31/20
PAU	32/18
PERPIGNAN	33/22
POINTE-A-PITRE	33/25
RENNES	28/14
ST-ETIENNE	30/17
STRASBOURG	32/18
TOULOUSE	32/20
TOURS	30/17

ÉTRANGER	
ALGER	32/21
AMSTERDAM	28/17
ATHÈNES	32/25
BANGKOK	34/27
BARCELONE	31/23
BELGRADE	31/16
BERLIN	33/22
BRUXELLES	31/18
COPENHAGUE	30/19
DAKAR	30/25
GENÈVE	29/16
ISTANBUL	29/22
JÉRUSALEM	31/19
LE CAIRE	35/24
LISBONNE	32/18
LONDRES	23/18
LOS ANGELES	23/17
LUXEMBOURG	31/18
MADRID	37/20
MARRAKECH	36/18
MEXICO	23/22
MILAN	32/19
MONTRÉAL	28/18
MOSCOU	23/14
NAIROBI	25/11
NEW-DELHI	35/26
NEW-YORK	31/22
PALMA-DE-MAJ.	34/18
PÉKIN	33/24
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	30/20
HONGKONG	30/25
SÉVILLE	33/23
SINGAPOUR	32/27
STOCKHOLM	30/17
SYDNEY	15/ 7
TOKYO	33/27
TUNIS	33/23
VARSOVIE	33/15
VENISE	34/21
VIENNE	32/19

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-07-1994 à 6 heures TUC et le 27-07-1994 à 6 heures TUC

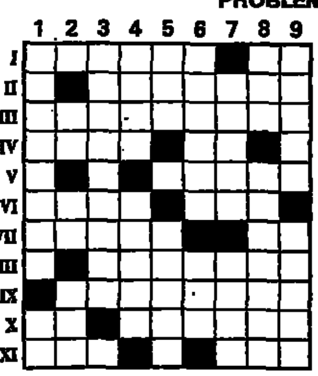
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 29 JUILLET 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6353



HORIZONTALEMENT

I. Est bien bon, en fin de compte. *Symbole.* – *II. Contracté* dans la chaleur, il se dissout parfois dans le froid. – III. Ne va donc pas tarder à se manifester. – IV. Leurs limites sont souvent arbitraires. Conjonction. – V. Ceux qui en ont la charge sont généralement ferrés. – VI. Ancien sigle. Un cadet leur doit sa promotion. – VII. Sa robe peut *lui valoir de finir sa* carrière par une veste. Abréviation religieuse. – VIII. Difficilement *admise.* – IX. Susceptible de décourager les meilleures volontés. – X. Partie de dames. Houleuse quand il y a de l'orage dans l'air. – XI. *En France.* Pic.

VERTICALEMENT

1. Meurt si on la trouble. Partie du monde. – 2. Prisèrent (épelé). Tapait, non sans ardeur, sur ceux qui le vénéraient. Déferlement *marin.* – 3. Etat du ciel. – 4. *Invitation à se montrer dis*cret. Singes essayant de dépasser en ridicule ce qui les a séduits. – 5. Lettres d'introduction. *Titulaires d'une auréole* ou d'une écharpe. – 6. En Italie. Lettre. – 7. Chef d'une troupe aux pavillons sans gloire. Il faut monter pour en sortir. – 8. Sigle. Charme ou tremble. – 9. Dont l'authenticité est démontrable. Prendre à la gorge.

Solution du problème n° 6352

Horizontalement

I. Liste. Fer. – II. Anis. Côme. – III. Weser. Nul. – IV. NS. Tint. – V. SSO. Es. – VI. Epte. Anes. – VII. Noé. Viole. – VIII. Nursery. – IX. *Ilette.* LN. – X. *Séné. Etoc.* – XI. TT. Usité.

Verticalement

1. *Lawn-tennis.* – 2. *Inès. Poulet.* – 3. Sis. Stèrent. – 4. Tsé-tsé. Ste. – 5. Rio. Vêt. – 6. Airées. – 7. Fontenoy. Ti. – 8. Emu. Sel. Lot. – 9. Relu. Séance.

GUY BROUTY

MERCREDI 27 JUILLET

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Extrême limite.
16.50 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Premiers baisers.
18.50 Série : Hélène et les garçons.
19.20 Série : Les Filles d'à côté.
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Série : Columbo. Exercice fatal, de Bernie Kowalski, avec Peter Falk, Robert Conrad.
22.25 Magazine : Coucou c'est nous ! Les meilleurs moments.
23.30 Embarquement porte nº 1. Lisbonne.
0.00 Divertissement : Les Roucasseries.
0.30 Journal et Météo.

FRANCE 2

13.45 Série : Le Lyonnais.
15.15 Série : Riptide.
16.05 Variétés : La Chance aux chansons. Les meilleurs moments.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
17.35 Série : Goal.
18.00 Série : Génération sensation.
18.30 Série : Kung-fu, la légende continue.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.55 Téléfilm : Fou de foot. De Dominique Baron, avec Fanny Cottençon, Roger Souza.
22.25 ▶ Magazine : De quoi j'ai l'air ? Présenté par Gérard Holtz et Sonia Dubois. Masochiste ou sadique ?
23.40 Journal et Météo.
0.00 Feuilleton : Heimat.
1.00 Courts métrages : Histoires courtes. Elle est passée par ici, de Bernard Pavelek avec Marie Dubois, Dominique Rousseau ; Délit mineur, d'Olivier Panchot avec Blandine Lenoir, Sylvie Testud, Hervé Grandjean.

FRANCE 3

13.30 Série : Fruits et légumes.
14.00 Documentaire : Dans la fournaise du centre. De David Parer et Diane Gilmour.
14.50 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40° à l'ombre. En direct d'Hendaye (Pyrénées-Atlantiques). Invités : Didier Sustrac, Marc Métral.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport. Coupe du monde de football.
20.50 Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada en collaboration avec *VSD*. Etonnants voyageurs. Invités : Théodore Monod ; Claude et Françoise Hervé ; Philippe Gloaguen ; Nicolas Bouvier ; Suzanne Held ; Claude Villers. Reportage : Voyageurs en Jordanie, de Bruno Carette et Rémy Goumain.
22.25 Journal et Météo.
22.55 Téléfilm : La Mort dans l'objectif. De Franck Pierson.
0.35 Série : Capitaine Furillo.

CANAL +

13.30 Téléfilm : Le Portrait. D'Arthur Penn.
15.00 Moyen métrage : La Bicyclette. De Sumitra Bhave et Sunil Sukthankar.
15.35 Téléfilm : Assassinat sur commande. De David Greene.
17.05 Documentaire : Les Plus Beaux Jardins du monde. 2. Les âmes ancestrales de la Chine et du Japon.
17.30 Surprises.
17.35 Canaille peluche. Orson et Olivia ; X-Men.

En clair jusqu'à 21.00

18.25 Court métrage : Zoo Cup.
18.30 Série animée : Les Simpson.
18.59 La Coccinelle de Gotlib.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Best of.
19.55 Flash d'informations.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures.
20.35 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : La Nuit du défi. ■ Film américain de Michael Ritchie (1992).
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Alien 3. ■ Film américain de David Fincher (1992, v.o.).
0.30 Cinéma : Le Chef de gare. ■ Film italien de Sergio Rubini (1991, v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Série : Belphégor. De Claude Barma (rediff.).
17.25 Magazine : Transit. Faites vos jeux... Rien ne va plus ! (rediff.).
18.30 Chronique : Le Dessous des cartes. La Bulgarie (rediff.).
19.00 Cinéma d'animation : Le Dernier des mammouths. De Johan Hagelbäck.
19.20 Documentaire : Le Bronzier. De Philippe Labrune.
19.30 Magazine : Mégamix. Musique et commerce (rediff.).
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Opéra : Lohengrin. De Richard Wagner. Mise en scène de Werner Herzog. Avec Paul Frey, Cheryl Studer, Gabriele Schnaut, Ekkehard Wlaschiha, Manfred Schenk, Eike Wilm Schulte, Clemens Bieber, Peter Maus, Robert Riener, Heinz-Klaus Ecker, les Chœurs et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. : Peter Schneider.
0.20 Court métrage : Memento. De Jean-Max Peteau (40 min).

M 6

13.30 Série : Le Saint.
14.30 Musique : Plage des clips.
16.35 Magazine : Fax'O (et 0.30, 4.40).
17.05 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.55). Les murs et meubles en carton.
20.45 Série : Flash. Le secret de Raspoutine. La cour des miracles.
22.25 Série : Nestor Burma. Pas de bavards à la Muette. De C. Watton.
23.50 Magazine : Sexy Zap.
0.20 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.32 Communauté des radios publiques de langue française. Champ libre, de Liliane Verspeelt.
22.40 Les Nuits magnétiques. « Et l'amour, comment va ? » (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean-Pierre Ostende (la Documentariste).
0.50 Coda. Cinq îles des quatre coins du monde. 3. Les îles Salomon.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été. Concert (donné le 24 mai 1993 à Bath) : Concerto en ré majeur, de Telemann ; Concerto pour hautbois et cordes en sol mineur, de Haendel ; Suite pour cordes nº 3 en ré majeur BWV 1068, de Bach ; Concerto grosso en si bémol mineur op. 6, de Haendel ; Suite pour cordes nº 4 en ré majeur BWV 1069, de Bach, par The English Concert, dir. Trevor Pinnock.
21.15 Concert (en direct du Festival d'Aix-en-Provence) : Solomon, ouverture, de Haendel ; Laudate pueri Dominium, de Vivaldi ; Concerti grossi op. 6 nᵒˢ 10 et 7, Motet sur les obsèques de la reine Caroline, de Haendel, par le Chœur et l'Orchestre Les Arts Florissants, dir. William Christie ; sol. : Hiro Kurosaki, Lynne Dawson.
0.05 Akousma. Par Christian Zanesi. Les Objets obscurs, de Parmerud ; Mobile, de Rudnik ; Feuilleton : la Divine Comédie ; Litanea, de Kupper.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Les syndics de copropriétés : utiles ou inutiles ? » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

Ordures

ON peut bâtir un chef-d'œuvre sur un tas de pourriture. Le cinéaste brésilien Eduardo Coutinho l'a fait en racontant la vie des chercheurs d'ordures de la grande banlieue de Rio-de-Janeiro. Et Canal Plus nous a donné la possibilité de constater qu'un tel miracle était possible en mettant son audience à la disposition du documentaire que cet artiste de la vidéo a ramené d'un endroit infâme nommé Itaoca-de-Sao-Gonçalo.

Là-bas, loin de la plage de Copacabana, il existe une immense décharge publique d'où les plus humbles des misérables tirent chaque jour leur pain quotidien. Du matin au soir, par dizaines, hommes, femmes et enfants fouillent, farfouillent, trifouillent dans des montagnes de saletés. A mains nues, ou munis de crochets, ils labourent, sondent, raclent, creusent les champs de déchets pour extraire tout ce qui représente encore une valeur marchande. Leurs butins sont faits de vieux papiers, morceaux de plastique, boîtes de conserve, bouteilles, bouts de métaux, vêtements souillés, reliefs de repas monnayables auprès des propriétaires de porcs. Ils prennent garde aux seringues infectées cachées dans les immondices en provenance des hôpitaux mais ne font plus attention aux cadavres de bébés empaquetés dans des sacs-poubelles. Si quelques-uns de ces mutants fuient la caméra en murmurant leur *« honte »*, la plupart la regardent en face : *« On n'est pas voleurs. » « On n'est pas des mendiants. » « On n'est pas des assassins. » « On travaille. »* Chaque fois qu'un camion vide sa benne, la concurrence se fait plus vive, et il en résulte une certaine cohue. Mais ces prospecteurs d'un or putride ne se chamaillent guère. Bien au contraire, ils pataugent dans la souillure des autres en chahutant, en riant, en chantant. Le mystère de cette transmutation a d'ailleurs quelque chose d'alchimique. Ce peuple des lies possède-t-il un secret ? Est-il chargé de nettoyer les écuries de l'Univers à des fins divines ?

Cette communauté de gens fiers a sa championne : Lucia, une blondinette frisée qui ne s'arrête jamais de récupérer. Depuis quinze ans, elle vend en ville, chaque semaine, deux mille kilos de détritus. Elle a aussi sa doyenne : Teresa, qui vit là à demeure pour léguer à sa fille de quoi réaliser son rêve : *« devenir chanteuse »*. Elle a surtout son philosophe *« naturaliste »* : Enoch, qu'on n'appelle jamais par son prénom mais uniquement par son surnom, *« le Barbu »*. Ce septuagénaire à la longue barbe blanche ressemble au vieux Job de la Bible. Depuis des lustres, il parcourt en majesté cette décharge. Il y a fait une découverte spirituelle : *« Les ordures, c'est la vie. »* En l'écoutant, bizarrement, on revoit la dernière image reçue du Rwanda, celle de ce martial « béret vert » surpris les larmes aux yeux, en train de chatouiller un enfant décharné pour le faire rire aux éclats non loin d'une autre décharge encombrée d'autres corps. Y a-t-il partout, comme cela, cher Enoch, des étincelles d'or enfouies sous la fange ?

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 28 JUILLET

TF 1

6.00 Série : Passions.
6.30 Série : Intrigues.
6.58 Météo (et à 7.10, 8.23).
7.00 Journal.
7.15 Club mini été. Cococinel.
7.20 Disney Club été. Winnie l'ourson ; Tic et Tac ; Bricolage ; Reportage.
8.25 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée vacances. Les Quatre Filles du Dʳ March ; Flo et les Robinson suisses ; L'Ecole des champions ; Sailormoon ; Liveman ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.35 Jeu : Une famille en or.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo, Tout compte fait et Météo des plages.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Extrême limite.
16.50 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Premiers baisers.
18.50 Série : Hélène et les garçons.
19.20 Série : Les Filles d'à côté.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 Série : Julie Lescaut. De Caroline Huppert, avec Véronique Genest, Jérôme Anger.
22.35 ▶ Magazine : 52 sur la Une. De Jean Bertolino. L'Héritage, d'Anne Gallois.
23.35 Documentaire : Atlantides. Delta du Danube.
0.30 Série : Super-force.
1.20 Journal et Météo.
1.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
2.15 TF 1 nuit (et à 3.20, 4.20).
2.25 Histoires naturelles (et à 5.05).
3.25 Histoire de la vie.
4.25 Série : Côté cœur.
4.50 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Série : Un couvert pour deux.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Dessin animé : Les Enfants du Mundial.
9.45 Hanna Barbera Dingue Dong. Ambiance Fantômas ; Scoubidou Show ; Les Fous du volant ; Wally Gator ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
10.50 Magazine : Eclats de rue (et à 5.35). Présenté par Jean-Louis Sevez et Hélène Lacore-Kamm, en direct de Minerve (Languedoc).
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.45 Jeu : Pyramide (et à 5.10).
12.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 19.20, 4.40).
12.50 Météo (et à 13.35).
12.55 Loto.
12.59 Journal et Bourse.
13.40 INC.
13.45 Série : Le Lyonnais. La Reine du fleuve.
15.10 Tiercé, en direct d'Enghien.
15.25 Série : Riptide.
16.15 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Les meilleurs moments de l'émission avec Jean Raphael.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
17.35 Série : Goal.
18.05 Série : Génération musique.
18.35 Série : Kung-fu, la légende continue.
19.59 Journal, Météo et Point route.
20.50 Jeu : Les Trésors du monde. Au Mont-Saint-Michel.
22.20 Cinéma : La Triche. ■ Film français de Yannick Bellon (1984).
0.00 Journal, Météo et Journal des courses.
0.25 Feuilleton : Heimat.
1.25 Documentaire : Coureurs d'océan.
2.15 Jeu : Fort Boyard (rediff.).
3.50 Dessin animé (et à 4.35).
3.55 24 heures d'info.
4.10 Documentaire : Tatunca.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups. Les Oursons volants ; Mine de rien ; Mimi Cracra ; Les Aventures de Tintin : les Cigares du pharaon.
7.45 Les Minikeums. Babar ; Casper ; Denver ; Tom Sawyer ; Jeu : Génies en herbe.
10.10 Magazine : Emplois du temps.
10.45 Continentales d'été. Présenté par Nicolas Don. Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.) ; A 11.05, Golden Girls ; A 11.30, Les meilleurs moments de l'année des émissions en italien, en espagnol et en portugais.
11.40 La Cuisine des mousquetaires.
11.58 Flash d'informations.
12.03 Magazine : Estivales. Bretagne intérieure.
12.45 Journal.
13.00 Série : Bizarre, bizarre.
13.30 Série : Fruits et légumes.
14.00 Documentaire : Incendies et inondations. De David Parer et Diane Gilmour.
14.50 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40° à l'ombre. En direct d'Hendaye (Pyrénées Atlantiques). Invités : Herbert Leonard, Eric Thomas.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.
20.50 Cinéma : La Métamorphose des cloportes. □ Film français de Pierre Granier-Deferre (1965).
22.35 Journal et Météo.
23.05 Opéra : Mefistofele. D'Arrigo Boïto, mise en scène de Michael Levine, direction musicale de Maurizio Arena, avec Samuel Ramey, Dennis O'Neill, Gabriela Benackova, Judith Christin, Emily Manhart, Daniel Harper, Douglas Wunsch, l'Orchestre et les Chœurs de San Francisco.
1.45 Musique : Cadran lunaire. *Méditation de Thaïs*, de Massenet ; *Cinq Danses roumaines*, de Bartok, par Annick Nicolas, violon, Laurent Cabasso, piano.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.25

6.59 Pin-up (et à 7.23, 12.29, 0.04).
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.24 La Coccinelle de Gotlib.
7.25 Canaille peluche. Le Tourbillon noir ; Il était une fois les découvreurs ; Chipie & Clyde.
8.25 Série animée : Les Simpson.
8.45 Surprises.
9.00 Cinéma : Proof. ■■■ Film australien de Jocelyn Moorhouse (1991). Avec Hugo Weaving, Geneviève Picot, Russell Crowe. *Le premier long métrage d'une cinéaste autralienne très douée.*
10.25 Surprises.
10.50 Téléfilm : La Dernière Chance d'Annie. De John Gray, avec Sissy Spacek, Marie-Louise Parker.

En clair jusqu'à 13.30

12.30 Flash d'informations.
12.35 ▶ Documentaire : Les Vendeurs d'illusion. De Nilita Vachani.
13.28 Guignol, le retour.
13.30 Cinéma : Aux cœurs des ténèbres. ■ ■ Film américain d'Eleanor Coppola, Fax Bahr, George Hickenlooper (1991, v.o.). *Le tournage de* Apocalypse Now.
15.05 Court métrage : Vers les quais. De Stacy Title.
15.30 Surprises.
15.45 Cinéma : L'Œil écarlate. □ Film français de Dominique Roulet (1992). Avec Jean-Louis Trintignant, Stefania Sandrelli, Delphine Zentout. *Un flic cynique et désespéré enquête au bord du Lac Léman.*
17.15 Surprises.
17.40 Canaille peluche. Orson et Olivia ; X-Men.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Court métrage : Zoo Cup.
18.35 Série animée : Les Simpson.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Best of.
19.50 Flash d'informations.
20.00 Sport : Football. Bordeaux-Nice. Match de première journée du championnat de France, en direct. A 20.30, coup d'envoi.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Ballroom Dancing. ■ ■ Film australien de Baz Luhrmann (1992). Avec Paul Mercurio, Tara Morice, Bill Hunter (v.o.).
0.05 Cinéma : This is Spinal Tap. ■ Film américain de Rob Reiner (1984). Avec Christopher Guest, Michael McKean, Harry Shearer.
1.30 Cinéma : Double rêve. ■ Film italien de Salvatore Maira (1991). Avec Françoise Fabian, Anna Kanakis, Valérie Perrine.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : L'Invitation. ■ ■ Film suisse de Claude Goretta (1973, rediff.).
18.40 Court métrage : La Valse aux adieux. De Dagmar Brendecke et Berhnard Frey (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward.
19.30 Court métrage : Chiens à roulettes. De Félix Dünnemann.
19.40 Documentaire : Peke Peke, le bruit des bateaux. De Patrick Jan.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Jaurès est-il mort ?
20.41 Téléfilm : Jean Jaurès, vie et mort d'un socialiste. D'Ange Casta, avec Bernard Fresson, Alain Motet.
22.35 Cinéma d'animation : Un monde fou, fou, fou. De Noureddin Zarrinbelk.
22.40 Documentaire : Jaurès est-il mort ? De Jean Lassave et William Karl Guérin. *Ce film interroge des hommes politiques, des historiens et des ouvriers qui, en Europe, se réclament aujourd'hui de Jean Jaurès.*
23.35 Cinéma d'animation : L'Equilibre de la peur. D'Edouard Nazarov.
23.40 Moyen métrage : Les Mains au dos. De Patricia Valeix, avec Olivier Cruveiller, Marie Matheron (65 min).

M 6

7.00 M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.45).
7.05 Les Matins de Marie (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Boulevard des clips (et à 10.05, 1.10, 6.05).
10.55 Série : Campus Show.
11.20 Série : Lassie.
11.55 Série : Papa Schultz.
12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Le Saint.
14.30 Musique : Plage des clips.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : E = M 6 (et à 5.40). Sida, sur les pistes du vaccin.
20.50 Cinéma : Classe tous risques. ■ Film français de Claude Sautet (1960).
22.45 Série : Les Contes de la crypte. La Dernière Emission, de Peter Medak. La Perle noire, de Tobe Hooper. Un amour éternel, de Tom Mankiewicz. Avec David Warner, Whoopi Goldberg, Andrew McCarty.
0.05 Six minutes première heure.
0.15 Magazine : Fréquenstar (et à 3.50). Les Francofolies de La Rochelle.

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Ta femme en cassette, de Simone Schwarz-Bart.
21.32 Avignon 94. Débat autour d'Antoine Vitez (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. « Et l'amour, comment va ? » (3).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Raymond Jean (Cézanne et Zola se rencontrent).
0.50 Coda. Cinq îles dans quatre coins du monde. 4. Bali.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été. Concert (donné le 19 juillet à Montpellier) : La Clémence de Titus, extrait, de Mozart ; Phidylé, Chanson triste, Au pays où se fait la guerre, de Duparc ; Shéhérazade, Cinq chansons grecques, de Ravel ; Jeremiah, de Bernstein ; Folklore israélien ; Les Noces de Figaro, extrait, de Mozart ; Maometto II, Le Barbier de Séville, extraits, de Rossini, par Hadar Halevy, mezzo-soprano, Jonathan Zak, piano.
22.00 Concert (en direct de Montpellier) : Nuits dans les jardins d'Espagne, de de Falla ; Les Djinns, poème symphonique pour orchestre avec piano op. 45, de Franck ; Shéhérazade, suite symphonique op. 35, de Rimski-Korsakov, par l'Orchestre philharmonique de Novossibirsk, dir. Arnold Katz ; sol. : Jean-Marc Luisada, piano.
0.05 Tapage nocturne. Par Bruno Letort. Glorious Hill, de Bryars ; La Marche de Gandhi, de Limborg ; Kandinsky Decisions, de Mose ; Rosula d'Orienti, de Zazou ; Tsmindao Chmerto, du Rustavi Choir ; Sahib Teri Bandi, d'Ali Khan.

Les interventions à la radio

O'FM, 19 heures : André Rossinot (« Le grand O O'FM-*la Croix* »).

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Chers maires

LE maire de Poilhes, Hérault, est probablement un brave homme. Et un fieffé démagogue. Ayant à embaucher un agent d'entretien pour sa commune, il s'est trouvé face à quinze candidats, et a organisé un loto de l'emploi. Les quinze postulants ont été convoqués devant le conseil municipal. Et chacun a tiré d'un sac une boule portant un numéro.

La règle du jeu, la règle de l'emploi était simple. Celui, celle qui tirerait le numéro le plus élevé gagnerait le gros lot : du travail. Et les autres, par la faute à pas de chance, s'en retourneraient à leurs recherches.

Ce procédé a surpris, indigné. Et cet étonnement a d'abord étonné le maire, Claude Gros, tout fier de sa trouvaille *«démocratique»* : *«Toutes les candidatures étaient équivalentes. J'aurais pu me contenter de nommer l'agent, mais je n'ai pas voulu être accusé de favoritisme. Le tirage au sort m'a paru plus clair et plus démocratique.»* Eh bien, puisque M. Cros – qui a finalement annulé sa procédure – considère le hasard comme l'essence de la démocratie et les personnes comme des numéros, le mieux sera d'organiser, aux prochaines échéances à Poilhes, le grand loto des municipales.

Le maire de Hautmont, Nord, est un redoutable récidiviste. Dans sa lutte contre la délinquance, problème auquel sont confrontés tous les maires de France, Joël Wilmotte a, une fois de plus, chauffé ses administrés. Lors d'une réunion publique, le mois dernier, il a invité, rapporte l'AFP, la population à la mobilisation : *«Nous sommes en résistance. Et donc il faut faire du renseignement, donner des noms, des adresses, des photos et des films vidéos. Il faut que la famille hautmontoise s'aide, que tout le monde soit au courant de qui fait quoi. (...) J'appelle au sabotage. Nous sommes en guerre»* [contre la délinquance] *«elle-même organisée en réseaux.»*

Cet appel au civisme de la délation, du fichage, de la lettre anonyme a été bien entendu. Et largement suivi. M. le maire de Hautmont affirme avoir reçu plus de deux cents lettres. C'est formidable, la pompe toujours féconde ne demandait qu'à être amorcée. Chacun dénonce l'autre, chaque autre dénonce l'un.

Le corbeau-maire Wilmotte transmet, transmet au parquet tout ce joli courrier. Et le procureur de la République d'Avesnes-sur-Helpe, M. Gérard Lesigne, déclare à l'AFP : *«Les lettres qui nous sont transmises sont totalement inexploitables. La plupart du temps, les vrais auteurs des méfaits sur lesquels nous avons mis la main ne sont pas ceux désignés dans ces lettres. Ces dénonciations, le plus souvent aux relents racistes, sont donc à prendre avec la plus extrême prudence.»* Elles ne sont pas à prendre. Mais à laisser.

Après l'annulation d'une circulaire par le Conseil d'Etat

Le gouvernement pourrait être contraint de réviser à la baisse les chiffres du chômage

Conséquence imprévue de l'annulation, par le Conseil d'Etat, d'une circulaire de la direction générale de l'ANPE datée du 25 mars 1992 et qui précisait les motifs de radiation de certains chômeurs (*le Monde* du 20 juillet), le ministère du travail pourrait être amené à réviser, à la baisse, les chiffres officiels du chômage. Et ce, pour des raisons exclusivement techniques.

Le sujet porte sur ces demandeurs d'emploi, inscrits comme étant à la recherche d'un travail à durée indéterminée et à temps plein (catégorie 1), que la législation et le règlement intérieur de l'UNEDIC autorisent, dans certaines conditions, à exercer une activité réduite, tout en étant considérés comme des chômeurs et, de ce fait, pouvant continuer à percevoir une indemnité, même diminuée. Au regard des critères internationaux, établis par le BIT (*Bureau international du travail*), objecte le Conseil d'Etat, ceux-ci ne devraient pas être comptabilisés comme des chômeurs de la catégorie 1 puisque, tout à la fois, ils ne sont pas disponibles immédiatement pour un emploi et peuvent avoir travaillé plus d'une heure dans la semaine qui précède. Ils relèveraient plutôt d'une autre catégorie, celle des personnes qui, ayant un emploi qui ne les satisfait pas, sont à la recherche d'un autre poste.

Un groupe est particulièrement visé. C'est celui des demandeurs d'emploi, au nombre de 227 700 à la fin du mois de mai, en hausse de 45,9 % par rapport à l'an passé, qui ont effectué plus de 78 heures dans le mois, alors qu'ils étaient 413 400 à exercer une activité réduite, y compris inférieure au seuil des 78 heures mensuelles.

Pour se mettre en conformité avec l'avis du Conseil d'Etat, le gouvernement devrait donc désormais retrancher des chiffres du chômage en données brutes (3 204 000 en mai) les 227 700 que l'ANPE maintiendrait indûment parmi les chômeurs de la catégorie 1, celle-là même qui sert depuis des lustres de baromètre pour l'analyse de la situation du marché du travail. On voit tout de suite l'avantage et le résultat d'une telle modification : d'un trait de plume, le chômage en données brutes repasserait en dessous de la barre des trois millions (2 976 300) et donnerait l'illusion d'une baisse.

Mais à un moment où MM. Balladur et Giraud se flattent de réussir dans leur lutte contre le chômage, et promettent une décélération pour les mois à venir (*le Monde* du 26 juillet), l'impact de cette soustraction technique gêne énormément le pouvoir. Non seulement la mariée est trop belle, mais l'opération pourrait porter atteinte au crédit du gouvernement, qui pourrait être accusé de casser le thermomètre pour conforter sa démonstration et se mettre en bonne posture en vue de l'échéance présidentielle. Trop, c'est trop.

Embarrassé, le ministère du travail hésite entre deux formules. Soit il continuerait à publier le chiffre habituel en se bornant à préciser, comme aujourd'hui, que le total de la catégorie 1 comprend plusieurs types de chômeurs, *«dont»* les demandeurs exerçant une activité réduite de plus de 78 heures. Soit il adopterait le nouveau mode de calcul *«et»* ajouterait par ailleurs les 227 700 manquants. Dans l'une ou l'autre des hypothèses, le changement viserait à se rapprocher *«progressivement»* de la norme, tout en notant que, s'agissant d'un indicateur *«sensible»*, l'été, pas plus que novembre ou mars 1995, ne sont de bonnes dates pour décider de la révision des chiffres.

Dans une lettre qu'elle avait adressée à la Fédération CFDT de la protection sociale, du travail et de l'emploi, lors du dépôt de plainte en 1992, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, craignait que le recours *«place à nouveau l'ANPE et ses agents dans la position favorite du bouc émissaire du chômage en alimentant le détestable débat sur les faux chômeurs»*. Elle ne croyait pas si bien dire.

ALAIN LEBAUBE

Après le vote négatif sur le projet de métro

La majorité «chabaniste» de Bordeaux se déchire

BORDEAUX

de notre correspondant

Michel Sainte-Marie, maire de Mérignac et chef de file du groupe socialiste à la communauté urbaine de Bordeaux (CUB), l'avait prédit : *«Si le «non» l'emporte, le paysage politique se trouvera bouleversé à droite.»* Les faits semblent lui donner raison. Le rejet du traité de concession du métro de Bordeaux voulu par Jacques Chaban-Delmas (64 voix contre 54 et 2 abstentions) par les élus de la CUB, fait éclater la majorité «chabaniste», sur toile de fond d'élections municipales (*le Monde* daté 24 et 25 juillet).

La surprise vient surtout de l'ampleur de l'échec de M. Chaban-Delmas : 12 voix d'écart. Il a provoqué une réaction de trente fidèles conduits par Hugues Martin (RPR), adjoint au maire, qui parle de *«complot»*. Une absurdité, selon Jacques Valade (RPR), qui s'insurge : *«C'est déshonorant, tant pour ceux qui accusent que pour ceux qui sont visés.»* Seul candidat déclaré à la succession de M. Chaban-Delmas, le président du conseil régional n'a jamais caché ses réticences face au projet de métro VAL qu'il jugeait hasardeux, même s'il ne s'est pas exprimé pendant les débats précédant le vote.

«Il y a des silences qui en disent long», murmure M. Martin, qui veut contraindre M. Valade à se découvrir, oubliant qu'Alain Juppé, son challenger potentiel, s'est bien gardé d'exprimer la moindre opinion sur ce dossier. Les quatre mousquetaires UDF qui ont bravé ouvertement M. Chaban-Delmas – Jean-Pierre Bébéar, Alain Cazabonne, Patrick Epron et Jean-Charles Paris – réfutent unanimement l'accusation de complot. *«Le matin même du vote,* explique M. Cazabonne, maire de Talence, *j'ai prévenu M. Chaban-Delmas que nous courrions à l'échec, qu'il serait préférable de surseoir au vote. Il semblait d'accord mais ses amis l'ont convaincu d'aller jusqu'au bout»*. Et les ultras ont gagné. *«Il n'y a eu aucun complot, simplement une véritable inquiétude fondée sur les incertitudes du dossier»*, ajoute M. Paris.

Henri Pons, secrétaire départemental du RPR et conseiller municipal de Bordeaux, estime que les dissidents doivent donner leur démission. Rejetés et accusés de complot, les élus UDF de la CUB se rebiffent. Dans une majorité dont l'unité n'est que de façade, ils envisagent de former un groupe autonome qui aurait, officiellement, pour but d'élaborer un plan d'action pour les dix mois à venir. – *(Intérim.)*

Mort de l'écrivain Junnosuke Yoshiyuki

Junnosuke Yoshiyuki est mort à Tokyo mardi 26 juillet à l'âge de soixante-dix ans. C'était l'un des romanciers contemporains les plus connus au Japon – la sobriété de son style séduisait un vaste public – et les plus originaux. Né à Okayama, fils d'un écrivain de l'école dite «moderniste», Yoshiyuki commença à se faire connaître avec *le Vendeur de roses* (1950), puis s'imposa, quatre ans plus tard, avec *l'Averse*, un roman qui, comme *la Ville aux couleurs crues* (1956), ou *la Chambre de la prostituée* (1958), a pour cadre les quartiers de plaisir et les bars.

Admirateur de Henry Miller, dont il traduisit certains textes, Yoshiyuki, dans ses livres, met l'accent sur les sentiments de solidarité et de tendresse que lui inspirent les filles et sur la fascination que les ténèbres exercent sur ses héros masculins, naufragés aspirant à un ancrage en ces lieux de dérive. Cette quête du plaisir, une tension vers les limites d'un désir qui transcende son objet, est au centre du roman qui a été traduit en français, *la Chambre noire* (prix Tanizaki 1969) : fuite, repli dans une vie hors du temps avec une compagne d'infortune sont des thèmes récurrents de l'auteur (1).

Yoshiyuki obtint un autre grand prix littéraire, le prix Noma 1978, avec *Jusqu'au soir*, roman sur l'errance urbaine, empreint de réflexions nihilistes, puis il décrivit son expérience de la guerre dans *Relations au sein d'un paysage* (1960). Il a en outre publié, en 1983, un recueil de nouvelles salué par la critique, *la Roue des rêves. Paul Klee et douze illusions*, où il laisse vagabonder son imagination sur des œuvres du peintre, donnant libre court à son extraordinaire pouvoir d'évocation.

PHILIPPE PONS

(1) Editions Philippe Picquier, 1990 («Le Monde des livres» du 4 janvier 1991). *Un court récit, Un imprévisible événement*, a été publié dans l'*Anthologie de nouvelles japonaises contemporaines*. Tome I, Gallimard 1986.

Le PS commémore l'assassinat de Jaurès

Henri Emmanuelli, premier secrétaire du Parti socialiste, ainsi que Pierre Mauroy, président de l'Internationale socialiste et de la Fondation Jean-Jaurès, ont ouvert la célébration du 80e anniversaire de l'assassinat de Jean Jaurès en déposant, mardi 26 juillet, deux gerbes de fleurs devant le Café du Croissant, à Paris, où le dirigeant socialiste fut assassiné le 31 juillet 1914.

«Il a su expliquer que le rôle des socialistes est de ne pas succomber aux idées qui passent, même quand elles sont dominantes», a affirmé M. Emmanuelli, qui était aussi accompagné de Maurice Benassayag, qui représentait François Mitterrand, et de Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat. Le premier secrétaire du PS assistera, le 31 juillet, à Carmaux, au spectacle «Ils ont tué Jaurès» organisé à l'initiative de Paul Quilès (PS), député du Tarn (*le Monde* du 26 juillet).

Invité le soir même du journal de TF 1, M. Emmanuelli s'est dit convaincu que le PS *«va redevenir rapidement une force d'attraction»* et il a appelé les socialistes à *«ne pas oublier [qu'ils sont] que nous sommes un parti d'opposition»* et à *«dire ce qu'ils ont à dire sur la politique de M. Balladur»*.

L'ESSENTIEL

LA TRÈS GRANDE GUERRE

Lorraine sanglante

En théorie, un conflit militaire qui opposerait la France à l'Allemagne devait être avant tout offensif. Et bref. Mais lorsque les hostilités commencent, la réalité en dispose autrement : désastres alliés, inaptitudes des Allemands à conclure lors du formidable choc frontal de la bataille de la Marne. La Grande Guerre ne fait que commencer *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Rwanda : les ONG autorisées à circuler librement

Les organisations humanitaires et les agences des Nations unies peuvent désormais utiliser l'aéroport de Kigali et circuler librement sur les routes, *«sans guide ni escorte»*, a annoncé mardi la radio rwandaise, confirmant la volonté affichée par les autorités de voir l'aide internationale distribuée à partir du Rwanda plutôt que des pays limitrophes *(page 6)*.

COMMUNICATION

Sud-Radio excite les appétits

Dernier grand réseau radiophonique indépendant, Sud-Radio est convoité par tous les grands groupes de communication. Depuis que la loi du 1er février 1994 a autorisé les réseaux à cumuler jusqu'à 150 millions d'auditeurs, la quatrième généraliste de France vaut de l'or *(page 9)*.

ARTS ◆ SPECTACLES

L'Europe du pianiste

L'Europe musicale existe. Nous l'avons rencontrée en suivant, de festival en festival, un interprète – le pianiste Pierre-Laurent Aymard – dans ses déplacements d'été. Italie, Hongrie, Autriche : partout, des amitiés sont tissées, des liens tout prêts à se nouer *(page 11)*.

ÉCONOMIE

«Guerre du thon» : les pêcheurs espagnols ne désarment pas

Les pêcheurs de thon de l'île d'Yeu ont accepté de n'embarquer désormais à bord de leurs navires qu'un filet de 2,5 km. Cet accord, conclu avec Jean Puech, n'a pas calmé le courroux des professionnels espagnols, décidés à poursuivre le blocage par des chalutiers de plusieurs ports, y compris ceux de Fontarabie et d'Hendaye dans l'estuaire de la Bidassoa. *(page 17)*.

DEMAIN

Le Monde des livres

Jaurès, quatre-vingts ans après sa mort. Pour comprendre la littérature espagnole, son histoire (tome II), sous la direction de Jean Canavaggio. Des Grecs pour l'été. Un Américain pas encore assez connu en France : Don DeLillo. Et, de Suisse, une jeune femme prometteuse, traduite pour la première fois : Milena Moser.

SERVICES

La télématique du Monde : 3615 LEMONDE 3617 LMDOC et 36-29-04-56

Le numéro du «Monde» daté 27 juillet 1994 a été tiré à 446 439 exemplaires

LIVRE CGT : les quotidiens parisiens affectés par des débrayages. – Des arrêts de travail de deux heures ont eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi, dans les imprimeries des quotidiens parisiens à l'instigation du syndicat du Livre CGT. Ces débrayages ont été décidés à l'issue d'une rencontre, jugée négative, entre des représentants du syndicat du Livre et des conseillers du ministre de l'économie sur la fermeture de l'Imprimerie de presse Société nouvelle (IPSN), à Paris. Le Livre CGT réclamait 10 millions de francs aux pouvoirs publics pour compléter l'achat d'une rotative par le Centre d'impression de la presse parisienne Riccobono (CIPP), vers lequel la charge de travail de l'IPSN sera transférée.

SONDAGE : M. Balladur reste le candidat présidentiel préféré des Français. – Selon un sondage IFOP que *l'Express* publie dans son dernier numéro (28 juillet), Edouard Balladur reste le candidat préféré des Français pour l'élection présidentielle. Avec 54 % de bonnes opinions, il devance Jacques Delors (51 %), Jacques Chirac (45 %), Charles Pasqua (39 %), Raymond Barre (39 %), Jack Lang (37 %), François Léotard (34 %), Philippe Séguin (33 %) et Valéry Giscard d'Estaing (30 %). Invités à choisir entre M. Balladur et M. Chirac, 58 % des personnes interrogées préfèrent M. Balladur et 31 % choisissent M. Chirac. Au sein des électeurs de la majorité, 64 % se prononcent pour M. Balladur, 32 % pour M. Chirac. Cette enquête a été réalisée les 21 et 22 juillet auprès d'un échantillon de 944 personnes.